L'eau pour tous à Madagascar : un défi pour Handicap International

Laure Bottinelli

▶ **To cite this version:**

Laure Bottinelli. L'eau pour tous à Madagascar : un défi pour Handicap International. Science politique. 2011. dumas-00808422

HAL Id: dumas-00808422

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00808422

Submitted on 5 Apr 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Vous allez consulter un mémoire réalisé par un étudiant dans le cadre de sa scolarité à Sciences Po Grenoble. L'établissement ne pourra être tenu pour responsable des propos contenus dans ce travail.

Afin de respecter la législation sur le droit d'auteur, ce mémoire est diffusé sur Internet en version protégée sans les annexes. La version intégrale est uniquement disponible en intranet.

SCIENCES PO GRENOBLE
1030 avenue Centrale – 38040 GRENOBLE
http://www.sciencespo-grenoble.fr

L'EAU POUR TOUS A MADAGASCAR

UN DEFI POUR HANDICAP INTERNATIONAL

Laure BOTTINELLI

Grenoble

Septembre 2011

Travail soumis pour l'obtention du Master Spécialisé « Organisation Internationale, OIG, ONG »

Institut d'Etudes Politiques de Grenoble- B.P 48- 38040 Grenoble Cedex 9

L'EAU POUR TOUS A MADAGASCAR

UN DEFI POUR HANDICAP INTERNATIONAL

Laure BOTTINELLI

Grenoble

Septembre 2011

Travail soumis pour l'obtention du Master Spécialisé « Organisation Internationale, OIG, ONG »

Institut d'Etudes Politiques de Grenoble- B.P 48- 38040 Grenoble Cedex 9

Couverture : Laure Bottinelli pour Handicap international. Quartier Tsararano Ambany- Juin 2011

AVERTISSEMENT

Ce travail a été effectué durant le stage à Handicap International sous la direction du tuteur professionnel Anthony Vautier, Coordinateur des opérations, Handicap International Madagascar, et de Pierre Micheletti, directeur de mémoire et co-directeur du Master « Organisation Internationale, OIG, ONG » à l'IEPG

The analysis has been undertaken during the internship at Handicap International under the direction of the internship supervisor Anthony Vautier, Coordinator of operations, Handicap International Madagascar, and Pierre Micheletti, thesis supervisor, co-director of the Master « Organisation Internationale, OIG,ONG » at l'IEPG

Cette analyse ne représente que l'opinion personnelle de son auteur et ne peut en aucun cas être attribuée à Handicap International où le stage a eu lieu.

The analysis expresses the personnel opinion of its author and cannot be attributed to the organization Handicap International where the internship took place.

RESUME

En quoi la mise en accessibilité de bornes fontaines pourrait réduire l'exclusion **des personnes en situation de handicap** à Madagascar ? Telle est la question à laquelle tente de répondre ce mémoire, né d'une expérience de six mois de stage à **Madagascar** au sein de **l'ONG Handicap International** dans le cadre du dernier semestre d'études du Master « Organisation Internationale, OIG, ONG » à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble. Plus spécifiquement, ce travail pose trois questions déterminantes : (i) Comment vivent aujourd'hui les personnes en situation de handicap à Madagascar et qu'existe-t-il pour lutter contre **l'exclusion** des « plus pauvres parmi les pauvres » ? (ii) Dans quelle mesure l'approche méthodologique utilisée dans le volet de « **Mise en Accessibilité des Bornes Fontaines Publiques** », promouvant à la fois la sensibilisation, la formation, la concertation et la participation des acteurs concernés peut augmenter **l'inclusion** des personnes en situation de handicap dans la société ? (iii) Quels sont les facteurs susceptibles de créer un décalage entre les objectifs de départ du volet et les résultats au terme de la mise en place du dispositif à Mahajanga ? C'est via de nombreux entretiens auprès des autorités communales mahajangaises et de la société civile malgache et française, des descentes terrain allant à la rencontre de personnes en situation de handicap et d'usagers de bornes fontaines, **la capitalisation d'expériences** réalisée dans le cadre du volet et de nombreuses lectures, que ce mémoire a donc pu prendre forme et faire état des conditions actuelles des personnes en situation de handicap à Madagascar. En plus d'une remise en contexte et d'une analyse de l'exclusion vécue quotidiennement par les personnes handicapées, ce travail tend à mettre en relief les bonnes pratiques et les savoir-faire mis en œuvre par Handicap International dans le cadre de la mise en accessibilité des bornes fontaines, permettant d'améliorer l'inclusion des PSH. Enfin, une analyse détaillée sur le volet en lui-même, la situation politique de l'île et les **traits de caractère malgache** inviteront à la réflexion concernant la réussite ou non, des projets de développement.

SUMMARY

How could the accessibility of water infrastructures limit the exclusion of **disabled people**? Such is the question that this thesis tries to answer, in the framework of a six month internship in Madagascar with **the NGO Handicap International** completing the last semester of the "International Organization: IGO, NGO" Master at the Political Science Institute of Grenoble. More specifically, this paper stresses three crucial questions: (i) How do disabled people live today in **Madagascar** and what exists to fight the **exclusion** of "the poorest among the poor"? (ii) In which way does the methodological approach used in the "**Water Infrastructures Accessibility**" branch of the project, promoting awareness, training, consultation and participation of the actors involved can improve the **inclusion** of disabled people? (iii) Which factors are likely to create a gap between the objectives at the start of the project and the results once the activities are implemented in Mahajanga? This thesis is based on numerous interviews given to mahajangese local authorities and the Malagasy civil society, several field missions in order to meet disabled people and citizens going to fetch water**, the capitalization of the project** and a lot of reading. This work results in an overview of the current situation of disabled people in Madagascar. More than just an explication of the context and an analysis on the exclusion that disabled people put up with daily, this thesis stresses the proper procedures and the know-how used by Handicap International in the implementation of accessible water infrastructures, enabling the improvement of the inclusion of all. In the final part, detailed research on the project itself, the political situation of the island and **the Malagasy character** will be an invitation to think about the success or failure of development projects.

À celles et ceux qui m’ont transmis leur amour de l’Ile Rouge,

À ma famille, pour son soutien sans relâche

À mes amis, que la distance ne décourage pas.

REMERCIEMENTS

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement les personnes rencontrées à Mahajanga qui ont pris le temps de me recevoir et qui ont été d'une aide précieuse pour la rédaction de ce mémoire. Mes pensées vont plus particulièrement à la Commune Urbaine de Mahajanga et à l'ensemble de ses services techniques, à l'Adjoint au Maire Technique et au Président du Groupe de Travail Accessibilité. Je les remercie pour leur disponibilité et pour leur perception éclairante du volet « Accessibilité » du projet « Ville et Handicap ». Merci à Hery-Miray, aux associations de sensibilisation et aux entreprises qui m'ont permis de mieux saisir l'enjeu des actions de sensibilisation et de formation. Je remercie également tous les acteurs rencontrés sur le terrain, les Chefs Fokontany, les associations gestionnaires de bornes fontaines et les usagers qui ont eu la gentillesse de se rendre disponibles et de répondre à mes questions. Je n'oublie bien entendu pas d'associer les personnes handicapées et leurs familles qui ont accepté de me recevoir.

Je remercie ensuite l'ONG ENDA OI, le responsable de GREEN représentant de l'ONG WATERAID à Mahajanga, l'IRCOD (Institut Régional de Coopération Développement), Madame l'Inspecteur du Bureau Municipal de l'Hygiène de Mahajanga, Madame le Médecin Inspecteur de la Région Boeny ainsi que les sœurs franciscaines du Dispensaire Mahasoa pour m'avoir apporté un aperçu fascinant de la culture malgache et plus spécifiquement des différentes façons de concevoir les questions de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement.

Merci aux équipes d'Handicap International à Madagascar, aux équipes du projet DLI en capitale pour le temps consacré au document de capitalisation et aux sites de Mahajanga et Diego-Suarez pour leur accueil et leur sens du partage. Une pensée toute particulière va à l'équipe de Mahajanga qui s'est énormément impliquée pour que ce travail puisse voir le jour.

Je remercie enfin Pierre Micheletti d'avoir accepté de prendre ce travail de mémoire sous son aile. Je le remercie pour son temps et pour sa générosité. Un grand merci va également à Anthony Vautier pour sa relecture minutieuse et ses remarques constructives tout au long de mon stage au sein de Handicap International ainsi que durant la phase d'élaboration de ce mémoire. Merci au deuxième membre du Jury pour avoir accepté de juger ce travail.

Laure Bottinelli

SOMMAIRE

Introduction 12

Première partie

ETRE UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP A MADAGASCAR: UNE SITUATION COMPLEXE A REMETTRE DANS UN CONTEXTE PRECIS……..18

1. LE HANDICAP A MADAGASCAR…….....19

1.1 «L'île rouge : présentation d'un pays en voie de développement 19

1.2 Les déterminants du handicap à Madagscar ……22

1.3 L'exclusion : une douleur quotidenne, des conséquences multiples……24

2. LE SYSTEME D'ACTEURS A MADAGASCAR ET SA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION DES PERSONNES HANDICAPEES……..27

2.1 Les structures gouvernementales 27

2.2 Le mouvement associatif et la société civile 28

2.3 Les organisations internationales 31

3. LA VISION DE HANDICAP INTERNATIONAL……32

3.1 Le travail de Handicap International a Madagascar dans le temps 32

3.2 Présentation des projets en cours 33

3.3 La notion de Développement Local Inclusif 35

Deuxième partie

INCLURE LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP VIA LA MISE EN ACCESSIBILITE DE BORNES FONTAINES: CENTRAGE SUR LA CAPITALISATION D'EXPERIENCES A MAHAJANGA ……37

1. PRESENTATION DU PROJET ET DE LA CAPITALISATION……..38

1.1 Présentation du projet « Ville et Handicap » au niveau national 38

1.2 La composante « Accessibilité » : définition et enjeux 39

1.3 Le volet « Accessibilité des bornes fontaines » : une spécificité de Mahajanga et Diego-Suarez……..... 40

1.4 La nécessaire capitalisation du volet : méthodologie, cibles et enjeux 41

2. SENSIBILISER ET FORMER LES HABITANTS DES QUARTIERS…….....44

2.1 Remettre la situation dans son contexte 44

2.2 Les bonnes pratiques et savoir-faire mis en oeuvre 46

2.3 Les enseignements à tirer : leçons apprises et recommandations 48

3. DONNER LE LEADERSHIP A LA COMMUNE…….....51

3.1 Remettre la situation dans son contexte 51

3.2 Les bonnes pratiques et savoir-faire mis en oeuvre 52

3.3 Les enseignements à tirer : leçons apprises et recommandations 54

4. METTRE EN AVANT UNE DYNAMIQUE DE RESEAU…….....57

4.1 Remettre la situation dans son contexte 57

4.2 Les bonnes pratiques et savoir-faire mis en oeuvre..... 58

4.3 Les enseignements à tirer : leçons apprises et recommandations 60

Troisième partie

QUAND LE CADRE LOGIQUE SE CONFRONTE A LA REALITE DU TERRAIN: UN CONTEXTE QUI INFLUENCE LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF 64

*1. LES CONDITIONS INITIALES ET LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF……*65

1.1 Des hypothèses et pré-conditions de départs audacieuses..... 65

1.2 Un planning serré 66

1.3 Un rôle « multi-casquettes » difficile à tenir..... 67

1.4 L'accessibilité priorisée, le changement des mentalités sous-estimé 68

2. UNE INSTABILITE POLITIQUE SOURCE DE GANGRENE…….....71

2.1 L'instabilité politique sur le plan national : une île à bout de souffle 71

2.2 La situation politique sur le plan local : centrage sur la ville de Mahajanga..... 73

2.3 Les conséquences de cette insalubrité sur la ville et sur les projets de développement.. 75

3. LA CULTURE MALGACHE……...77

3.1 L'eau à Madagascar : une ressource sacrée 78

3.2 La ville de Mahajanga : cosmopolitisme et usage de l'eau 80

3.3 La culture malgache : une aide pour les projets de développement « à l'occidental » ?.. 82

3.4 La culture malgache : une limite pour les projets de développpement « àl'occidental » ?86

3.5 Actions de développement à Madagascar/ ONG et Gouvernement : entre cohérence, dépendance et adaptation aux besoins 91

Synopsis..... 93

Conclusion 96

Annexes 99

« Pour un grand nombre de volontaires qui partent pour des missions de solidarité internationale, cet engagement témoigne non seulement de leur volonté d'agir dans leur domaine de compétence d'une manière concrète, sur le terrain, mais également d'un besoin particulier d'aller vers des groupes humains différents.

Entrepris dans des délais brefs, leurs efforts d'observation pour décrypter les contextes d'intervention sont formateurs : rapidement, il faut comprendre les équilibres des pouvoirs traditionnels et politiques, le poids de la structure familiale, les règles des hiérarchies spéciales… (…)

Revenus imprégnés de cette pratique et de cette rencontre, la plupart des volontaires ne sont plus des acteurs professionnels et sociaux tout à fait comme les autres. Parce qu'ils ont approché d'un peu plus près son environnement et ses réalités, leur regard sur l'étranger a changé. De même, leur vision de leur propre pays, de son fonctionnement et de ses codes, n'est plus le même : par leur expatriation plus ou moins longue, ils ont acquis la faculté de se décentrer, et dès lors, savent analyser leur environnement économique, politique et social ; après avoir été eux-mêmes des étrangers, ils connaissent cette insécurité diffuse que provoque l'immersion dans une autre culture, ce sentiment d'un arbitraire potentiel. »

Pierre MICHELETTI, *Humanitaire, s'adapter ou renoncer*, 2008, page 231

INTRODUCTION

La République démocratique de Madagascar, quatrième plus grande île du monde située dans l'Océan Indien, est plus connue sous le nom de « l'Ile Rouge ». A 400 km au large de l'Afrique de l'Est, elle est séparée du continent par le Canal du Mozambique. S'étirant sur 1600 km du Nord au Sud et sur 600 km d'Est en Ouest, l'île se répartit sur 5 zones géographiques et depuis Avril 2007, est divisée en 22 régions. Chacune d'entre elles ayant ses propres climats et paysages[1].

- Capitale : Antananarivo
- Superficie : 587 041 km2 (46ème plus grand pays du monde)
- Population= 21 281 844 hab (36,25 hab/km2)
- Indépendance= 26 juin 1960 (de la France)
- Forme de l'Etat= République (transitoire)
- Langues officielles= Malgache, français et anglais
- Président= Andry Rajoelina
- 1er Ministre= Général Albert- Camille Vital
- Monnaie= Ariary (1 €= 2700 AR)
- Fuseau Horaire= UTC+3

Source : The World Factbook

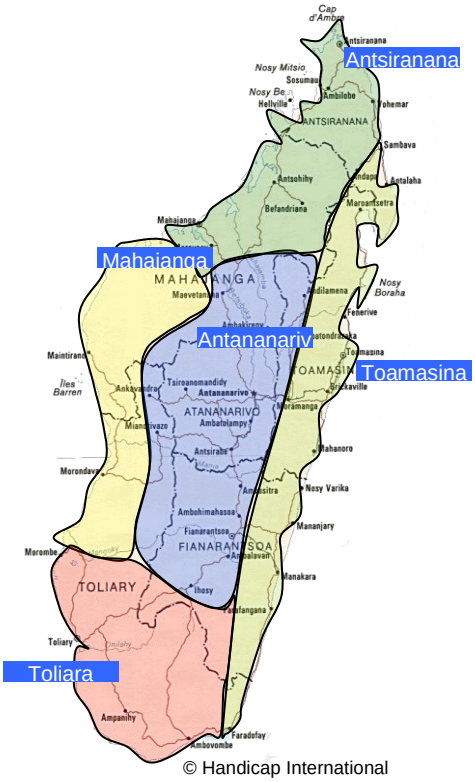

© Handicap International

Tous les cinq ans environ, une longue sécheresse s'installe dans l'île, provoquant une pénurie alimentaire pouvant se développer en famine lorsqu'elle dure plus de deux années consécutives. Dans ces conditions, la population n'a en effet pas le temps de reconstituer son capital.

Madagascar est composé de 18 ethnies, ayant en commun une même base linguistique et de nombreuses traditions. Il existe de nombreuses théories quant aux habitants naturels de Madagascar mais tous s'accordent à dire que les malgaches sont des descendants des Indonésiens, (les premiers à être arrivés sur l'île à la fin du Xème siècle), des Indiens et des Africains. De tout temps, un clivage oppose les Merina, d'origines asiatiques et vivants dans les Hautes-Terres et les « côtiers » d'origines africaines.

Jusqu'à la fin du XIXème siècle, 1895 plus précisément, année correspondant à l'annexion de la France, Madagascar est constitué de Royaumes avec des rois célèbres comme Radama I, premier roi reconnu de Madagascar. **A la suite de l'indépendance le 26 juin 1960 et en l'espace de 30 ans, de nombreux présidents se sont succédés et trois Républiques ont vu le jour**. On retient les noms de Philibert Tsiranana, 1er président malgache et Didier Ratsiraka élu pour 3 mandats consécutifs de 1975 à 1991 et revenant au pouvoir en 1996 jusqu'en 2001, période de crise à Madagascar qui met définitivement fin à son mandat. Cette crise paralysera le pays pendant 6 mois jusqu'à ce que Marc Ravalomanana, maire d'Antananarivo alors soutenu par un large mouvement populaire, devienne président de la République en 2002. Il est ensuite réélu en 2007 pour un second mandat. En 2009, un

[1] Stratégie pluriannuelle Madagascar 2010-2013, Handicap International, Annexe page 6

nouveau mouvement populaire déborde et amène à la démission de Ravalomanana. C'est le nouveau maire d'Antananarivo, Andry Rajoelina qui prend alors le pouvoir.

Aujourd'hui, si la feuille de route a enfin été signée par la HAT le 16 septembre 2011, **les malgaches attendent toujours d'élire officiellement le président de substitution**.

L'histoire récente de Madagascar est donc marquée par des crises politiques régulières entrainant des changements de dirigeants et empêchant tout développement continu d'un pays au potentiel pourtant conséquent. D'après l'Enquête Périodique Auprès des Ménages 2010**, plus de 76,5% de la population vit en dessous du seuil national de pauvreté**[2]. Parmi les classes les plus défavorisées de la société, les plus vulnérables sont sans aucun doute les personnes en situation de handicap (PSH).

Dans son Rapport Mondial sur le Handicap 2011[3], **l'OMS estime le pourcentage de la population mondiale vivant avec un handicap à environ 15%** (soit environ 785 millions de personnes), taux plus élevé que ne le suggéraient ses estimations antérieures (environ 10%) qui dataient des années 1970. A Madagascar, on estime donc le nombre de PSH à environ 3 190 000 personnes.

- 80% des PSH dans le monde vivent dans les pays en voie de développement
- 80% vivent avec moins d'1 euro par jour
- 120 à 150 millions d'entre elles sont des enfants
- 2% ont accès à l'éducation
- 300 millions sont des femmes
- 99% d'entre elles sont illettrées (97% chez les hommes)

Source : Handicap international

Pour beaucoup, le handicap se définit comme l'incapacité d'une personne à réaliser une fonction normale comme marcher ou voir, pour d'autres, ce sont des personnes incapables de vivre en communauté et de contribuer au développement social, culturel et économique de la société, ou encore qu'il s'agit d'une responsabilité individuelle. Mais le handicap est une notion plus complexe car elle est très souvent liée à la pauvreté. Dans les années 1980, le handicap était défini selon la **Classification Internationale du Fonctionnement (CIF)**, une approche très médicale majoritairement centrée sur l'individu, avant que n'apparaissent en 1998 le modèle du **Processus de Production du Handicap** (voir annexe V). Développé par l'Université de Québec et Initié par le Comité Québécois sur la Classification Internationale des déficiences, incapacités et handicaps (CQCIDIH) et l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), le PPH est rapidement reconnu comme totalement novateur dans la mesure où il précise que **le handicap trouve son origine dans les déficiences propre de l'individu** (déficiences mentales, sensorielles et/ou physique) **mais également dans son environnement** dont les caractéristiques politiques, sociales, économiques et architecturales constituent un ensemble d'obstacles et/ou d'éléments déterminants pour la réalisation de ses habitudes de vie et sa pleine participation sociale, qui est un droit fondamental.[4] **Il est alors question ici d'avoir une lecture plus globale et positive, dépassant la responsabilité individuelle, où la personne est attachée à la société et à l'environnement dans lequel elle évolue**. Ce modèle nous amène donc à percevoir le handicap comme : un état non figé et évolutif, une situation relative qui est variable en fonction du contexte et de l'environnement, un état qui peut être modifié grâce à la réduction des déficiences et/ou au développement des aptitudes et/ou à l'adaptation de l'environnement[5]. Si la CIF s'est aujourd'hui éloignée d'une approche purement médicale et s'interroge sur la place faite aux personnes handicapées dans la société (ce qui traduit

[2] http://www.instat.mg/pdf/epm_10poly.pdf
[3] http://www.who.int/disabilities/world_report/2011/accessible_fr.pdf
[4] http://www.ripph.qc.ca/?rub2=2&rub=6&lang=fr
[5] Ibid.

l'évolution internationale des représentations sociales du handicap ces trente dernières années), Handicap International se réfère systématiquement au PPH dans ses programmes à travers le monde.

Crée en 1982, **Handicap international** est une organisation non-gouvernementale, de solidarité internationale et à but non-lucratif dont **le mandat est d'améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables et en particulier des personnes en situation de handicap en participant à la satisfaction de leurs besoins essentiels**. Handicap International défend « l'empowerment », c'est-à-dire la pleine participation des PSH dans la société et se bat pour l'exercice de leurs droits fondamentaux.

En 1989, HI ouvre un programme en France et à partir de 1992, débute **un combat acharné visant à interdire les mines antipersonnel.** Le 10 décembre 1997, l'organisation, ainsi que Human Rights Watch, Medico International, Mines Advisory Group, Physicians for Humans Rights et Vietnam Veterans of America Foundation se voient remettre le prix Nobel de la paix étant les fondateurs de la Campagne Internationale pour Interdire les Mines Antipersonnel (ICBL).

En septembre 2009 est créée la Fédération Handicap International qui regroupe l'association française fondatrice et les associations qui se sont constituées ensuite en Suisse (1996), Luxembourg (1997), Allemagne (1998), Royaume-Uni (1999), Canada (2003) et Etats-Unis (2006). La Fédération met en œuvre les missions sociales communes au réseau fédéral, arrête la stratégie pluriannuel du réseau fédéral et définit les politiques et règles de fonctionnement communes à l'ensemble du réseau. **L'association Handicap International Belgique, créée en 1986, n'est aujourd'hui pas membre de la fédération** et devra prendre prochainement une décision quant à sa possible intégration au réseau. HI Belgique gère actuellement douze programmes dans le monde. En 2010, Handicap International **intervient dans plus de 61 pays et 300 projets avec l'aide de 2521 nationaux sur le terrain, 202 expatriés et 223 collaborateurs au siège.**[6]

Quatre domaines d'action constituent le corps des ses activités : les actions de développement, les actions contre les mines, l'aide d'urgence et le plaidoyer. Les populations cibles sont les personnes souffrant de handicaps permanents ou temporaires, les personnes atteintes de maladies chroniques avec haut risque de développer un handicap (SIDA, diabète) et les personnes souffrant de problèmes de santé mentale et de détresse psychologique. Handicap International intervient également sur leur environnement que ce soit au niveau des familles et des communautés de PH, des groupes et associations de PH, des autorités locales et des institutions publiques et enfin des professionnels de la santé et du secteur social. Depuis presque 30 ans, HI intervient en faveur des personnes handicapées avec **de stricts principes éthiques que sont l'humanité, la solidarité, l'impartialité et l'équité, l'indépendance et l'implication**.

Depuis 1986, l'Organisation est active à Madagascar où elle y a implanté des services d'appareillage et de rééducation au sein de centres hospitaliers dans cinq villes de cinq provinces: Tuléar, Fort-Dauphin, Fianarantsoa, Tamatave, Diego-Suarez et Mahajanga.

La ville de Mahajanga, capitale de la Région Boeny depuis 2004, se trouve à l'embouchure du fleuve Betsiboka, sur la rive Orientale de la Baie de Boeny. Le climat est de type tropical et chaud pendant sept mois de l'année, les mois d'octobre à avril correspondent eux à la saison pluvieuse particulièrement redoutée pour les cyclones et les inondations. L'arrière pays immédiat de Mahajanga est constitué de communes rurales, zone d'agriculture vivrière, de pêche artisanale et d'élevage bovin. La production rizicole de la plaine de Marovoay, deuxième grenier à riz de Madagascar à 90 km au sud de Mahajanga, est écoulée par voie routière sur le marché national et ne transite donc pas par Mahajanga.

[6] http://www.handicap-international.fr/je-minforme/qui-sommes-nous/le-mouvement-handicap-internat/index.html

© Laure Bottinelli

Avec aujourd'hui une population d'environ 200 000 habitants qui la place au 3ème rang des villes les plus peuplées de l'île, Mahajanga fut essentiellement une ville commerciale où les Arabes traitaient leurs affaires non seulement avec les Sakalava, ethnie des régions occidentales de Madagascar, mais aussi avec les Merina, ethnie des Hauts-Plateaux, qui n'avaient eux pas accès à la mer.

Cet accès à la mer explique aussi en partie pourquoi les Français ont commencé leur conquête de l'île à partir de Mahajanga à la fin du XIXème siècle. La plupart des malgaches fuirent la ville à leur arrivée par crainte de représailles et c'est alors que les Français firent appel aux Indiens pour la repeupler. Les autochtones ne revinrent qu'à partir de 1939 à l'occasion des grands travaux d'aménagements, notamment les infrastructures portuaires.

Malgré des années dorées, on assiste aujourd'hui à un déclin des industries qui ont fait la renommée de cette ville et à une perte de vitesse des industries traditionnelles et de l'élevage dans la région. De nombreuses usines ont fermé dans les années 1990 mettant des centaines de personnes au chômage et le marasme économique dans les campagnes poussent les ruraux originaires de toutes les régions à l'exode rural. La pression démographique augmente continuellement et les conditions sociales se dégradent. **De toutes les villes de Madagascar, Mahajanga est la plus cosmopolite**. Les seuls Mahajangais de souche sont les Sakalava qui sont restés après l'arrivée des Français mais ils sont très minoritaires. La ville est aujourd'hui composée à plus de 50% de Merina et de Betsileo venus des Hauts-Plateaux, de Tsimihety originaires du Nord du pays et de Antseka du Sud-Est[7]. La communauté indopakistanaise, plus communément appelée « karana » détient les rouages de l'économie et participe grandement au fait que Mahajanga soit la première ville musulmane du pays. On trouve également une population grandissante d'Asiatiques qui viennent pour les affaires. Toutes ces informations ne sont en revanche que des estimations car **il n'y a pas de recensement ethnique systématique à Madagascar et la mention de l'origine ethnique sur les cartes d'identité fut abolie au lendemain de l'indépendance**.

Au niveau sanitaire, les infrastructures publiques à Mahajanga sont insuffisantes (14 498 habitants par médecin contre 2765 dans le privé)[8] **et la malnutrition est importante** due à la faiblesse du pouvoir d'achat qui, en conséquence, diminue la résistance aux maladies, à l'environnement insalubre, à la mauvaise hygiène corporelle et aux conditions climatiques défavorables**. Les trois pathologies dominantes sont le paludisme, les infections respiratoires aigues et la diarrhée.** Les taux de prévalence sont de 3% pour les IST et de 1,49% pour le SIDA.

Pour ce qui est de l'Education, les enfants bénéficient d'une assez bonne scolarité primaire avec un taux brut de scolarisation (TBS) de 87,8%. Seule la moitié accède au premier cycle de secondaire avec un TA (Taux d'achèvement) de 50,8% et seulement 4,5% s'entre eux vont au Lycée. Parmi ces 4,5% d'élèves, 20,1% décrocheront le Baccalauréat[9].

Les conditions de vie de la population sont donc globalement difficiles et c'est avec beaucoup d'efforts que les infrastructures de la ville se maintiennent. Pourtant, les Mahajangais placent **beaucoup d'espoir dans le développement du tourisme international,** aujourd'hui encore majoritairement national. Le Maire Interim nouvellement arrivé en mai 2011 a par exemple largement appuyé l'ouverture de la ligne aérienne Réunion- Mahajanga de Air Madagascar en Juin 2011. Si le potentiel touristique est bien là (parc national, tourisme balnéaire et culturel), les infrastructures hôtelières de qualité adaptées sont encore insuffisantes.

[7] Etude du marché local d'emploi dans la ville de Mahajanga, Handicap International, page 22
[8] Ibid., page 24
[9] Ibid., page 25

Une grande partie des activités développées par Handicap International à Mahajanga ces dix-huit derniers mois s'est concentrée sur l'amélioration de l'accessibilité de la ville, et plus spécifiquement aux abords des points d'eau, en construisant et en réhabilitant des bornes fontaines. Si au cours de ces dix dernières années, de nombreux efforts ont été fournis afin d'offrir à la population mahajangaise un accès à l'eau potable, avant l'intervention de HI dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, on comptait en 2009 107 bornes fontaines, 23 lavoirs, 12 latrines publiques et 16 complexes bains-douche pour un total de 228 infrastructures (contre 145 à Diego-Suarez, 280 à Tamatave et 258 à Tuléar)[10]. **La majorité, pour ne pas dire la totalité de ces infrastructures était inaccessible aux personnes en situation de handicap qui ne pouvaient ainsi pas accéder à leurs droits les plus essentiels.**

De plus, l'absence de prise en considération par l'Etat et par les autorités décentralisées des besoins des PSH dans l'ensemble des dimensions du développement (économique, social, éducatif, sanitaire et culturel) **conforte la méconnaissance généralisée de la problématique du handicap** et véhicule une image négative des personnes handicapées dans la société y compris au sein de leur famille**,** tout ceci renforçant alors le sentiment d'exclusion.

Dans ce contexte, la volonté d'Handicap International de rendre plus visibles les PH sur les lieux d'eau et d'assainissement tend à **répondre à un double objectif** : donner aux PH un accès à ces services fondamentaux qui permettrait de leur redonner un rôle social et de les rendre visibles dans leur environnement, et deuxièmement, de sensibiliser les usagers à la réalité du handicap et à l'égalité des droits des PH. Ce volet s'inscrit donc à la fois dans une logique urbanistique et sociale. Si la construction et la réhabilitation de bornes fontaines accessibles permettront une meilleure reconnaissance des PH, ces activités seront également bénéfiques pour l'ensemble de la population dans la mesure où ces infrastructures sont les principaux aménagements de proximité des quartiers et sont d'usage quotidien.

Dans le cadre de la capitalisation d'expériences réalisée à Mahajanga durant les six derniers mois (janvier-juillet 2011) de la mise en œuvre de la composante Accessibilité du projet « Ville et Handicap », il convient donc de se demander **en quoi la mise en accessibilité des bornes fontaines publiques, composante clé du Développement Local Inclusif cher à Handicap International, participe à l'inclusion des personnes en situation de handicap sans pour autant échapper aux obstacles propres au contexte local ?**

Pour répondre à cette problématique, nous répondrons successivement à trois questions, correspondant chacune à un axe du document.

> ≈ **Comment vivent aujourd'hui les personnes en situation de handicap à Madagascar et qu'existe-t-il pour lutter contre l'exclusion des « plus pauvres parmi les pauvres » ?**

Cette première question nous amènera d'abord à en savoir plus sur Madagascar, tant au niveau économique que politique et social, à connaître les déterminants du handicap dans ce pays et à savoir comment l'exclusion se concrétise dans le quotidien des personnes en situation de handicap. Nous passerons ensuite en vue les différentes structures qui existent aujourd'hui pour améliorer l'inclusion des PSH, qu'elles soient privées ou gouvernementales. Dans un dernier temps, nous aborderons la façon dont Handicap International interagit avec cette catégorie de la population, et plus spécifiquement sous l'angle du développement local inclusif.

[10] Rano Fisotro madio ho an'ny rehetra, Handicap International, page 7

≈ **Dans quelle mesure l'approche méthodologique utilisée dans le volet de « Mise en accessibilité des Bornes Fontaines Publiques », promouvant à la fois la sensibilisation, la formation, la concertation et la participation des acteurs concernés peut augmenter l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société ?**

Le deuxième axe de ce travail se basera essentiellement sur la capitalisation d'expériences réalisée au cours des six derniers mois du volet « Accessibilité des bornes fontaines ». Si dans un premier temps, il sera nécessaire de remettre l'exercice de capitalisation dans son contexte, nous verrons ensuite qu'il existe 3 composantes clés complémentaires et nécessaires à la diminution de l'exclusion des personnes en situation de handicap, et ce dans le cadre de la mise en accessibilité de bornes fontaines : sensibiliser et former les habitants des quartiers, laisser à la Commune le rôle d'acteur pilier et enfin, favoriser la création d 'un réseau d'acteurs dynamique. De ces trois composantes seront tirées les bonnes pratiques mises en œuvre et les recommandations à tirer pour le futur pour que l'inclusion soit améliorée.

≈ **Quels sont les facteurs susceptibles de créer un décalage entre les objectifs de départ du volet et les résultats au terme de la mise en place du dispositif à Mahajanga?**

Si le travail de terrain a permis de constater à quel point il est important d'analyser un dispositif et d'améliorer sa mise en œuvre en cours de déroulement, contrairement aux évaluations qui observent les retombées positives et négatives une fois le projet terminé, il existe dans un projet des éléments dits exogènes, sur lesquels il est difficile pour les équipes d'agir. Nous analyserons ici trois éléments exogènes qui ont eu un impact de taille sur le déroulement des activités : les conditions initiales et la mise en œuvre du dispositif, l'instabilité politique nationale et au sein de la Commune Urbaine de Mahajanga et enfin la façon dont la culture malgache dans son ensemble peut influencer la mise en place de projet de développement faits « à l'occidental ».

PREMIERE PARTIE

ETRE UNE PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP A MADAGASCAR : UNE SITUATION COMPLEXE A REMETTRE DANS UN CONTEXTE PRECIS

Comment vivent aujourd'hui les personnes en situation de handicap à Madagascar et qu'existe-t-il pour lutter contre l'exclusion des « plus pauvres parmi les pauvres » ? Pour répondre à cette première question, trois temps seront nécessaires. Une première partie s'attachera à présenter le pays sous un angle multidimensionnel, à définir les différents déterminants du handicap à Madagascar et enfin à se questionner sur l'exclusion des personnes en situation de handicap et ses conséquences à la fois au niveau de l'individu mais aussi au niveau de la société. Dans un deuxième temps seront présentées les différentes structures qui existent aujourd'hui à Madagascar pour lutter contre l'exclusion des PSH, qu'elles soient gouvernementales ou privées. Pour terminer la partie, la vision de Handicap International sera abordée plus en détail avec un aperçu historique de ses actions dans le pays, une présentation de ses projets en cours ainsi qu'une définition précise de la notion de Développement Local Inclusif.

1.

LE HANDICAP A MADAGASCAR

1.1 « L'île Rouge » : présentation d'un pays en voie de développement
1.2 Les déterminants du handicap à Madagascar
1.3 L'exclusion : une douleur quotidienne, des conséquences multiples

1.1 « L'ILE ROUGE » : PRESENTATION D'UN PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

Selon la légende populaire[11], **les Vazimba étaient les premiers occupants de l'île**, connus pour être des habitants furtifs, agiles et trapus. Les deux reines fondatrices des royaumes Merina, Rafohy et Rangita étaient également des Vazimba. En 1500, **le Portugais Diego Dias** est le premier Européen à débarquer sur la Grande Ile et à partir de cette date, Madagascar devient une escale sur la route des Indes et fait l'objet de nombreuses tentatives d'implantation européennes. L'histoire de Madagascar peut être divisée **en trois grandes périodes.**

La première période[12] est celle de **Madagascar et ses royaumes**. Si les royaumes Merina, Rafohy et Rangita furent crées en premier, de nombreux se succédèrent. Parmi les rois les plus connus, on peut citer **Andrianampoinimerina**, Roi de 1787 à 1810, qui donna son nom à la ville d'Antananarivo et qui en fit la capitale du pays, ou encore **Ramada I**, roi de 1810 à 1828, qui pendant son règne, vit de nombreux missionnaires européens venir s'installer dans la capitale et avec eux leur culture, leur religion et le développement de nouvelles techniques. Si la **Reine Rasoherina**, Reine de 1863 à 1868, est celle qui a poursuit l'action de son mari défunt, le roi Ramada II, qui était d'ouvrir le pays à l'Europe, c'est sous le règne de la **Reine Ranavalona III**, Reine de 1883 à 1897, que la présence française devint incontournable au détriment de l'influence anglaise. **Le 6 aout 1896, la colonie de Madagascar est officiellement reconnue par l'Assemblée Nationale Française.**

La deuxième période correspond donc **à la période coloniale.** Bien que cette dernière n'ait duré que 70 ans, elle a participé au renforcement de la centralisation de la monarchie Merina et a laissé **de nombreux héritages** derrière elle tels que : le développement des services hospitaliers et de l'éducation, l'émergence de nouveaux loisirs, la domination du catholicisme ou encore l'économie de

[11] Stratégie pluriannuelle Madagascar 2010-2013, Handicap International, Annexe page 4
[12] Idid.

marché[13]. En 1947, une insurrection populaire sévèrement réprimée marque le début d'une forte volonté d'en finir avec la colonisation et **le 26 juin 1960, l'indépendance du pays est proclamée.**

La troisième et dernière période est celle de **l'indépendance et des trois républiques qui suivirent**. En 1960, **Philibert Tsiranana est élu premier président de la Première république de Madagascar.** Son mandat sera marqué par l'entrée de Madagascar sur la scène internationale et par son adhésion à l'Union Africaine. Cependant, l'économie stagne et la population reproche au président d'être trop près des Français. Il quitte ses fonctions en 1972 et donne les pleins pouvoirs au général Ramanantsoa : **c'est le début de la Deuxième république**. Jusqu'en 1975, le pays est géré par un directoire militaire et le 14 juin de la même année, **Didier Ratsiraka est nommé chef d'Etat du gouvernement**. Connu sous le nom de l'Amiral Rouge, il institua **un régime dictatorial se réclamant du socialisme** et plongea le pays dans la misère : Madagascar devient l'un des pays les plus pauvres du monde.

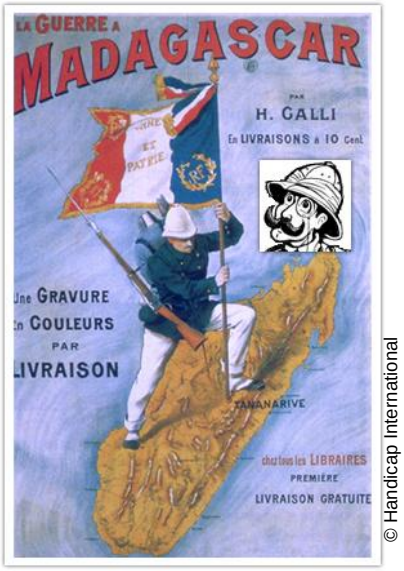

© Handicap International

En 1993, il perdit les élections contre **Albert Zafy**. Ce dernier, à l'origine de la Troisième République, quittera néanmoins son poste en 1996 sans terminer son mandat après de graves mésententes avec son dernier Premier Ministre. Ratsiraka revient alors au pouvoir en 1997 avec un projet de société humaniste écologique. Il perdra aux élections face au Maire d'Antananarivo, Marc Ravalomanana en 2001. Ces élections seront marquées par une crise de 6 mois causée par des affrontements violents entre les partis des deux hommes. Un blocus s'abat sur Tananarive pendant environ 4 mois pour faire céder Ravalomanana et à son terme, **Ravalomanana est reconnu comme le nouveau président de la Troisième République**. Sur le plan économique, le nouveau président prône la libéralisation et le développement rapide et durable. Il est réélu en 2005 malgré un faible taux de participation.

Au premier trimestre 2009[14], le président mène un **bras de fer intense avec le Maire de la Commune Urbaine d'Antananarivo, Andry Rajoelina**, qui manifeste contre la politique du président. De violentes émeutes secouent la capitale faisant des dizaines de morts. Le 17 mars 2009, 10 000 manifestants envahissent le palais présidentiel avec l'appui de l'armée, forçant Ravalomanana à démissionner. **Andry Rajoelina s'autoproclame alors président de la Haute Autorité de la Transition et prête serment le 21 mars 2009**. Malgré un référendum constitutionnel prévu pour septembre 2009, des élections législatives pour mars 2010 et une élection présidentielle pour octobre 2010, la HAT n'est aujourd'hui toujours pas reconnue par la communauté internationale. Une sortie de crise semble pourtant possible puisque **la HAT signe le 16 septembre 2011 une feuille de route commune permettant la mise en place d'élections prochaines**.

Sur le plan économique, après avoir été **un des pays africains avec le plus de potentiel dans les années 1960**, Madagascar a connu une forte régression, essentiellement due à une mauvaise gestion économique. **La voie socialiste prise en 1975 est l'une des causes du retard** entrainant la dégradation des infrastructures et mettant un frein administratif au développement des entreprises et des investissements. Si le pays a connu une **croissance continue allant de 9,8% en 2003 à un taux moyen de 5% par an environ entre 2004 et 2006,** les crises politiques multiples continuent d'immobiliser et de fragiliser le pays**.**[15]

[13] Ibid., page 5
[14] Ibid.
[15] Stratégie pluriannuelle Madagascar 2010-2013, Handicap International, page 9

- IDH : 0,533 (143ème)
- PIB : 5,5 millions de US$ en 2007
- PIB par habitant : 263$ en 2007
- Revenu minimum mensuel : 60 000AR (24 €)
- Principale fournisseur : Bahrein (24,5%), France (17%), Espagne (15%)

Source : France Diplomatie

L'île possède pourtant de riches ressources, que ce soit au niveau de l'agriculture, des minéraux ou de l'attrait touristique pour la nature. De nombreux produits sont d'ailleurs exportés tels que la vanille, les crevettes, le café et les girofles.

Après la mise en œuvre du **Plan Education Pour Tous** en 2005, l'éducation est aujourd'hui confrontée à une situation imprévue qui est l'explosion des effectifs. **Le nouvel enjeu est alors de gérer l'extension du système et de conserver l'objectif d'une éducation pour tous.** L'objectif moteur posé par le MAP (Madagascar Action Plan réalisé sous Ravalomanana en 2006) repose sur la qualité du service mais sa mise en œuvre est difficile compte tenu de la mauvaise préparation et du niveau insuffisant des enseignants. Certains enseignants FRAM (recrutés et payés par les communautés locales et/ou les associations de parents d'élèves) n'ont même pas le niveau BEPC, niveau minium requis normalement. La poursuite de la réforme est alors aujourd'hui remise en question par la HAT.[16]

- Taux d'alphabétisation des adultes (2000-2005) : 59%
- Taux de scolarisation dans le primaire, projection 2000-2006 : 76%
- Taux de scolarisation brut dans le secondaire, projection 2000-2006 : 14%

Source : UNICEF Madagascar

Au niveau social, il n'existe pas de vraie sécurité sociale dans le pays. Seules les assurances sociales telles que les congés maternités (demi-salaire), une allocation familiale (de 2000 AR (75 centimes d'euro) par enfant/mois) et quelques prises en charges d'accidents et de retraites (environ 1/3 du dernier salaire) sont payés par l'Etat.[17] **La famille et les clans restent donc les vrais pourvoyeurs d'une protection sociale.**

Sur le plan de la santé enfin, **des avancées considérables dans le renforcement du système** ont été notées ces dernières années, en particulier au niveau de la **santé maternelle et infantile ainsi qu'au niveau de la lutte contre les maladies**[18]. En revanche, malgré un nombre de Centres de Santé de Base et de médecins important, **l'accès au système de santé reste insuffisant**. On compte 2494 Centres de Santé de Base pour une superficie de 587 040 km2, ce qui fait qu'un CSB recouvre en moyenne 234 km2, une surface importante au vue du manque de transport et du mauvais état des routes.[19] Ceci peut s'expliquer entre autre par le niveau de pauvreté de la population, le fait que les soins soient payants et que leur qualité reste moyenne, que malgré des tarifs fixes les médecins et autres personnels de santé demandent toujours des « indemnités complémentaires » ou que les médecins ou infirmiers sont souvent appelés en réunion et sont alors absents des CSB. Enfin, les guérisseurs traditionnels présents dans quasiment tous les villages sont généralement préférés par la population. Selon ONUSIDA, **l'épidémie de VIH à Madagascar est considérée à faible prévalence**. Les modélisations réalisées fin 2007 montrent que seules 0,14% de la population adulte vit avec le VIH, ce qui représente 12 500 personnes.

[16] http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Madagascar/MadagascarEPT.pdf
[17] http://www.cnaps.mg/FR/
[18] Stratégie pluriannuelle Madagascar 2010-2013, Handicap International, page 11
[19] Ibid.

En revanche, Madagascar est l'un des pays représentants **le taux d'endémicité de la filariose le plus élevé au monde**[1]. En 2004, le Ministère de la Santé a procédé à l'analyse de la prévalence de la filariose à l'échelle nationale : 98 districts sanitaires sur 111 ont ainsi été qualifiés d'endémique.

Cette présentation sommaire des systèmes transversaux du pays permet de mettre des données précises sur les conditions de vie de la population et représente ainsi une lecture éclairante pour pouvoir mieux appréhender **les déterminants de la situation de handicap dans un pays en voie de développement comme Madagascar.**

- Nombre de lits d'hôpitaux (pour 1000 hab) en 2005 : 0,08
- Nombre de médecins (pour 1000 hab) en 2007 : 0,49
- Espérance de vie à la naissance : 63 ans
- Immunisation contre la diphtérie, la coqueluche et le tétanos (%des enfants de 12-13 mois) : 59%

Source : World Perspective Monde

1.2 LES DETERMINANTS DU HANDICAP A MADAGASCAR

Evaluer le niveau d'intégration des PSH à la société se fait entre autre par l'observation de la prise en compte du handicap par cette même société, et **à Madagascar, les personnes en situation de handicap évoluent quotidiennement dans un environnement qui reste encore trop peu adapté à leurs besoins**. Il existe ainsi de nombreux déterminants permettant de caractériser le niveau d'intégration des personnes en situation de handicap à la vie de la Cité, ce niveau variant selon les pays. Pour mieux comprendre la situation du handicap à Madagascar, **les déterminants abordés seront les suivants** :

Sur le plan juridique, le début de la reconnaissance des personnes handicapées et de leurs besoins spécifiques par le Gouvernement malgache date de 1998 lorsque ce dernier a adopté une loi relative aux personnes handicapées ayant comme objectif « d'assurer à toutes les personnes handicapées la reconnaissance, la jouissance et l'exercice par elles-mêmes ou par d'autres personnes de tous les droits reconnus à tous les citoyens sans distinction[20] ». Complétée par un décret en 2001, cette loi s'est décomposée en 2005 en six arrêtés inter-ministériels relatifs à l'Education, la Santé, le Travail et l'Emploi, la Formation professionnelle, les Droits sociaux et la mise en place d'une carte d'invalidité[21]. Malgré ces premiers efforts, l'efficience de ce corpus juridique est aujourd'hui limitée dans la mesure où aucunes obligations ne sont faites dans la prise en compte du handicap. **Il n'est question que d'incitation, invitation et encouragement**. Aussi, aucun mécanisme de vulgarisation n'a été développé pour le grand public et un grand nombre de services déconcentrés n'ont même pas connaissance de ce texte. Au niveau politique, encore trop peu de ministères prennent en compte la notion de handicap dans leurs programmes, et seul des efforts de la part du Ministère de la Santé et du Planning Familial et le Ministère de l'Education ont été notés.

Au niveau administratif, la loi relative aux personnes handicapées donne le droit aux PSH depuis 2005 d'avoir **une carte d'invalidité**. Cette carte est un premier pas vers une reconnaissance publique et devrait normalement leur donner droit à certains avantages comme des réductions de prix pour les transports publiques (200 AR au lieu de 300 AR). Malheureusement, comme il a été noté plus haut, dans la réalité la loi relative aux personnes handicapées **ne crée aucune obligation** et nombreuses sont alors les compagnies de bus qui refusent de l'appliquer.

[20] http://www.handi-gasy.org/loi-n97-44.html
[21] http://www.handi-gasy.org/decret-n2001-162.html

Economiquement, leur accès au marché de l'emploi est très restreint ce qui s'explique en partie par **le nombre de postes limités** qui leur sont proposés et par la **stigmatisation importante** qui existe autour de leur handicap. Il est difficile aujourd'hui de savoir quelle part de la population en situation de handicap a aujourd'hui un travail dû à l'absence de sondage actualisé, mais il est néanmoins possible de dire que pratiquement la totalité d'entre elles vit sous le seuil de pauvreté et que les salaires ne suffisent pas à couvrir leurs besoins de base.

L'aménagement de l'espace urbain est également un déterminant clé de l'intégration des PSH dans la société. A Madagascar, l'idée qu'un espace soit accessible pour des personnes handicapées est très récente dans la mesure où avant la **signature de la Charte de la Ville Accessible en 2009** (initiée par Handicap International dans le cadre du Développement Local Inclusif) par les autorités locales, la société civile et les entreprises privées dans les quatre grandes villes côtières que sont Diego-Suarez, Mahajanga, Tamatave et Tuléar et en 2011 Antananarivo, il n'existait que très peu d'infrastructures accessibles à tous. Depuis, des projets d'accessibilité ont été mis en place dans les grandes communes avec l'appui d'Handicap International, comme par exemple **la mise en accessibilité de bâtiments recevant du public ou des espaces publics** (parc, bord de mer, bornes fontaine), sous l'œil du Groupe de Travail Accessibilité (GTA) qui existe aujourd'hui dans chacune des cinq villes et qui s'impose doucement comme l'entité de référence en termes d'accessibilité.

Au niveau sanitaire, les structures spécialisées pour les personnes handicapées sont quasi inexistantes à Madagascar et seuls **les SAR (Service Appareillage Rééducation** implantés en 1986 par Handicap International dans les villes de Diego-Suarez, Mahajanga, Tamatave, Fianarantsoa, Fort-Dauphin et Tuléar tentent de répondre aux besoins des PSH. En 1993, on assiste à une extension des activités d'Handicap International au Centre d'appareillage de Madagascar à Antananarivo. Il existe également depuis 2004 un programme d'Handicap International dans la région d'Atsinana, Tamatave concernant le **traitement des personnes atteintes de la filariose lymphatique**, maladie au taux d'endémicité parmi les plus élevé du monde dans cette région. **Très peu d'infrastructures sont donc dédiées aux PSH** et des progrès très nets restent à être faits dans le domaine sanitaire concernant la prise en charge des personnes en situation de handicap dans leur environnement et pas seulement sur les bases d'une vision médicalisée qui peine à dépasser l'aide physique.

L'implication associative des personnes handicapées est également un déterminant qui reflète leur degré d'intégration à la vie en société. S'il existe aujourd'hui beaucoup d'associations pour les personnes en situation de handicap, ces associations, mise à part une actions. **Le Collectif des Organisations de Personnes Handicapées** (COPH) est actuellement la plus importante fédération multi-déficience de PSH à Madagascar (voir page 29). Elle est présente sur l'ensemble du territoire national par le biais de ses unions régionales et de ses associations constituantes (plus de 150 à ce jour)[22].

Enfin, **le déterminant psycho-social** joue un rôle de taille pour caractériser la situation des personnes handicapées. Globalement, il persiste aujourd'hui à Madagascar, **une image négative des personnes handicapées dans la société y compris parmi les personnes handicapées elles-mêmes et leurs familles**. L'absence de soutien individuel et collectif aux initiatives des PSH rend donc difficile leur inclusion dans les cercles sociaux.

Le **poids des représentations et des préjugés** sont enfin des éléments favorisants le sentiment d'exclusion dont sont victimes les personnes en situation de handicap.

[22] http://www.handi-gasy.org/association-des-personnes-handicape.html

1.3 L'EXCLUSION : UNE DOULEUR QUOTIDENNE, DES CONSEQUENCES MULTIPLES

Au premier semestre 2005, les équipes d'Handicap International menèrent en collaboration avec le COPH **un diagnostic participatif** dans les villes de Diego-Suarez, Mahajanga, Tamatave et Tuléar menant à certaines conclusions sur les perceptions socioculturelles du handicap à Madagascar[23]. En plus de ces études, **des enquêtes terrain complémentaires ont été menées dans 4 quartiers de Mahajanga** (Ambovoalanana, Ambalavola, Tsararano Ambany et Antanambao Sotema) au mois de Juin 2011. Ces enquêtes, destinées à mieux comprendre l'exclusion ressentie par les PSH, consistaient à demander aux personnes handicapées ce que signifiait pour eux « être intégré à la société ». Pour aborder cette question de façon complète, **de nombreuses thématiques ont été abordées, telles que le travail, la famille, l'accessibilité de la ville ou encore les activités en dehors du foyer.** Les rencontres avec les PSH se sont toujours faites à leur domicile, pendant environ 1h de temps avec une animatrice d'Handicap International aidant à la traduction.
L'ensemble de ces études montre que de manière générale, à Madagascar**, être handicapé est synonyme de : incapacité, dépendance, poids, faiblesse, manque, souffrance, entrave, différence et pitié.** Cette perception conduit donc très souvent à l'exclusion sociale des personnes en situation de handicap. Le processus de rejet lui, diffère selon la nature du handicap et les incapacités qui lui sont liées, et la gravité du handicap est jugée au niveau de la dépendance générée, renvoyant ainsi aux notions d'utilité/d'inutilité sociale.

LE PROCCESSUS DE REJET RESSENTI PAR LES PSH

Les entretiens de juin 2011 confirment l'idée que les personnes avec un handicap physique lourd (souvent la paralysie du bassin et des jambes) sont très souvent confrontées au rejet de la société et de leur famille. Rose Delima, une jeune fille âgée de 23 ans et paralysée des jambes à partir des hanches depuis l'âge de 4 ans, expliquait avec beaucoup d'émotion le fait que son père l'ait abandonné suite à l'apparition de son handicap. Sa mère, ses frères et sœurs ont alors dû quitter le foyer et s'installer ailleurs. « *Mon père m'a exclut complètement de sa vie et c'est difficile d'être rejetée par quelqu'un de sa propre famille* ».

On peut cependant noter que si une personne en situation de handicap réussit à atteindre **un certain niveau d'autonomie**, bien souvent lié au fait d'avoir un travail, **elle est très vite considérée comme une personne à part entière et est facilement intégrée dans la communauté**. Ceci est particulièrement valable pour les personnes avec une déficience physique.

LE TRAVAIL COMME MOYEN D'INTEGRATION A LA SOCIETE

La quasi totalité des personnes interrogées à Mahajanga en juin 2011 ont répondu par l'affirmative à la question « Votre travail vous aide t'il à vous sentir plus intégré dans la société ?». Pour Serywistin, jeune homme de vingt-cinq ans paralysé à partir du bassin, son travail a changé sa vie. Avant, il a avoué se sentir totalement inutile et exclu de la société mais depuis qu'il travaille en tant que dépanneur d'appareils électroménager, les gens l'appellent pour passer des commandes, il se déplace en fauteuil roulant pour faire des réparations à domicile et il est aujourd'hui connu dans son quartier et même au-delà. *« Je me sens intégré et mieux dans ma peau depuis que je travaille parce que je suis en contact avec les gens et qu'ils me reconnaissent* ».

Aussi, il a assez rapidement été remarqué que l**es situations d'extrême vulnérabilité dans lesquelles se trouvent les PSH ont un large impact sur leur personnalité.** En effet, le handicap est une source de frustration, de culpabilité, de honte, de désillusions et de précarité qui ne fait

[23] Rano fosotro madio ho an'ny rehetra, Handicap International, avril 2008, page 8

qu'accentuer leur exclusion à la vie en société. En février 2011, un animateur d'Handicap International s'était rendu au domicile d'un jeune homme d'une vingtaine d'années lourdement handicapé des jambes depuis l'âge de 5 ans suite à une maladie inconnue. Il vivait avec sa mère, ses frères et ses sœurs. Depuis l'apparition de son handicap, sa mère le portait partout afin qu'il se déplace mais à l'adolescence, il devint trop grand et trop lourd alors il n'avait pas d'autres choix que de rester chez lui. En février, cela faisait plus de 10 ans qu'il n'était pas sorti de son domicile et il avait été très difficile de lui parler, tant il était renfermé et tendu. C'est sa mère qui avait répondu à la majorité des questions. Depuis, il a intégré le projet d'Accompagnement Social d'Handicap International, programme dans lequel il a pu avoir un fauteuil roulant lui permettant de se déplacer seul. La deuxième visite au mois de Juin avait été beaucoup plus positive. Le jeune homme vit maintenant seul (même si sa mère lui rend visite plusieurs fois par jour et que son frère l'aide quotidiennement) et travaille. Il semblait beaucoup plus détendu et un vrai contact avait pu être établi avec lui. Cet exemple montre à quel point le degré de handicap et de vulnérabilité a un impact sur la personnalité des PSH. **De plus, perdre une partie de soi endommage la confiance et l'estime de soi et par là, les relations avec autrui**. Or, les capacités relationnelles d'une personne sont les bases de son insertion sociale. Le handicap en lui-même n'est pas le seul facteur d'exclusion, mais la détresse psychologique et les comportements d'intolérance, de discriminations et d'agressivité qu'il engendre chez les personnes handicapées peuvent maintenir certaines d'entre elles en dehors de la vie sociale.

Le regard porté sur la personne handicapée, tant par la société que par la famille est donc rarement neutre et est souvent marqué par de nombreux préjugés qui déterminent la place offerte aux PSH dans la vie économique, sociale et culturelle de la communauté malgache. **Ce regard définit généralement la personne handicapées sur la base de son infirmité et réduit celle-ci à la somme de ses incapacités.**

A Mahajanga, la totalité des personnes en situation de handicap interrogées ont fait part **du peu de structures d'accueil qui leur sont réservées.** Personne n'a été en mesure d'en citer une seule et s'il existe bien l'école Nur qui accueille des enfants sourds et muets, l'école Fitiavana qui permet la scolarisation des enfants handicapés mentaux et physiques et l'école privé La Confiance ayant une salle de classe intégrant les enfants avec un handicap moteur, ces écoles sont une minorité et trop peu d'enfants y ont accès. Parmi les idées émises par les PSH interrogées sur la construction de nouvelles structures d'accueil, ont été retenues **: une structure médicale spécialisée pour les PSH, une structure qui favorise les loisirs des jeunes handicapés, des cités/logements pour les jeunes en situation de handicap, des centres de formation ou encore des écoles pour les enfants vivant avec une déficience.** La conséquence de ce manque d'accessibilité est bien l'exclusion, qui a alors de fortes répercussions sur leur intégration dans le monde du travail, leur vie associative et sportive ainsi que leur épanouissement personnel.

Sont invoquées comme cause de handicap [24]: congénitales (de naissance), maladie (carence en vitamine A, hypertension, diabète), séquelles d'injection, séquelle liées à des avortements, accouchements sans assistance, accidents et actes de violence notamment sur les femmes enceintes. Dans un deuxième temps, on attribue le handicap à des croyances traditionnelles (fautes, malédiction/fady**). En milieu urbain, il est intéressant de noter une superposition des conceptions modernes et traditionnelles du handicap, phénomène né de l'exode rural**. Ce constat se traduit souvent par une connaissance scientifique, rationnelle des origines du handicap (ex : dû à une maladie) avec des explications traditionnelles (la maladie est provoquée par un envoûtement/une punition).

[24] Stratégie pluriannuelle Madagascar 2010-2013, Handicap international, page 15

LA PIQURE A L'ORIGINE DU HANDICAP

Au cours des entretiens passés en juin 2011 à Mahajanga, une majorité des personnes interrogées, ou leurs parents, ont répondu que l'injection faite par le médecin dans leur enfance était la cause de leur handicap. S'il est vrai que tous ont eu une piqûre, souvent suite à la contraction de la polio, il reste ancré dans les mentalités que la piqure est à l'origine du handicap et non la maladie en elle-même.

Enfin, au cours des entretiens, un temps important a été consacré à la notion d'accessibilité et il en ressort que globalement, **Mahajanga est une ville très peu accessible**. Pour Rasoananivo, femme d'une quarantaine d'années paralysée des jambes et se déplaçant avec des béquilles, si la plupart des axes principaux sont goudronnés, ce sont les canaux qui séparent les chemins dans la majorité des quartiers qui rendent ses déplacements difficiles :

« Les canaux du Vallon de Mitzinger ne sont pas du tout pratiques. En béquille, je ne peux pas sauter par-dessus un canal, donc je dois faire un grand détour et trouver un autre chemin. Je perds tous les jours beaucoup de temps. Il faudrait mettre des planches en bois pour pouvoir traverser l'eau ».

En fauteuil roulant, le problème des canaux reste le même et **il est quasi-impossible pour une personne en fauteuil ou en béquille de se déplacer dans les rues où il y a du sable et des pierres**, ce qui représente une large majorité des rues dans les bas quartiers. De plus, les rues sont rarement dotées de trottoirs, ont de larges trous et bien souvent, les bouches d'égouts ne sont pas refermées. Aussi, si certains bus s'arrêtent pour prendre des personnes handicapées et prennent le temps d'attendre, ce n'est pas toujours le cas et il n'est pas rare qu'une personne doive attendre quatre ou cinq bus avant de pouvoir monter. Enfin, les personnes interrogées ont répondu à l'unanimité que **le bloc administratif était le bâtiment de leur choix à rendre accessible en premier.** En effet, ce bâtiment situé sur la plus haute colline de Mahajanga et muni seulement d'escaliers est l'endroit où les habitants doivent se rendre pour prendre leur Carte d'Identité Nationale et leurs papiers administratifs. Si d'autres bâtiments sont inaccessibles, ce dernier paraît être aux yeux de tous le plus important.

André-Brice, masseur à domicile d'une cinquante année et handicapé d'un pied beau depuis l'enfance résume assez bien la situation des personnes handicapées à Mahajanga.

« *Elle est dure la vie des personnes handicapées à Madagascar et la ville de Mahajanga n'est pas faite pour que nous puissions nous déplacer. Mais moi, j'arrive quand même à travailler et j'ai beaucoup d'amis, handicapés ou non, donc je ne me sens pas exclu socialement, j'ai une femme, six enfants et des amis, mais je suis exclu financièrement car je suis pauvre* ».

Ces entretiens et ces enquêtes ont permis de montrer l'exclusion quotidienne dont étaient victimes les PSH, et ce pour de nombreuses raisons. Aussi, la famille est l'autorité qui prend le plus souvent sous son aile la personne en situation de handicap**. Pourtant, il existe à Madagascar tout un réseau d'acteurs gouvernementaux, associatifs et privés** qui s'organise et tente tant bien que mal de réduire le sentiment d'exclusion dont sont victimes les personnes en situation de handicap.

2.

LE SYSTEME D'ACTEURS A MADAGASCAR ET SA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION DES PERSONNES HANDICAPEES

2.1 Les structures gouvernementales
2.2 Le mouvement associatif et la société civile
2.3 Les organisations internationales

2.1 LES STRUCTURES GOUVERNEMENTALES

Si pour atteindre son objectif de « réduction effective de la pauvreté et une amélioration tangible de la qualité de vie des Malagasy [1]», **le MAP** (Madagascar Action Plan), plan d'action élaboré par Ravalomanana en 2006 **devait offrir un cadre d'expression privilégié pour une prise en compte active de la question du handicap dans le développement et être une opportunité favorisant la participation accrue des PSH au processus de développement local et national**, il est aujourd'hui difficile de faire un état des lieux du niveau d'atteinte de cet objectif. En effet, le niveau d'atteinte des objectifs du MAP lui-même n'a jamais été évalué et ne le sera probablement jamais car l'arrivée au pouvoir d'Andry Rajoelina a été synonyme de retrait MAP dans les programmes politiques, **le président de la HAT voulant abandonner ce programme et revenir au DSPR** (Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté). Rares sont donc les programmes gouvernementaux en faveur des personnes handicapées. On note cependant des efforts de la part de quelques ministères.

Une première prise en compte du handicap est en effet faite au niveau du **Ministère de la Santé et du Planning Familial**, auquel s'est greffé en 2007 **le Ministère de la Population et des Affaires Sociales.** Ce Ministère est donc le Ministère de tutelle pour tout ce qui concerne la prise en charge médicale, paramédicale et l'insertion sociale des personnes en situation de handicap[25]. Aussi, ce Ministère avait établi en 2002 une Politique Nationale de Prévention et Soins aux Personnes Handicapées (Politique N° 23/12/99) mais elle reste inappliquée à ce jour[26]. Le document référence du Ministère est le « Plan de Développement-secteur santé 2007-2011 » dans lequel est fixé un objectif de prévention du handicap formulé ainsi : « Taux de prévalence des personnes en situation de handicap réduit ». Les stratégies proposées sont : l'intensification de la prise en charge correcte des pathologies causales des handicaps, le renforcement de la prise en charge des handicaps et la promotion des activités communautaires pour la prévention des handicaps. Cette approche reste toutefois très médicale et le retour du Ministère de la Population et des Affaires Sociales depuis la prise de pouvoir d'Andry Rajoelina pourrait redynamiser l'aspect de l'insertion sociale des personnes handicapées. **Les actions du Gouvernement laissent cependant entrevoir que le handicap reste mal compris et que l'approche d'assistanat est privilégiée**.

[25] Ibid. page 21
[26] Ibid.

Depuis 2008, le système de l'Education Nationale Malgache a été modifié par le Plan Education Pour Tous[27]. Ce document aborde la question des enfants aux besoins spécifiques, bien que pour le Ministère de l'Education Nationale (MEN), ce terme ne prend en compte que les enfants avec un handicap physique, sans référence aux autres types de déficience. Le document souligne entre autre l'incapacité du MEN à prendre en compte dans le cadre ordinaire les besoins spécifiques des enfants avec un handicap, ce qui limite la prise en compte des principes d'éducation inclusive dans la stratégie de l'Education Nationale. En cohérence avec cette décision, la stratégie de construction des écoles ne fait qu'une référence très limitée aux normes d'accessibilité. **Suite à la parution de ce document, le MEN s'est engagé à revoir sa définition de l'enfant en situation de handicap et à élargir cette dernière aux différentes déficiences mais aussi à avoir une position plus claire en matière d'éducation inclusive.** Cette approche est fortement défendue par l'UNICEF et l'Ambassade de Norvège, les deux autres acteurs de l'éducation inclusive à Madagascar.

Outre les programmes ministériels, il existe également à Madagascar **des services d'accompagnement social et de formation professionnelle destinés aux personnes en situation de handicap**. Dans un grand nombre de communes, on trouve aussi **des services sociaux** mais ces derniers ont une capacité d'accueil limitée et sont généralement mal formés sur le handicap, mettant trop souvent en avant davantage une approche d'assistanat qu'une véritable démarche de travail social favorisant la responsabilisation et l'autonomisation des bénéficiaires. L'approche inclusive est donc réduite à une approche spécialisée ne permettant pas la participation sociale de la personne en situation de handicap. Concernant **les centres de formation professionnelle,** il en existe de toutes sortes dans des domaines très variés pour des niveaux également variés. Du fait qu'ils soient généralement payants, l'insertion des personnes en situation de handicap se fait plutôt bien, à condition que la personne ait le niveau de base requis.

Bien qu'elles existent depuis quelques années, les régions n'ont pas vraiment de structures adaptées aux personnes handicapées, les services sociaux des communes étant ceux vers qui les PSH se tournent. De manière générale, les autorités participent aux projets mis en place par les Organisations Internationales, ce qui montre ainsi leur intérêt, mais aussi que leur manque de budget est souvent l'explication principale de leur manque d'initiative.

Parallèlement au Gouvernement**, les différentes associations** ont également **un poids de taille dans la représentativité des personnes handicapées à Madagascar.**

2.2 LE MOUVEMENT ASSOCIATIF ET LA SOCIETE CIVILE

Il existe à Madagascar de nombreuses associations de personnes en situation de handicap. Ces dernières, mis à part une ou deux exceptions, **ont de grandes difficultés de fonctionnement et de mise en œuvre de leurs activités**[28]. En effet, elles ont une faible autonomie financière et matérielle et la mentalité de leurs membres ne facilite pas leur développement et leur dynamisation dans la mesure où la majorité de ceux-ci sont dans une approche d'assistanat et ont eux-mêmes de grosses difficultés financières. Pour les PSH membres, l'association est donc d'abord vue comme une possible solution à leurs problèmes financiers immédiats. Si leur situation financière ne s'améliore pas rapidement une fois devenu membre, il a été remarqué que leur implication et leur motivation à faire fonctionner l'association diminue rapidement. Enfin, les associations ne sont pas dotées de stratégies de pérennisation des activités et elles ont une faible capacité de mobilisation de ressources et de partenariat ainsi que de coalition avec le mouvement de la société civile en général.

[27] http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Madagascar/MadagascarEPT.pdf
[28] Stratégie pluriannuelle Madagascar 2010-2013, Handicap international, page 20

La majorité des associations sont regroupées au sein de six fédérations que compte actuellement le pays. **Parmi ces six fédérations, deux sont des fédérations multi-déficiences et quatre sont des fédérations spécialisées par déficience**.

Après plusieurs tentatives sans succès, les fédérations malgaches sont aujourd'hui parvenues à mettre en place **une plateforme dans le but d'intensifier leur collaboration**. Opérationnelle depuis peu, il est encore trop tôt pour un bilan de cette dernière.

Parmi les deux fédérations multi-déficiences, le **Collectif des Organisations de Personnes Handicapées (COPH)** est la plus importante et est aussi la plus grande à Madagascar. Présent sur l'ensemble du territoire par le biais de ses unions régionales et de ses associations constituantes (plus de 150 à ce jour), le COPH[29] a notamment pour mandat de « rassembler les organisations des personnes handicapées de Madagascar ainsi que les organisations de soutien aux personnes handicapées et le développement d'un environnement légal, juridique, économique, social et culturel permettant la pleine participation des personnes handicapées dans la société ». Malgré son développement rapide et l'extension de ses activités grâce à ses partenariats avec des organisations internationales comme Handicap Handicap International et des financements propres obtenus auprès de l'Ambassade de France, **la fédération souffre d'une faiblesse majeure** : sa difficulté de faire fonctionner sa structure fédérative et de renforcer ses associations membres. En septembre 2010, lors de la cérémonie d'anniversaire de ses dix ans, le COPH a connu de nombreux problèmes de gestion et de bonne gouvernance et aujourd'hui, son avenir semble assez incertain.

La deuxième fédération est l'Union Nationale des Handicapés Malgaches (UNAHM). Créée en 1980 et affiliée à l'Organisation Mondiale des Personnes Handicapées (OMPH), elle réunit vingt-deux associations réparties sur l'ensemble du pays représentants des personnes aux handicaps divers. Le président de l'UNAHM est actuellement le président de la Plateforme des

Viennent ensuite les **fédérations spécialisées qui sont au nombre de quatre[30].**

La Fédération Malgaches des Sourds ou Federasionan'ny Marenina eto Madagasikara (FMM) créée en 2004 est la plus ancienne initiative faite pour les personnes handicapées puisqu'elle est née de l'association des sourds et amis de Madagascar elle-même créée en 1971. La FMM réunit neuf associations et elle est membre de la Fédération Mondiale des Sourds (WFD) et de la Fédération des Sourds en Afrique de l'Est et du Sud.

La deuxième fédération est la « Malagasy Paralympic Committee » (MPC), créée en 1994, elle est reconnue comme une Fédération sportive à part entière. Elle compte 600 sportifs répartis sur l'ensemble du pays ainsi que 8 ligues régionales. Son objectif est d'encourager l'accessibilité des personnes handicapées aux activités sportives sous forme d'handisport ou d'inclusion aux différentes disciplines sportives et fédérations existantes.

[29] http://www.handi-gasy.org/donn-es-permanent/le-coph.html
[30] http://www.handi-gasy.org/les-f-d-rations.html

Créée en 2006, **l'Union Nationale des Personnes Handicapées Mentales** (UNAPHAM) regroupe actuellement 15 associations et est la Fédération qui constitue le bureau national à Madagascar de la Fédération des Personnes Handicapées Mentales (FEPAPHAM), cadre de défense des droits des personnes handicapées mentales au niveau du Continent africain.

Enfin, créée en 2003, **la Fédération des Associations des Aveugles de Madagascar** (FAAM) regroupe 13 associations de personnes aveugles avec pour objectif la promotion des droits des personnes aveugles. Les associations sont réparties sur la quasi-totalité du territoire et le 15 octobre de chaque année, la journée de la canne blanche est destinée à sensibiliser la population sur les personnes aveugles et à rappeler leurs besoins particuliers afin qu'ils puissent participer de façon égale au développement économique et social du pays. Des plaidoyers sont organisés régulièrement auprès des autorités publiques.

Au cours de réunions inter-fédératives tenues dans le cadre du projet Convention mis en œuvre par Handicap International, divers points fondamentaux en rapport avec leurs rôles et leur mode de fonctionnement ont été mis en avant. **Différentes faiblesses ont été notées**, notamment : l'insuffisance des actions de plaidoyer en partie liée à un manque de capacités dans le domaine, le manque de coordination inter-fédération, la faiblesse des ressources humaines disponibles à tous les niveaux des différentes pyramides fédératives, le manque de communication inter et intra-fédérations, la difficulté de distinguer les intérêts généraux des PH et les objectifs spécifiques de chaque fédération bien souvent orientée en direction d'une déficience spécifique, et enfin la faible capacité de coordination des associations membres au niveau des fédérations ainsi que le manque d'échange d'expériences entre les associations.

Si les fédérations des personnes handicapées parviennent avec leurs moyens à donner une place aux PSH dans la société, **la société civile malgache joue également un rôle dans la défense des droits des personnes en situation de handicap**. Elle est structurée au travers de la « Plateforme Nationale de l'Organisation des Sociétés Civiles de Madagascar » (PFNOSCM) et malgré le fait que cette dernière soit dynamique, la société civile malgache et en particulier les ONG souffrent de faiblesses structurelles importantes. Ceci se manifeste par des capacités opérationnelles limitées, des assises souvent réduites et une démocratie interne inégale, peu d'accès aux fonds publics internationaux et surtout peu de capacités pour mobiliser des fonds privés à part les églises et enfin une faible coordination et par conséquence un faible poids politique[31]. Toutes ces difficultés de fonctionnement ont pour effets une faible implication des populations dans les politiques nationales et locales de développement, un rôle limité de contre pouvoir, de transparence et de redevabilité (risque de corruption, de mauvaise gouvernance) et enfin une efficacité amoindrie de l'aide publique au développement.

En ce qui concerne le rôle de l'Eglise, même si elle fait officiellement partie de la société civile, il est difficile de la considérer comme telle à Madagascar compte tenu de son implication très forte dans la politique, notamment au temps de Ravalomanana qui fut le vice-président de l'Eglise protestante. **De manière générale, les Eglises, et surtout l'Eglise catholique, sont très actives dans la fourniture de services publics** (éducation, santé) et cette double ambigüité complique également son implication dans les actions de la société civile.

[31] Stratégie pluriannuelle Madagascar 2010-2013, Handicap international, page 17

Après avoir présenté le système d'acteurs malgaches actifs dans la lutte contre l'exclusion des PSH, il sera nécessaire dans un dernier temps d'aborder **le travail effectué par les organisations internationales** ayant également comme but de promouvoir l'intégration des personnes handicapées dans la société.

2.3 LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, **les ONG internationales ne sont pas très nombreuses à Madagascar[32].** En 2010, on recense la présence de CARE, Médecins Du Monde, ENDA OI, Handicap International, Inter Aide, Aide et Action, Medair, CRS, CICRR, la Croix-Rouge Française, le GRET, RTM, WaterAid, Raoul Follereau, ICCO. Elles agissent dans des domaines d'intervention assez vastes comme l'éducation, la santé, le développement socio-économique, la défense des droits de l'homme et les enfants. Mise à part Handicap International qui travaille d'abord en faveur des personnes en situation de handicap en menant des actions inclusives, la plupart des autres organisations ne mènent pas d'actions spécifiques envers les PSH mais interviennent au côté des populations vulnérables sans distinction. Les PSH recourent alors fréquemment à leur service puisque la majorité de ces personnes remplissent les conditions de vulnérabilité fixées par chaque organisation. **Si toutes sont donc plus ou moins ouvertes aux problématiques du handicap et offrent des activités variées, leurs actions sont le plus souvent effectuées avec une vision très médicalisée**[33] et il leur est difficile d'intégrer des activités en faveur des PSH dans leur approche habituelle.

Enfin, le pays est aussi soutenu par de nombreux bailleurs de fonds. En 2008 pourtant, les principaux bailleurs de Madagascar ont suspendu le versement de leur aide budgétaire en attendant des clarifications sur la gestion des finances publiques (et notamment les fonds utilisés pour l'achat d'un nouvel avion présidentiel). Aujourd'hui, l'appui des bailleurs est toujours arrêté mais cette fois-ci pour une raison différente qui est la non-reconnaissance du gouvernement actuel par la communauté internationale. **Ce retrait des bailleurs de fond affecte donc le travail des ONG même si ces dernières peuvent continuer à travailler avec l'aide plus ou moins importante de** : l'Union Européenne, la Coopération Française, la Banque Mondiale, USAID ou United States Agency International Development, les Nations Unies et en particulier le PNUD et UNICEF, la GIZ (Deutsche Gesellschaft fur Internationale Zusammenarbeit) et la Coopération Décentralisée notamment la Région Alsace qui a son propre organisme de développement.[34]

Si le système d'acteurs venant en aide aux plus défavorisés est large à Madagascar, **Handicap International est l'organisation officiellement reconnue comme étant le premier défenseur des droits des personnes en situation de handicap**. De part sa vision inclusive, cet organisme lutte depuis maintenant vingt-cinq ans pour que les personnes avec un handicap puissent vivre dans un environnement le plus adapté possible à leurs besoins.

[32] Ibid, page 24
[33] Ibid.
[34] Ibid page 18

3.

LA VISION DE HANDICAP INTERNATIONAL

3.1 Le travail de Handicap international à Madagascar dans le temps
3.2 Présentation des projets en cours
3.3 La notion de Développement Local Inclusif

3.1 LE TRAVAIL DE HANDICAP INTERNATIONAL A MADAGASCAR DANS LE TEMPS

En 1986, quatre ans après sa création, Handicap International démarre un programme à Madagascar. **Sa première démarche sera d'implanter des Services d'Appareillage et de Rééducation (SAR) dans des centres hospitaliers dans cinq des six provinces malgaches existantes**, dans les villes de Diego-Suarez au Nord, Mahajanga à l'Ouest, Tamatave à l'Est, Fianarantsoa au Centre et Fort-Dauphin et Tuléar au Sud. Les activités de l'organisation s'étendent en 1993 lorsqu'elle s'implante au Centre d'Appareillage de Madagascar (CAM) à Antananarivo. Ses premières actions sont alors très ciblées sur l'aspect physique et médical du handicap et **c'est en 1996 qu'elle démarre ses premières activités ciblant l'environnement social des personnes handicapées** et qu'elle s'ouvre à tous types de déficiences (physique, sensoriel et mental)[35]. Si l'organisation a attendu 10 ans avant d'élargir ses activités et d'accompagner les PSH dans leur vie au quotidien via des actions inclusives, il faut savoir qu'à l'époque, elle était la première à faire de la sorte et était vue comme une organisation pionnière concernant la prise en compte de l'environnement des PSH à Madagascar.

Les années 1997-1998 correspondent au début de la période « Action Nord-Sud » au cours de laquelle HI élargit ses actions aux populations les plus vulnérables et qu'un projet sur le développement social urbain est lancé dans les villes de Tananarive, Tamatave et Tuléar. Ce projet se poursuivra dans les années 2003-2006, période où est mis en œuvre un projet de soutien au processus de développement local urbain, cette fois-ci dans un réseau élargit qui comprend en plus Mahajanga.

Le passage à l'an 2000 est synonyme pour l'organisation de volonté de promouvoir un mouvement associatif des personnes en situation de handicap structuré. Il faudra attendre 2009 pour voir la concrétisation de ce mouvement et le lancement des activités de la plateforme des fédérations, dans le cadre du projet pour la promotion et la mise en œuvre de la convention internationale des droits des PH.

En 2004, Handicap International, en partenariat avec l'ONG Italienne Rezzio Terzi Mondo (RTM) élargit une fois de plus ses activités en **agissant sur les soins et les traitements des personnes atteintes de filariose lymphatique** dans la région du sud-est de Madagascar.

L'année 2005 est une année clé pour l'organisation dans la mesure où elle correspond à une période de diagnostic participatif de la situation des personnes handicapées à Madagascar, ce diagnostic permettant de lancer de nouvelles activités adaptées aux besoins des PSH.

Le diagnostic validé, l'année 2006 correspond donc au démarrage de nombreux nouveaux projets. « **Education Inclusive** » tout d'abord, est un projet qui vise l'intégration en milieu scolaire

[35] http://www.handicap-international.fr/je-minforme/dans-le-monde/61-pays dintervention/programmes/madagascar/historique-de-nos-intervention/index.html?dechi_programmes[selpays]=35

ordinaire d'enfants handicapés, notamment ceux avec une déficience intellectuelle. **Le projet « DLI »,** Développement Local Inclusif, vise à la pleine participation des personnes handicapées, en qualité de citoyen à part entière, à la vie de la Cité. Ce projet s'est étendu un an après aux villes de Tamatave et Tuléar, en plus des villes de Diego-Suarez et Mahajanga intégrées dès 2006. Handicap International a également participé en 2006 au **projet de réhabilitation de 4 marchés de la ville de Mahajanga** en apportant un appui technique pour la prise en compte de l'accessibilité. Enfin, HI a organisé un carnaval associé à des manifestations sportives, connues sous le nom de **« Dia…manga** » dédiées aux personnes handicapées.

En 2009, deux nouveaux projets sont lancés, dont un qui touche un type de personne en situation de handicap avec lequel HI Madagascar n'avait jamais encore travaillé : les personnes en milieu carcéral. L'objectif du **projet Prison** est d'améliorer les conditions de détention dans les prisons du Sud et de l'Est de Madagascar. Le deuxième projet, appelé **« Ensemble Différemment »** se base sur la mobilisation des acteurs locaux pour insérer socialement des personnes handicapées à Antananarivo. Ce projet est construit sur la base des expériences des projets DLI et a pris fin en avril 2011.

Enfin, **le projet « Abus sexuel** » voit le jour en 2010 et débute par une analyse approfondie de la situation de la maltraitance sexuelle contre les enfants en situation de handicap à Madagascar.

Nombreux sont donc les projets que le programme d'Handicap International à Madagascar a eu la possibilité de traiter. Il sera intéressant, dans un deuxième temps, d'analyser plus en détails ces projets, **de connaitre leurs objectifs, les type de déficience sur lesquels ils agissent**, (d'autant plus que l'organisation a une vision de plus en plus large du handicap) **et les moyens mis en œuvre** pour améliorer les conditions de vie de ces personnes vulnérables.

3.2 PRESENTATION DES PROJETS EN COURS

Débuté en 2004**, le projet « Filariose Lymphatique » est le plus ancien des projets en cours du programme Handicap International à Madagascar**. La Filariose Lymphatique étant actuellement l'un des plus grands problèmes de santé publique de l'île avec un taux d'endémicité dépassant les 50% dans certains districts sanitaires[36].

© DR pour Handicap International

Le projet couvre 6 districts sanitaires dans la région d'Atsinanana en partenariat avec la Direction Régionale de la Santé. Ses objectifs sont de renforcer les capacités des personnels sanitaires des 6 districts concernés afin qu'ils soient en mesure de mieux prendre en charge les différentes manifestations cliniques de la maladie et de sensibiliser la communauté ainsi que les familles des malades à la maladie et à l'importance de l'hygiène. Enfin, ce renforcement de capacités leur permettra d'être plus mobilisés pour accompagner les malades.

L'objectif de ce projet est de faciliter l'accès d'au moins 1800 malades atteints de séquelles de la filariose lymphatique et/ou d'une autre maladie invalidante du pied à une prise en charge adaptée et de les faire gagner en autonomie dans leur vie quotidienne.

[36]http://www.handicap-international.fr/je-minforme/dans-le-monde/61-pays dintervention/programmes/madagascar/actions/index.html?cHash=55e0d8229b

Débuté en 2011, **la deuxième phase du projet « Education Inclusive »** vient à la suite d'une première période au cours de laquelle les modalités concrètes de scolarisation intégrée et inclusive ont été mises en place, avec la collaboration des personnels éducatifs du Ministère de l'Education et des écoles primaires réparties sur tout le territoire malgache[37]. **Ce nouveau volet s'est donné pour but d'améliorer la scolarisation des enfants handicapés dans les écoles primaires ordinaires de la zone d'intervention.** Fait aussi partie de ce projet la plateforme regroupant les six fédérations d'associations des personnes handicapées de Madagascar. Pour tendre vers leurs objectifs, les acteurs mobilisés pour cette nouvelle phase veillent au renforcement des dispositifs éducatifs, à la mobilisation des communautés et des familles et au plaidoyer pour une pleine reconnaissance des droits à l'éducation de l'enfant handicapé.

En Septembre 2009, Handicap International commence à travailler avec un tout nouveau groupe de personnes victime de très grande vulnérabilité, le confrontant alors à un handicap : les prisonniers[38]. L'organisation intervient dans 3 grands établissements pénitentiaires à Tamatave, Vatomandry et Tuléar dans le but d'améliorer les conditions carcérales des détenus. Pour arriver à cet objectif, le projet consiste en 3 volets qui touchent les principaux acteurs du milieu pénitentiaire, qu'ils soient de l'administration ou de la société civile et implique la prise en compte de besoins comme la santé, l'hygiène, la nutrition, la participation sociale et la promotion des droits pendant la période d'incarcération. Un soutien psychologique, une préparation à une insertion sociale et professionnelle dans le cadre de la préparation à la sortie de prison ainsi que l'enrichissement de la réflexion de l'administration pénitentiaire et des acteurs de la société civile dans le cadre de l'humanisation de la détention sont également développés dans le projet. Débutée en janvier 2011, la phase 2 s'attache à la prévention et à la prise en charge des incapacités psychosociales des prisonniers.

Le projet « Abus Sexuel »[39] est le plus récent des projets du programme Handicap International à Madagascar. Avant la mise en place de quelconques activités, il était nécessaire dans un premier temps d'effectuer **une analyse approfondie de la situation**, en partant des contextes socioculturels, juridiques et psychologiques qui entourent la maltraitance sexuelle contre les enfants en situation de handicap. Une fois cette étude complétée, une deuxième phase s'est mise en place, cette fois-ci se tournant vers **la sensibilisation et le développement de stratégies mobilisant les ressources communautaires** dans le but de lutter contre la violence sexuelle envers les enfants en situation de handicap. Ce projet est mis en œuvre dans trois autres pays que sont le Burundi, le Mozambique et la Tanzanie.

Enfin, depuis 2006, Handicap International travaille sur un projet appelé « **Ville et Handicap** » mis en place dans les quatre grandes villes côtières de Madagascar que sont Diego-Suarez, Mahajanga, Tamatave et Tuléar. L'objectif principal de ce projet est de **promouvoir le développement local inclusif des personnes en situation de handicap via la mobilisation d'acteurs publics, privés et de la société civile** afin de favoriser une participation effective des personnes handicapées aux stratégies de développement mis en œuvre dans les villes. Pour un résultat effectif, « Ville et Handicap » se base sur un partenariat fort avec les associations locales et les municipalités via une approche territoriale et transversale. Au vue du succès de la première phase du projet, une deuxième phase a débuté en 2010 dans les deux villes du Nord (Diego-Suarez et Mahajanga), ainsi qu'à Tamatave et Tuléar en janvier 2011 dans l'idée de consolider les acquis de la première phase et de renforcer l'institutionnalisation des dispositifs mis en place.

Mais qu'est ce qu'exactement la notion de Développement Local Inclusif et pourquoi est-elle aussi chère à Handicap International ?

[37] Ibid.
[38] Ibid.
[39] Ibid.

3.3 LA NOTION DE DEVELOPPEMENT LOCAL INCLUSIF

Selon le « document d'orientation pour une politique de développement local inclusive », publié par Handicap International en 2007, le Développement Local Inclusif est un processus basé sur les droits de l'homme qui promeut l'égalité et la participation de la plus vaste partie de la société, en particulier les groupes confrontés à la discrimination et à l'exclusion. **Il garantit que les personnes handicapées sont reconnues comme des membres de la société à part entière et à droits égaux, impliqués et contribuant au processus de développement pour tous.** Le développement local inclusif peut ainsi être mis en œuvre au niveau local et national.

Depuis 2006, Handicap International travaille donc sur ce modèle innovant de développement local basé sur la participation des personnes handicapées dans la vie publique : le développement local inclusif. Ce modèle, contrairement à la vision strictement médicale et physique du handicap qui a longtemps dominée, s'inscrit dans une approche plus globale du développement et affirme la prise en compte transversale de la problématique du handicap dans les stratégies de développement.

La capitalisation de l'expérience du projet « 'Ville et Handicap'- vers une pleine citoyenneté des personnes handicapées dans l'espace urbain » dans les villes de Tamatave et de Tuléar publiée en novembre 2010 a donc permis de voir sur quoi se base la démarche. Ont **été mis en relief à travers l'étude** : l'acceptation de l'égalité des droits des personnes handicapées par les communautés locales, le renforcement de la participation des personnes handicapées dans la vie publique locale et enfin la prise en compte systématique des personnes handicapées et de leurs besoins dans la définition et dans la mise en œuvre des politiques de développement local. Pour mettre en œuvre la notion de Développement Local Inclusif le plus justement possible, le projet « Ville et Handicap » a également démontré qu'il était important de **travailler en partenariat serré avec le Collectif des Organisations de Personnes Handicapées** (COPH) qui constitue le cadre privilégié d'expérimentation du DLI à Madagascar et de **renforcer la mobilisation des acteurs publics et privés locaux**.

Ainsi, après plusieurs mois de travail , Thomas Cossé, capitalisateur du projet « DLI » a retenu **trois résultats qui devaient ressortir de la démarche** : la réduction de l'exclusion sociale et économique des personnes handicapées dans les villes ciblées, l'augmentation de la participation de l'ensemble des acteurs dans le cadre de la politique communale de développement local et enfin la diffusion progressive de la prise en compte du handicap dans le développement local auprès des autres communes à Madagascar. Pour tendre vers ces 3 objectifs, le projet « Ville et Handicap » s'appuie sur une approche multidimensionnelle destinée à améliorer la participation citoyenne des personnes handicapées.

© Wim De Schamphelaere / Handicap International

Cette approche se base sur 4 composantes sans quoi le Développement Local Inclusif semble difficilement atteignable. **On compte parmi ces 4 composantes (i) la communication et la sensibilisation, (ii) le renforcement de l'offre de services et l'accompagnement de projets personnalisés, (iii) la recherche-action et la capitalisation, et enfin (iv) la mise en accessibilité de l'espace public.**

La mise en accessibilité d'une ville pour l'ensemble de ses citoyens est donc une composante essentielle pour qu'une personne soit inclue dans la société et puisse vivre en harmonie avec son environnement. Sans accessibilité, cette inclusion semble très difficile. Aménager l'espace urbain et le rendre accessible rentre donc nettement dans les objectifs du Développement Local Inclusif. **Plus spécifiquement, la mise en accessibilité de structures comme les bornes fontaines tend pleinement vers une meilleure représentativité des PSH dans leur quartier.**

Après avoir abordé la situation actuelle du pays de manière transversale, vu en détails les acteurs participants de près ou de loin à l'inclusion des personnes handicapées dans la société malgache, et été informé des actions d'Handicap International, **la prochaine partie de ce travail consistera à s'arrêter plus longuement sur l'une des quatre composante du DLI : la mise en accessibilité de l'espace publique, et plus spécifiquement des bornes fontaines**.

© Laure Bottinelli pour Handicap International

DEUXIEME PARTIE

INCLURE LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP VIA LA MISE EN ACCESSIBILITE DE BORNES FONTAINES : CENTRAGE SUR LA CAPITALISATION D'EXPERIENCES A MAHAJANGA

Cette deuxième partie sera centrée sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap dans la ville de Mahajanga et plus spécifiquement aux abords des bornes fontaines. Elle s'appuiera essentiellement sur le document de capitalisation intitulé « Rendre les bornes fontaines publiques accessibles à tous : Capitalisation de l'expérience du volet « Accessibilité » du projet « Ville et Handicap-vers une pleine citoyenneté des personnes handicapées dans l'espace urbain ». C'est en effet à la suite de ce travail qu'il est maintenant possible de mettre en relief trois pratiques utilisées pour ce volet et vues comme étant constitutives du processus de réduction de l'exclusion des PSH aux alentours des points d'eau. Après avoir brièvement présenté le projet « Ville et Handicap » et la méthodologie utilisée tout au long de l'élaboration du document, nous verrons ensuite que la sensibilisation et la formation des habitants des quartiers impliqués dans le volet, le leadership de la Commune et la mise en place d'un partenariat dynamique sont trois procédés essentiels pour qu'un volet de mise en accessibilité de bornes fontaines soit réussi et que la réduction du sentiment d'exclusion des personnes en situation de handicap s'opère. Il sera donc important de voir pour chacune de ces trois pratiques, quelles sont les bonnes pratiques mises en place et les leçons apprises retenues pour qu'une meilleure inclusion des PSH dans la vie de la Cité se réalise. Ces trois éléments permettront donc de répondre à la deuxième question de ce travail : **Dans quelle mesure l'approche méthodologique utilisée dans le volet de « Mise en accessibilité des Bornes Fontaines Publiques », promouvant à la fois la sensibilisation, la formation, la concertation et la participation des acteurs concernés peut augmenter l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société ?**

1.

PRESENTATION DU PROJET ET DE LA CAPITALISATION

1.1 Présentation du projet « Ville et Handicap » au niveau national
1.2 La composante Accessibilité : définition et enjeux
1.3 Le Volet « Bornes Fontaines » : une spécificité de Mahajanga et de Diego-Suarez
1.4 La nécessaire capitalisation du projet : méthodologie, cibles et enjeux

1.1 PRESENTATION DU PROJET « VILLE ET HANDICAP » AU NIVEAU NATIONAL

Déjà mentionné à la fin de la première partie (voir pages 34-35), le projet « Ville et Handicap : vers une pleine citoyenneté des personnes handicapées dans l'espace urbain » a débuté en 2006 dans les communes de Mahajanga et de Diego-Suarez, au Nord de l'île, puis s'est étendu à Tamatave et Tuléar en 2007. Ce projet, entrant dans le cadre du Développement Local Inclusif (DLI), est alors marqué par un processus de construction de savoir-faire déjà ancien qui consiste à se recentrer progressivement sur les personnes handicapées. **L'approche de ce projet reste très fidèle au DLI dans la mesure où elle est multidimensionnelle** et qu'elle s'attache donc à[40] (i) sensibiliser la communauté à la problématique du handicap, (ii) mettre en place un dispositif d'accompagnement des

[40] Le développement Local Inclusif à Madagascar, de la reconnaissance de la citoyenneté des personnes handicapées au renforcement des politiques locales de développement, document de capitalisation, Thomas Cossé, Handicap International, novembre 2010

projets personnalisés des personnes handicapées, (iii) améliorer l'accès de ces dernières aux services de base et à la ville (iv) favoriser la prise en compte de l'accessibilité et la réduction des désavantages dans le paysage urbain.

Pour ce travail de mémoire, **la quatrième composante sera celle qui attirera toute notre attention** dans la mesure où elle s'attache à donner une place particulière à la question de la mise en accessibilité de l'espace public. **En revanche, il est important de rappeler que le défi de l'accessibilité n'est pas une fin en soi mais seulement un élément du DLI**, vaste projet qui couvre l'ensemble des domaines de la vie sociale et communautaire tels que la santé, les transports ou encore l'emploi et il est essentiel de comprendre cette notion pour l'analyse du projet.

1.2 LA COMPOSANTE « ACCESSIBILITE » : DEFINITION ET ENJEUX

D'après le rapport définitif publié par Handicap International en mai 2006 et intitulé « Recommandation de l'accessibilité des 4 marchés de la Commune Urbaine de Mahajanga aux personnes en situation de handicap », **la notion de l'Accessibilité se définirait comme** :

« *la mise en place de mesures destinées à adapter et à aménager l'espace social pour en faciliter l'accès aux personnes handicapées de la manière la plus indépendante et la plus digne possible*. »

Il existe 3 types d'accessibilité : (i) L'accessibilité de l'environnement physique, qui considère l'usage du logement et des bâtiments privés, des équipements et des espaces publics, (ii) l'accessibilité géographique qui s'exprime en terme de déplacement. Chacun doit être en mesure de choisir son moyen de transport pour se déplacer d'un lieu à un autre en fonction de ses besoins et de ses moyens et enfin (iii) l'accessibilité à l'information et aux moyens de communication (la signalétique dans les bâtiments publics par exemple). L'accessibilité serait donc une notion capitale qui permettrait à tous d'exercer les actes quotidiens.

Tout le monde est concerné par la question de l'accessibilité dans la mesure où la part de la population ayant une situation de handicap ou une gène dans ses activités et ses déplacements de manière durable ou momentanée à un moment de la vie inclut : les personnes âgées, les malades, les accidentés, les personnes ayant des difficultés intellectuelles ou psychiques, les enfants, les étrangers, les personnes de taille exceptionnelle, les mamans poussant un landau, les femmes enceintes, les transporteurs d'objets encombrants… dans ce contexte, c'est près de la moitié de la population qui est touchée par la question de l'accessibilité[41]. Enfin, il ne faut jamais oublier **que l'accessibilité dépend de la continuité de la chaîne du déplacement** et qu'il suffit d'un maillon manquant pour que tous les efforts précédents et tous les bienfaits s'annulent et par conséquent, que l'accès soit totalement impossible.

Si l'Accessibilité a donc été jugée importante dès le début du projet « Ville et Handicap », **c'est à la fin de la phase 1** que cette notion a pris toute son ampleur dans la mesure où en 2009, les **villes de Mahajanga et de Diego-Suarez se sont dotées d'une Charte de la Ville Accessible.** Signée par la Commune, le Chef de Région, le Chef de District, les directeurs des services décentralisés publics et privés et les associations de personnes handicapées, cette Charte, qui couvre l'ensemble des domaines de la vie sociale et communautaire tels que la santé, les transports ou encore l'emploi, s'est notamment concrétisée par l'aménagement de plusieurs endroits clés de l'espace urbain, comme le bord de la mer à Mahajanga ou les jardins publics à Diego-Suarez où il était à chaque fois question de rendre un espace recevant du public accessible à l'ensemble de la population.

[41] Recommandation de l'accessibilité des 4 marchés de la Commune Urbaine de Mahajanga aux personnes en situation de handicap, Handicap International, 2006, page 6

La signature de la Charte de la Ville est allée de paire avec la mise en place d'un Groupe de Travail Accessibilités (GTA). Ce groupe de réflexion composé d'une quinzaine de membres, tous techniciens et issus de la Commune, de bureaux d'études et des services déconcentrés a eu pour rôle principal de prioriser la notion d'accessibilité dans l'aménagement de l'espace urbain. Suite à un retour très positif de la population et à un réel besoin dans ces deux villes, la Charte de la Ville Accessible est alors à nouveau mise en pratique dans **une phase 2** où il est décidé que dans le cadre de la composante « Accessibilité » du projet DLI « Ville et Handicap », ces deux villes concentreraient leurs efforts **sur la construction et la réhabilitation de bornes fontaines rendues accessibles aux personnes handicapées.**

1.3 LE VOLET « ACCESSIBILITE DES BORNES FONTAINES » : UNE SPECIFICITE DE MAHAJANGA ET DIEGO-SUAREZ

Le choix d'un investissement particulier dans la mise en accessibilité des bornes fontaines dans les villes de Mahajanga et Diego-Suarez est issu de la concertation des acteurs du projet, notamment de la Commune de Mahajanga qui a fait de l'accès à l'eau une de ses priorités pour les 3 années à venir, mais aussi d'une grande demande de la communauté. En effet, pour beaucoup**, la borne fontaine est un lieu de sociabilité, opportunité pour favoriser l'inclusion de tous dans un quartier.**

Ce choix s'est fait aussi suite à l'étude effectuée en avril 2008 par Handicap International dans le cadre du projet « Ville et Handicap » et intitulée « Rano fisotro madio ho an'ny rehetra- l'Accessibilité aux personnes handicapées des infrastructures 'Eau et Assainissement' dans les quartiers populaires des villes de Majunga, Diego-Suarez, Tamatave et Tuléar ».

Cette étude relève que malgré de nombreux efforts**, les infrastructures en eau potable qu'offrent ces quatre villes à la population étaient encore trop peu nombreuses**.

Tableau des infrastructures eau et assainissement[42]

Villes	Bornes fontaines	Lavoirs	Latrines	Bain douche et/ou complexe sanitaire	Total infrastructures
Diego-Suarez	108	17	/	20	145
Mahajanga	177	23	12	16	228
Tamatave	239	33	/	8	280
Tuléar	229	13	16	/	258

En plus d'être insuffisantes en nombre, et ce plus particulièrement dans les villes de Diego-Suarez et de Mahajanga, **il s'est avéré que la gestion et la maintenance des bornes fontaines et des latrines existantes étaient largement déléguées par les Communes aux associations de quartiers** et correspondaient souvent à une carence de contrôle et à une dégradation des infrastructures concernées.

Au manque d'infrastructures et à la dégradation de celles existantes **s'accompagnait également le problème d'inclusion des personnes en situation de handicap aux abords de ces points « eau et assainissement »** dans la mesure où aucunes de ces infrastructures n'étaient accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

[42] Rano fisotro madio ho an'ny rehetra- l'Accessibilité aux personnes handicapées des infrastructures 'Eau et Assainissement' dans les quartiers populaires des villes de Majunga, Diego-Suarez, Tamatave et Tuléar

L'enjeu du volet était donc multiple : plus qu'un enjeu sur l'accessibilité, il participait également au renforcement des Communes dans l'aménagement de l'espace urbain en améliorant ainsi la participation et l'inclusion des personnes handicapées dans la vie des quartiers.

Pour arriver à atteindre l'objectif principal du Volet « Accessibilité » qui était que **les GTA de Diego-Suarez et de Mahajanga acquièrent les compétences techniques et de négociations pour rendre l'espace urbain accessible**, l'approche adoptée a été **multidimensionnelle avec la mise en œuvre de six activités**[43] : (i) renforcer techniquement le GTA de Mahajanga et de Diego-Suarez, (ii) accompagner les GTA dans les moments clés de l'aménagement urbain pour garantir l'accessibilité, (iii) opérationnaliser progressivement la Charte de la Ville Accessible, (iv) définir avec les GTA et les associations de personnes handicapées des axes d'interventions techniques et sociaux de la mise en accessibilité des bornes fontaines et la réalisation des infrastructures, (v) sensibiliser et former des associations gestionnaires des bornes fontaines construites et/ou réhabilitées, (vi) sensibiliser les usagers des infrastructures sur l'hygiène, l'accessibilité et le respect d'usage.

Pour l'année 2010, l'objectif à Mahajanga était de construire deux nouvelles bornes fontaines et d'en réhabiliter quinze, quant à Diego-Suarez, vingt-cinq bornes seraient réhabilitées. **Au début de l'année 2011**, alors que la majorité des activités avaient déjà été réalisées à Diego-Suarez et étaient en cours d'achèvement, les activités de réhabilitation et de construction allaient continuer à Mahajanga jusqu'au mois de juin 2011. Pendant cette période de six mois, douze nouvelles bornes fontaines seraient construites et cinq réhabilitées dans dix quartiers de la ville. **Le document de capitalisation s'est donc essentiellement concentré sur la ville de Mahajanga où de nombreuses activités ont eu lieu en 2011**. Une visite à Diego a néanmoins été utile pour enrichir cette expérience de capitalisation.

Un travail minutieux, élaboré selon une **méthodologie précise**, a donc été entrepris par le capitalisateur pour arriver à percevoir la complexité du volet et à en faire ressortir les éléments clés.

1.4 LA NECESSAIRE CAPITALISATION DU VOLET : METHODOLOGIE, CIBLES ET ENJEUX

La capitalisation d'expériences de ce projet s'est inscrite, comme toute capitalisation, dans **une logique de partage des connaissances, de valorisation de l'expérience dans ses succès et ses savoir-faire mais également dans ses difficultés et ses questionnements**[44]. En effet, contrairement à une évaluation qui se fait une fois les activités terminées, le but d'une capitalisation interne (c'est-à-dire ici une capitalisation d'abord destinée aux équipes d'Handicap International) est d'intervenir en cours de projet pour que les équipes puissent tirer des leçons sur leur façon de mettre en place leurs activités et aient l'opportunité de modifier leurs façons de faire si celles-ci ne se révèlent pas adaptées à la situation. **Le but ultime d'une capitalisation en interne est donc que les pratiques développées s'améliorent et soient le plus en adéquation possible avec la population concernée.** Il est donc question ici d'une démarche positive et valorisante, même s'il est évident que pour pouvoir s'améliorer, les équipes doivent faire l'effort de prendre du recul et de voir ce qui n'a pas toujours bien fonctionné lors du déroulement du volet.

Aussi, cette capitalisation n'a pas été faite dans le but d'avoir un guide pratique sur la mise en accessibilité de bornes fontaines mais plutôt pour poser un regard transversal sur la mise en œuvre d'un volet. Il n'est donc pas question ici d'un outil « clé en main » adaptable à tout type de situation et à tout pays, **il s'agit d'un partage d'expériences spécifique à Mahajanga susceptible d'enrichir les pratiques en matière d'Accessibilité dans d'autres villes.**

[43] Note de présentation du projet « Ville et Handicap », Handicap International, page 15
[44] Le développement Local Inclusif à Madagascar, de la reconnaissance de la citoyenneté des personnes handicapées au renforcement des politiques locales de développement, document de capitalisation, Thomas Cossé, Handicap International, novembre 2010

Dans ce contexte précis, la démarche visait à « **la production d'un document de capitalisation retraçant, sous l'angle du développement local, l'approche et la méthodologie appliquée par Handicap International, tout en mettant en exergue les spécificités du volet « Eau et Assainissement- Accessibilité des bornes fontaines » à Mahajanga.** Plus spécifiquement, le document de capitalisation avait pour objectifs de dégager les savoir-faire, les bonnes pratiques et les leçons apprises au cours de la mise en œuvre du volet afin de proposer des recommandations pour l'amélioration des pratiques et de fournir des éléments réutilisables pour la définition et la mise en œuvre de futurs projets.

Pourquoi avoir choisi l'expérience menée dans la Commune de Mahajanga comme thème de capitalisation ? Premièrement, en raison du **caractère innovant de cette expérience** compte tenu du peu de projets capitalisés chez Handicap International dans le domaine de l'Eau et de l'Assainissement. Ensuite, en raison de la volonté de Handicap International **d'avoir une analyse détaillée du montage d'un dispositif impliquant un large panel d'acteurs**, tous mobilisés pour la réalisation d'un objectif commun : la mise en accessibilité de bornes fontaines. L'idée ici était d'analyser le processus de construction d'un réseau, de relater la façon dont les acteurs ont conduit les différentes phases et activités du projet et enfin de s'interroger sur sa réplicabilité pour des projets futurs. Enfin, la troisième raison vient de la fin des premières constructions et réhabilitations de bornes fontaines terminées en décembre 2010 et du **lancement d'une nouvelle vague de travaux qui prendra fin officiellement en Juin 2011**, clôturant ainsi le projet « Eau et Assainissement-Accessibilité de bornes fontaines » à Mahajanga ainsi qu'à Diego-Suarez. Les résultats de la capitalisation pourront donc servir de bilan pour ce volet et être réutilisés dans d'autres villes si possible.

Cette capitalisation sous-tendait donc trois questions :

1- En quoi les actions de sensibilisation et de formation dispensées aux usagers des bornes fontaines, aux associations gestionnaires et aux entreprises de constructions sont complémentaires entre elles et constituent un élément incontournable dans l'approche méthodologique de la mise en accessibilité des bornes fontaines ?
2- Comment la commune, de part son implication constante dans la méthodologie de mise en œuvre retenue, est un acteur pilier du projet et détient les clés à la fois pour permettre la pérennité des actions et pour assurer une meilleure intégration des personnes handicapées dans la société?
3- Comment l'approche méthodologique et l'animation en réseau des acteurs de ce projet multipartite participe à l'appropriation du projet à tous les niveaux de la société civile et des autorités locales et renforce ses chances de pérennisation ?

Pour tenter de répondre à ces questions, **trois phases ont été nécessaires de début février 2011 à fin juin 2011** : la phase d'observation, de lecture et de recherche, la phase d'activités sur le terrain et enfin la phase d'analyse et mise en forme du document. Durant la phase de terrain, le capitalisateur est allé à **la rencontre de plusieurs catégories d'acteurs** : tout d'abord, (i) les équipes projets de Handicap International à Mahajanga, Diego-Suarez et Antananarivo mobilisées dans la mise en œuvre du volet, (ii) La Commune de Mahajanga qui est l'acteur pivot de la démarche, et plus spécifiquement les services techniques de la Commune, les cadres de concertation locaux et le GTA (Groupe de Travail Accessibilité), (iii) les entreprises, (iv) les associations locales et plus particulièrement l'association Hery-Miray qui est la plateforme des associations de quartiers gestionnaires des bornes fontaines,(v) les associations gestionnaires des bornes et enfin (vi) les usagers en situation de handicap et plus spécifiquement ceux ayant participé au premier diagnostic des bornes fontaines en 2009.

Ce travail de capitalisation d'expériences est donc jugé important pour les équipes d'Handicap International dans la mesure où il a permis de **faire ressortir de ce volet trois pratiques permettant de mieux intégrer les personnes en situation de handicap aux abords des points d'eau** : la sensibilisation et la formation des habitants des quartiers, la délégation du leadership à la Commune et la mise en avant d'une dynamique de réseau.

Pour la suite de la lecture, il est nécessaire d'avoir à l'esprit que les trois parties à venir ne sont qu'une version condensée du document de capitalisation d'expériences. **N'ont été retenues pour ce travail que les bonnes pratiques et les leçons apprises les plus représentatives et les plus en lien avec l'idée d'inclusion des PSH aux abords des bornes fontaines.** Il est en effet seulement question dans ce mémoire de se demander en quoi ces trois pratiques (sensibilisation et formation/ leadership de la Commune/ dynamique de réseau) peuvent participer à une meilleure intégration des PSH autour des points d'eau, et non d'analyser l'ensemble des éléments retenus pendant ces 6 mois de recherche. Pour une version plus détaillée du projet avec davantage de savoir-faire, de leçons apprises et d'aspects pratiques relatifs à la mise en œuvre même du volet, **il est possible de consulter le document de capitalisation dans sa globalité, qui sera disponible dans le courant du mois d'octobre 2011** et distribué à l'ensemble de l'équipe HI Madagascar, des partenaires du volet ainsi qu'à la Ville de Paris et l'Agence Française du Développement, les deux principaux bailleurs.

2.

SENSIBILISER ET FORMER LES HABITANTS DES QUARTIERS

2.1 Remettre la situation dans son contexte
2.2 Les bonnes pratiques et savoir-faire mis en œuvre
2.3 Les enseignements à tirer : leçons apprises et recommandations

2.1 REMETTRE LA SITUATION DANS SON CONTEXTE

A Mahajanga, les équipes d'Handicap International ont mis en œuvre, et de façon complémentaire, **des activités de sensibilisation auprès des usagers et des journées de formation pour les associations gestionnaires de bornes, les maçons de quartiers, les services techniques de la Commune et les entreprises dans les dix quartiers concernés par le projet.** La sensibilisation a permis aux habitants des quartiers d'être sensibilisés sur les questions du handicap, de l'accessibilité et plus largement sur les notions d'hygiène de base et de bon usage de l'eau. Les associations responsables des bornes pour leur part, ont reçu une formation leur permettant d'avoir de réelles capacités renforcées pour gérer les bornes et pour pouvoir à leur tour sensibiliser les usagers. La méthode de la gestion simplifiée et la mise en place de Plans d'Action spécifiques aux besoins de chaque borne constituaient la majeure partie des journées de formation. Les services techniques de la Commune ainsi que les entreprises et les maçons de quartiers sollicités pour l'occasion ont eux été formés techniquement sur les normes internationales d'accessibilité et sensibilisés à la question du handicap pour qu'ils puissent l'appréhender de façon adaptée et ainsi répondre aux besoins des PSH lorsque nécessaire.

Les activités de sensibilisation ont été laissées aux mains de **trois associations mahajangaises** : **l'association Ny Voahary,** spécialisée dans le spectacle de marionnette, **l'association AJPRO**, Association de Jeunes Professionnels, qui rassemble les jeunes de Mahajanga autour d'objectifs sociaux, éducatifs, environnementaux et de développement et **l'association AFSD**, l'Association des Femmes Sportives pour le Développement connue pour son travail avec DIORANO WASH. Une activité de sensibilisation a été faite aux abords de chaque borne fontaine nouvellement construite ou réhabilitée, 17 au total, pour une durée d'environ deux heures de temps par borne. Les formes des activités étaient très variées et comprenaient : **un spectacle de marionnette** mettant en scène en langue régionale (Sakalava, Antandroy, Merina…) la vie quotidienne aux abords des bornes, **un atelier sur les gestes à faire et à ne pas faire aux alentours d'une borne suivi d'un jeu de rapidité basé sur les thèmes abordés quelques minutes avant et une projection de diapositives** sur le bon usage de l'eau et la question du handicap. Si ces trois associations ont travaillé de façons différentes, toutes ont fait **du porte à porte** dans les quartiers et sont allées dans les rues avec **de la musique et des mégaphones** quelques jours avant les sensibilisations pour informer les habitants des activités à venir. Toutes ont également fait des **visites de courtoisie auprès des Chefs Fokontany** (autorité locale à l'échelle du quartier) pour avoir leur accord.

Les deux journées de formation données à chaque association gestionnaire de borne par deux consultants externes étaient divisées en deux parties : **une partie théorique en salle et une partie sur le terrain** pour voir concrètement les besoins de chaque borne, montrer directement aux membres de l'association les bonnes habitudes à prendre et voir les différentes façons d'assister les

personnes en situation de handicap dans le besoin pour pouvoir ensuite avoir des Plans d'Action en adéquation avec la réalité du terrain. La formation dispensée aux entreprises et aux maçons de quartier a été assurée par le technicien de Handicap International et à également été divisée en deux parties : une première partie en salle qui exposait les normes internationales d'accessibilité, suivi d'une deuxième partie sur le terrain, là encore dans un souci de rester le plus concret possible.

Apres avoir interrogé les personnes directement impliquées dans le projet et plus particulièrement les personnes handicapées allant chercher de l'eau aux bornes fontaines, **il s'est avéré que les activités de sensibilisation et de formation ont eu un impact globalement positif sur la façon dont les PSH se sentent aujourd'hui dans leur quartier**. En effet, le fait que les usagers aient été sensibilisés non seulement sur le bon usage de l'eau mais aussi sur la question du handicap a réduit la peur ou la gêne que

© Handicap International

pouvaient avoir certaines personnes. Dans l'ensemble, les usagers sont aujourd'hui plus attentifs et sont prêts à aider une personne ayant des difficultés à puiser de l'eau. La formation reçue par les associations gestionnaires de bornes fontaines et les maçons a également permis aux habitants de mieux comprendre les besoins spécifiques des PSH. **Ces activités sont donc considérées comme déterminantes pour la pérennisation du projet ainsi que pour la réduction de l'exclusion des PSH et sont complémentaires à la mise en accessibilité des bornes.**

En effet, construire des points d'eau accessibles à tous qui soient pérennes et qui débouchent sur une meilleure intégration des PSH dans les quartiers est quasi-impossible si la population ne tient pas compte de la question du handicap car il est fort probable qu'en conséquence, les personnes handicapées ne viennent plus prendre de l'eau par peur ou gêne et envoient un membre de leur famille à leur place. **Faire des activités de sensibilisation avant l'inauguration de la fin des travaux a donc été très important aux yeux des personnes à mobilité réduite** dans la mesure où cela à réduit l'appréhension qu'avaient certaines personnes sur le handicap, souvent dû à un manque d'information, que ce soit des personnes handicapées ou de simples usagers. Enfin, ces activités étaient essentielles non seulement pour que les habitants des quartiers comprennent l'enjeu du volet et aient un nouveau regard sur le handicap mais aussi pour qu'ils puissent s'approprier ce projet. C'est en effet en partie cette appropriation qui pourra ensuite mener à une meilleure intégration des personnes handicapées aux abords des bornes.

Il sera donc intéressant de voir certaines **bonnes pratiques** développées au cours de ces activités **qui ont fait que les personnes en situation de handicap se sentent moins exclues.**

2.2 LES BONNES PRATIQUES ET SAVOIR-FAIRE MIS EN ŒUVRE

- ≈ **Impliquer les acteurs des quartiers**
- ≈ **Adapter les activités au contexte local**
- ≈ **Privilégier la méthode participative**
- ≈ **Impliquer/consulter les autorités locales**

Impliquer les acteurs des quartiers

Pour favoriser le processus d'intégration des PSH aux abords des bornes fontaines, **les équipes ont choisi d'impliquer des associations déjà connues dans les quartiers**. S'il n'était pas prévu au départ que ce soit des associations qui fassent la sensibilisation, cette décision s'est révélée être la bonne dans la mesure où **les animateurs connaissaient bien les quartiers et ont donc pu instaurer rapidement un rapport de confiance avec les habitants.** Certaines personnes handicapées présentes aux journées de sensibilisation ont dit être venues car elles connaissaient déjà les personnes organisatrices. Elles se sont alors senties plus à l'aise et ont participé aux activités avec moins d'anxiété**, ceci correspondant nettement à un premier pas vers une meilleure intégration.**

Concernant les formations, l'implication des maçons de quartier**,** que devaient embaucher les six entreprises titulaires du marché pendant la construction et la réhabilitation des bornes, a également participé à une meilleure prise en compte des PSH. Ces derniers ont été formés tout comme les maçons des entreprises et ont été pris au sérieux dès le départ, ce qui selon les entreprises, a eu un effet très positif sur leur motivation**. L'ouverture des formations aux professionnels des quartiers était une grande première dans le projet DLI** dans la mesure où dans le passé, les formations étaient plutôt dispensées à des techniciens plus formés et éduqués. L'implication des maçons aux travaux a donc aidé à ce que les habitants des quartiers soient directement concernés par le projet, se soucient de sa pérennité et soient plus sensibles aux questions liées au handicap dans la mesure où ce sont eux-mêmes qui ont construit les bornes adaptées aux personnes à mobilité réduite. **Leur dispenser une formation leur a donc permis d'être en mesure de répondre aux besoins et aux attentes des PSH en matière d'accessibilité, favorisant alors un début d'intégration physique**.

Adapter les activités au contexte local

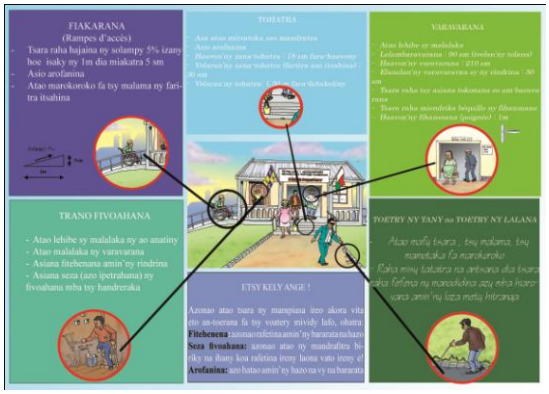

Pour que les usagers d'un quartier comprennent les messages de sensibilisation qui leur sont donnés, **il faut que les associations s'adaptent à leur quotidien**, et ceci est d'autant plus vrai lorsque des questions aussi délicates que l'hygiène, l'usage de l'eau et le handicap sont abordées. L'association AJPRO, par exemple, a pris soin de **faire ses activités de sensibilisation dans la langue la plus communément parlée d'un quartier** afin de toucher le plus de personnes possibles. Aussi, suivant le lieu, les mœurs varient.

Les associations ont donc fait au préalable un gros travail pour connaître en détail les mœurs et habitudes de chaque quartier. **Cet effort d'adaptation ne peut être vu que comme une volonté d'intégrer l'ensemble des habitants d'un quartier, les PSH inclues.**

Les formations des maçons et des associations gestionnaires ont également été pensées selon leurs connaissances et leurs habitudes. Par exemple, **la descente sur terrain a été favorisée par rapport à la formation en salle.** Ceci s'explique par le fait que ces formations étaient davantage centrées sur les pratiques. S'il était important de fournir des informations sur les notions d'hygiène de base et du handicap, voir la situation directement sur le terrain était en effet plus propice à promouvoir un changement dans les comportements. En salle, afin de mettre directement les fontainiers dans leur élément, **des jeux de rôle** leur ont permis de se mettre à la place des usagers, et plus particulièrement des usagers handicapés afin de mieux comprendre ce qu'ils ressentent quand ils viennent prendre de l'eau. Pour la formation des maçons, **les brochures d'explication étaient rédigées avec un vocabulaire simple dans la langue officielle et la préférence était mise sur des images concrètes.** Les exemples donnés mettaient en scène des personnages dans des situations précises et les photos montrées étaient le plus souvent celles de rues, de chantiers ou de situations vécues à Mahajanga. Les participants aux formations reconnaissaient leurs quartiers et se sentaient alors plus impliqués.

S'adapter à la population cible et être certain que celle-ci comprenne le message clé des activités de sensibilisation et de formation est également **une bonne pratique visant à réduire l'exclusion des PSH dans la mesure où le message transmis est compris par une majorité et qu'il se veut accessible à tous**.

Privilégier la méthode participative

Au début de chaque séance de formation, que ce soit avec les maçons ou les associations gestionnaires de borne, **la parole était d'abord donnée aux participants**. Les séances se déroulaient comme suit : les associations gestionnaires de bornes allaient voir une borne encore non réhabilitée pendant une petite heure et il leur était demandé de mettre par écrit les choses à améliorer aux abords de la borne. Par exemple, les participants devaient décrire ce qu'il pensait de l'accessibilité de la borne. **Le fait de faire participer les associations gestionnaires des bornes et de leur faire prendre conscience par eux-mêmes du manque d'accessibilité des bornes était très important pour arriver à une meilleure compréhension du handicap**. Cette méthode montre qu'il est essentiel de faire d'abord participer les acteurs dans la mesure où c'est à partir de leurs savoirs et de leur habitudes qu'une formation peut réellement correspondre à leurs attentes et leur apprendre de nouvelles choses.

Pour les activités de sensibilisation, le public était également très encouragé à participer. Que ce soit au cours du spectacle de marionnette ou pendant le jeu « question pour un champion », **les associations testaient constamment les connaissances des participants**. Les gagnants recevaient des lots comme des sceaux et des gobelets, avec le message « Aza lotoina fa Aina, Kajio fa fananana o » qui signifie « Respectez la propreté de la borne car l'eau c'est la vie, respectez la car c'est aussi votre bien ».

© Laure Bottinelli pour Handicap International

Faire venir des personnes handicapées pour qu'elles témoignent de leur quotidien a également été une très bonne pratique dans la mesure où cela a permis de faire tomber des barrières sur le handicap, de le voir différemment et de réduire la gêne de certains habitants. Le fait que des hommes prennent le temps de venir parler de leur handicap a également donné beaucoup de valeur aux témoignages.

Ces méthodes participatives ont donc eu un impact très positif sur le changement de regard des usagers sur le handicap et par conséquent, sur la réduction du sentiment d'exclusion des PSH.

Impliguer/consulter les autorités locales

A Madagascar, lorsqu'une activité se déroule dans une ville ou un village, **il est primordial voire obligatoire d'informer l'autorité administrative en charge à l'échelle du quartier : le Chef Fokontany**. En effet, très respecté par ses habitants, l'appui du Chef Fokontany sur un projet est d'une grande importance. La première descente sur le terrain effectuée par les associations était donc la visite de courtoisie auprès de ce dernier pour lui présenter les activités à venir ainsi que l'ordre de mission au nom de l'association signée par Handicap International. Dans les quartiers les plus dynamiques, le Fokontany a même aidé les associations à faire du porte à porte et était présent lors de la journée de sensibilisation. Pour la majorité des habitants, sa présence et sa participation au lancement des activités a donné du poids à la journée et le fait qu'il soutienne un projet lié au handicap a également été vu très positivement par les PSH. En effet, pour ces derniers, **si le Chef Fokontany montrait l'exemple en les reconnaissant officiellement comme citoyen à part entière, cela représentait un premier pas significatif vers leur inclusion et montrait la marche à suivre aux autres usagers**.

Il est également important d'impliquer le Chef Fokontany dans la mesure où il est censé très bien connaître son quartier et les familles qui y habitent. **Il peut donc aiguiller les associations vers des habitants dynamiques ou très concernés par le thème du handicap**. Dans d'autres quartiers, comme Tsararano ou Aranta, si les gens portent de l'importance au Chef Fokontany, ils ont aussi **beaucoup de respect et de considération pour les notables et les autorités traditionnelles**. Ceci est une question de tradition. Dans ce cas, les associations, en plus d'aller voir le Chef Fokontany, ont aussi passé du temps avec les anciens pour leur exposer le volet et avoir leur approbation quant au déroulement des activités de sensibilisation. Il est nécessaire de faire cet effort pour que la population voie l'implication des autorités et comprenne l'importance des activités en cours. **Leur participation a alors donné du poids à l'enjeu qu'est l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société.**

Si les bonnes pratiques vu ci-dessus ont participé au bon déroulement des activités de sensibilisation et de formation et sont un début de réduction de l'exclusion des PSH à la vie de leur quartier, les équipes ont également identifié **des points d'améliorations sur lesquels il était possible de travailler pour augmenter la prise en compte des PSH aux abords des bornes fontaines**.

2.3 LES ENSEIGNEMENTS A TIRER : LECONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

- ≈ Responsabiliser les acteurs clés bénéficiaires de la formation dès le départ
- ≈ Favoriser l'échange d'information au sein des associations gestionnaires
- ≈ Donner de l'importance au suivi et mesurer l'impact des activités sur le long terme

Responsabiliser les acteurs clés bénéficiaires de la formation dès le départ

Une des difficultés à laquelle les équipes ont été confrontées durant la formation des maçons, des services techniques de la Commune et plus particulièrement des associations gestionnaires des bornes est la disponibilité de ces derniers. En effet, **les présidents des associations gestionnaires par exemple, piliers de leur fonctionnement, étaient souvent occupés à d'autres tâches** et il n'était pas rare qu'une formation se déroule avec un petit nombre d'entre eux, ayant alors un impact

limité sur le changement des pratiques des associations. En effet, si les gestionnaires des bornes ne sont pas formés et sensibilisés au thème délicat du handicap, il semble peu probable qu'ils changent leur comportement envers les PSH venant chercher de l'eau et qu'ils les aident à se sentir plus à l'aise aux abords des bornes fontaines, empêchant alors leur intégration. Avant de commencer une formation, il est donc important de s'assurer qu'au moins quatre membres actifs sont présents: le président, le vice-président, le trésorier et le fontainier ; quitte à annuler la formation et la décaler à plus tard. Il faut que les membres comprennent l'importance de leur participation et de leur implication. Aussi, si la Commune désignait officiellement des personnes liées au projet de façon permanente, il n'y aurait pas de questions sur quel service technique communal ou quelle personne doit participer à la formation. **La prise de conscience du thème du handicap et par conséquence la réduction de l'exclusion des PSH passent donc en partie par la présence aux formations des acteurs impliqués de la mise en œuvre du projet.**

Favoriser l'échange d'information au sein des associations gestionnaires

© Laure Bottinelli pour Handicap International

Dans une association gestionnaire de borne, si le président joue un rôle déterminant, il est **important que l'ensemble des membres travaille en équipe et ait accès aux mêmes informations**. Si un membre actif ne peut pas assister à une des formations dispensées, il est essentiel que ses collègues lui donnent les outils nécessaires pour qu'il comprenne ce qui a été vu.

Trop souvent, il n'y avait qu'une ou deux personnes présentes aux formations, qui malheureusement, n'ont pas transmis leur savoir aux autres membres. Après plusieurs mois, les équipes HI se sont en effet rendu compte qu'il n'y avait pas eu de transfert d'information auprès des fontainières qui n'avaient pas suivi les formations. En conséquence, ces dernières avaient très peu de notions sur le handicap et l'importance de l'accessibilité, points pourtant essentiels dans leur travail. Il est donc indispensable que le président, le vice-président, la fontainière et la trésorière soient présents aux formations. Si exceptionnellement, tous les membres ne peuvent être présents le jour de la formation, il faut alors s'assurer que l'information entre les membres a bien été transmise. Sans leur implication active, le bon déroulement du volet ne peut être que difficilement assuré et l'impact sur l'intégration des PSH aux abords des bornes limité. **Au sein d'une association, sans un bon échange d'information concernant les éléments vus en formation, les membres gestionnaires des bornes seront donc bien souvent dans l'incapacité d'appréhender avec justesse les complexités liées au handicap, ne permettant alors pas aux PSH de se sentir soutenues et intégrées**.

Donner de l'importance au suivi et mesurer l'impact des activités sur le long terme

Donner les outils nécessaires aux associations gestionnaires pour qu'elles puissent comprendre l'enjeu de la mise en accessibilité aux abords des bornes fontaines et qu'elles soient capables de transmettre certains réflexes de bonne conduite aux usagers est nécessaire. **En revanche, sans suivi, on peut être presque certain que ces bonnes pratiques ne dureront pas**, où du moins que les équipes ne seront pas en mesure d'estimer le changement de pratiques des usagers sur la durée et de voir si au final, les PSH sont mieux intégrées qu'avant aux abords des bornes.

Dans le cadre du volet, aucune place précise n'avait d'abord été donnée aux activités de suivi, mais suite à de multiples descentes sur le terrain et au regard des capacités des associations gestionnaires, il s'est avéré essentiel de mettre en place un accompagnement régulier. En effet, les différentes rencontres ont montré entre autre que **les associations avaient par exemple encore**

beaucoup de difficultés à mettre en pratique les leçons apprises sur la facilitation de l'accès pour les PSH et qu'elles ne prenaient pas assez en compte la satisfaction de leurs besoins. Effectuer un suivi plus rapproché dans le temps permettrait donc de voir l'évolution des associations dans leur gestion de la borne et de voir les changements de comportement des usagers. Enfin, **montrer aux associations qu'elles sont accompagnées et soutenues** pourrait réellement participer au fait qu'elles s'améliorent dans la prise en compte des personnes en situation de handicap aux abords de leur borne**.**

Une sensibilisation est considérée comme une réussite lorsque les bénéficiaires ont compris le message partagé mais surtout **lorsque cela se concrétise par un changement dans les pratiques au quotidien**, c'est-à-dire dans ce contexte, quand la prise en compte des PSH et de leur accessibilité aux abords des bornes fontaines devient un automatisme. Mettre en place des méthodes permettant de voir si les usagers intègrent petit à petit ces nouvelles habitudes serait donc très utile pour mesurer l'impact des activités sur la population.

© Laure Bottinelli pour Handicap International

Si l'accompagnement et le suivi sont indispensables, il existe d'autres moyens qui donneraient aux équipes la possibilité de suivre les usagers. Par exemple, il pourrait être très intéressant de **mettre en place des questionnaires** destinés à l'ensemble des usagers, aux PSH et aux associations concernant l'accessibilité des bornes ou l'entraide aux abords des points d'eau par exemple. Pour relater la réalité du terrain, ces questionnaires devraient être faits dans la durée. Le besoin de questionnaires vient du fait qu'à la suite de la mise en œuvre des activités, si les équipes de HI avaient une idée plus ou moins précise de la satisfaction des bénéficiaires et de la façon dont se sentaient les PSH, elles avaient des difficultés à savoir si les comportements avaient changé.

Aussi, mettre une **« boîte à idée »** devant les bornes pour que les gens puissent faire part de leurs remarques et commentaires sur l'entretien de la borne et la vie à ses abords permettrait aux équipes de garder une vision juste de ce qui se passe sur le terrain et de voir comment les usagers se comportent avec les personnes en situation de handicap. **Voir que le projet est suivi dans le temps par les équipes HI ou par les services de la Commune peut également être réconfortant pour les PSH d**ans la mesure où cela leur donne le sentiment d'être pris en considération et d'être un groupe reconnu en tant que tel par la Commune.

La mise en place d'activités de sensibilisation et de formation pour un tel projet peut donc être vue comme un des moyens d'augmenter les chances d'intégration des personnes handicapées dans un quartier et plus spécifiquement aux abords des bornes fontaines. Les équipes ont donc mis en place de nombreuses bonnes pratiques et ont reconnu les points à améliorer en ce qui concerne l'intégration des PSH pour que les acteurs impliqués de près ou de loin au volet aient un regard nouveau sur la question du handicap. **Le deuxième élément clé développé dans ce volet,** allant nettement dans le sens d'une plus grande reconnaissance de ces dernières au niveau de la ville, **est le leadership donné à la Commune**.

3.

DONNER LE LEADERSHIP A LA COMMUNE

3.1 Remettre la situation dans son contexte
3.2 Les bonnes pratiques et savoir-faire mis en œuvre
3.3 Les enseignements à tirer : leçons apprises et recommandations

3.1 REMETTRE LA SITUATION DANS SON CONTEXTE

Cette deuxième pratique est d'une grande importance pour que puisse s'améliorer l'intégration des personnes en situation de handicap dans la ville de Mahajanga. En effet, si les activités de sensibilisation et de formation sont indispensables pour que la population et les acteurs impliqués dans le volet comprennent davantage les contraintes liées au handicap, aident les personnes handicapées aux abords des bornes et participent à favoriser l'intégration et la reconnaissance de ces dernières, **la pratique qui peut également réduire ce sentiment d'exclusion est le fait qu'un acteur central durable prenne l'ensemble des activités du volet sous sa responsabilité.** Qui plus est, cet acteur devra servir d'interface pour les relations entre les différents partenaires, et ce à chaque phase clé. **Pour la mise en accessibilité des bornes fontaines à Mahajanga, l'acteur pilier choisi fut la Commune Urbaine de Mahajanga**.

Ceci s'explique d'abord par le fait que selon la loi malgache, **les bornes fontaines sont une propriété communale**, il est donc évident que la responsabilité principale du volet, en tant que maître d'œuvre, revienne à la Commune. Cet engagement entre aussi tout à fait dans **les stratégies politiques de la ville** dans la mesure où le Maire avait annoncé en 2009 que l'aménagement des bornes fontaines serait une des priorités de la Commune Urbaine de Mahajanga pour les trois prochaines années à venir, devenant alors un véritable enjeu politique. Le fait que la Commune s'implique dans ce projet appuie alors davantage ses déclarations et les transforme en actions concrètes. Aussi, la mise en accessibilité des bornes fontaines accessibles est en totale cohérence avec le DLI qui vise à une meilleure prise en compte du Handicap dans les villes. Enfin, compte tenu du **nombre de services et d'acteurs communaux engagés dans le volet**, il paraissait nécessaire de lui donner un rôle de taille, dans la mesure aussi où une fois le projet terminé, ce seront ces mêmes acteurs qui s'assureront de la pérennité du dispositif mis en place.

Les services de la CUM impliqués sont en effet nombreux. L'ensemble du projet n'aurait pas pu se faire sans le travail : de l'Adjoint au Maire technique qui chapote la DTO (la Direction Technique des Ouvrages) composée du BTP (Bâtiment et Travaux Publiques) et des services urbanisme et cadastre, du BCDL (Bureau Communal de Développement Local), de Hery-Miray (la plateforme des associations gestionnaires de bornes fontaines) et du GTA (Groupe de Travail Accessibilité).

En plus d'être nombreux, les services techniques ont été présents à chaque étape clé du volet et ce dès la première descente sur le terrain où le BCDL, les services urbanisme, cadastre et le service BTP étaient dans les quartiers pour valider le choix des terrains et prendre part au diagnostic participatif consistant à analyser les bornes, voir les points d'améliorations possibles et écouter l'avis des usagers, dont les personnes en situation de handicap. Les études techniques, deuxième phase du processus, ont été prises en main par le BCDL, avec l'aide du service BTP pour la validation des devis et des plans. Le BCDL a également été chargé de faire le suivi des travaux jusqu'à la réception définitive alors que la responsabilité a été donnée à Hery-Miray de suivre les associations

gestionnaires sur le long terme. Le GTA, composé de techniciens et spécialistes en accessibilité, employés de la CUM ou d'autres professionnels privés et publics, se réunissait régulièrement et apportait son expertise quand nécessaire. La Commune a aussi eu un rôle à jouer dans l'adduction d'eau aux bornes, moment capital du dispositif. **Enfin, l'équipe d'Handicap International était également présente, mais davantage comme accompagnateur que facilitateur.**

Le rôle de la Commune est alors ici d'une importance évidente et le fait qu'elle soit la pierre angulaire entre tous les acteurs lui donne une responsabilité de taille et est déterminant pour espérer que les PSH soient plus intégrées dans une ville comme Mahajanga. En effet, si la Commune se porte garant d'un projet de mise en accessibilité de bornes fontaines, **l'exclusion des personnes en situation de handicap aux abords de ces bornes pourrait être réduite sur le long terme dans la mesure où la CUM a comme devoir de rendre le projet pérenne**. Leur reconnaissance durera donc plus que le temps d'une simple activité de sensibilisation.

Aussi, la Commune étant responsable de l'espace public, l'ensemble des services techniques communaux devra veiller à ce que les bornes soient techniquement utilisables dans le temps, ce qui permet aussi d'imaginer le fait que les PSH puissent venir prendre de l'eau aux bornes sur la durée. Enfin, mise à part le fait qu'un projet chapoté par la Commune est normalement signe de pérennité donc d'intégration continue des PSH, l'idée même que la CUM participe activement à un volet dans le cadre de la lutte pour l'inclusion des personnes en situation de handicap dans l'espace public est un premier pas important pour leur prise en compte. **Sans l'implication de la Commune dans ce volet, l'intégration des PSH aux abords des bornes fontaines ne serait donc pas possible sur la durée.**

Nous verrons donc que de réels efforts ont été fournis par l'ensemble des acteurs communaux et de **nombreuses bonnes pratiques ont été développées** pour que la CUM réponde aux attentes de la population et plus particulièrement aux besoins des PSH, participant alors à la lutte contre leur exclusion.

3.2 LES BONNES PRATIQUES ET SAVOIR-FAIRE MIS EN ŒUVRE

- ≈ Mettre en place et responsabiliser un Groupe de Travail Accessible
- ≈ Identifier deux entités communales chargées du suivi
- ≈ Etre proche de ses usagers : des services techniques présents sur le terrain

Mettre en place et responsabiliser un Groupe de Travail Accessible

Le GTA (Groupe de Travail Accessibilité) **crée en 2007** lors de la phase 1 du projet de Développement Local Inclusif a également été une structure très utile pour améliorer l'intégration des PSH aux abords des bornes fontaines à Mahajanga. Ce groupe de réflexion composé d'une quinzaine de membres, tous techniciens et issus de la Commune, de bureaux d'études et des services déconcentrés a pour **rôle principal de prioriser la notion d'accessibilité dans l'aménagement de l'espace urbain**. Lieu de rencontres et d'échanges entre techniciens, la mise en place de ce Groupe a permis aux équipes d'avoir un appui purement technique tout au long du volet. Si durant la première phase du projet, le GTA a été l'organe préparatoire de la Charte de la Ville, les membres ont ensuite pris part au diagnostic participatif au cours de la deuxième phase. Ils se réunissaient alors environ tous les deux mois à la demande d'Handicap International pour parler de l'avancement des travaux et se mobilisaient en cas de problème. Ce groupe, largement soutenu par la Commune et présidé par le chef service BTP de la CUM, a nettement stimulé les acteurs du projet et a même été source d'inspiration lors de blocages techniques. Ce groupe, crée spécifiquement pour l'aménagement de

l'espace urbain a Mahajanga, a donc été d'une grande importance pour l'intégration des PSH dans les quartiers dans la mesure où **la finalité du travail de ce groupe est l'inclusion concrète des personnes en situation de handicap dans la ville via leur accès aux infrastructures publiques.** Ce groupe, fait pour durer dans le temps, se porte donc comme le garant de l'intégration physique des PSH aux infrastructures mahajangaises.

Identifier deux entités communales chargées du suivi

Afin d'assurer un suivi complet du volet, activité stratégique déjà vu plus haut dans le document (voir page 49), la Commune a pris la décision **de nommer deux entités communales qui auraient comme tâche principale de veiller au bon déroulement du dispositif et à sa pérennisation** : le BCDL et la plateforme Hery-Miray**.**

© Laure Bottinelli pour Handicap International

Le BCDL, tout d'abord, était chargé de faire **le suivi pendant les travaux** et ce, jusqu'à la réception définitive fixée à 6 mois après la fin des réhabilitations et des nouvelles constructions**.** Son intervention est donc d'ordre technique car si des problèmes de mise en œuvre apparaissaient c'était à lui de trouver une solution pour les rectifier. Etre chargé du suivi signifie aussi jouer un rôle de coordination entre les différents services techniques de la Commune. Après plusieurs mois, le BCDL s'est révélé être tellement important qu'il a été décidé par le Maire de l'intégrer dans le GTA et la DTO.

Pour le suivi sur le plus long terme, c'est-à-dire à la fin de la réception définitive des travaux, la Commune a délégué une partie du suivi à Hery-Miray. Le rôle spécifique de la plateforme était donc et est encore aujourd'hui de faire un contrôle renforcé des associations gestionnaires de bornes. Cela consiste à vérifier si les Plans d'action sont bien mis en œuvre et si les associations arrivent à tenir la borne selon leur cahier des charges et les critères exposés en formation (avoir une borne fontaine propre, accessible et bien gérée financièrement). De plus, ce suivi fait partie du cahier des charges des associations où il est spécifié qu'un suivi des bornes fontaines doit être fait périodiquement. Ce choix communal s'explique aussi par le souci que les sensibilisations, les formations et les infrastructures se maintiennent.

Ces deux formes de suivi, complémentaires et nécessaires pour la pérennisation des bornes, sont donc essentielles pour espérer voir une amélioration de l'inclusion des PSH dans la ville. En effet, le suivi technique permet de s'assurer que les bornes nouvellement construites et réhabilitées sont bien aux normes internationales d'accessibilité et que leur état ne se dégrade pas, empêchant l'accès aux personnes à mobilité réduite. Le suivi auprès des associations gestionnaires des bornes lui est complémentaire car il permet de voir si les associations prennent bien en compte ce qu'il leur a été expliqué en formation concernant les services à fournir aux PSH et la sensibilisation à faire auprès des usagers pour que ces derniers voient de façon plus positive les personnes handicapées et soient prêts à leur venir en aide aux abords des bornes en vue de leur intégration. Ces deux formes de suivi participeront donc à la pérennisation du volet, favorisant un processus progressif d'intégration des PSH qui s'affirment dans le temps.

Etre proche de ses usagers : des services techniques présents sur le terrain

Dès le début du projet et jusqu'à la réception provisoire des travaux, **les services techniques de la Commune ont saisi l'importance d'être présents sur le terrain**. Le BCDL, par exemple, était dans les quartiers dès le diagnostic participatif et a effectué de nombreuses descentes jusqu'à la fin des travaux, et ce, en établissant toujours un lien avec les habitants des quartiers**.** C'est en effet lors du diagnostic participatif en 2009 que les

© Laure Bottinelli pour Handicap International

services communaux et Handicap International sont allés à la rencontre de personnes en situation de handicap et ont écouté les difficultés quotidiennes rencontrées par ces dernières aux abords des points d'eau. Les techniciens ont alors eu une idée plus précise de la meilleure façon de construire ou de réhabiliter les bornes fontaines pour qu'elles soient plus adaptées aux PSH. **Ce temps d'échange et d'écoute était donc essentiel pour que le volet et les infrastructures soient adaptés à la population cible et que cette dernière soit intégrée à la vie aux abords des bornes**. Les services techniques de la CUM ont donc fourni un réel effort pour être proche de leurs citoyens, comprenant l'enjeu d'appropriation, de pérennisation et d'intégration qui en découle. Ils ont établi avec succès un rapport de confiance avec les usagers du début à la fin du dispositif, tout en appliquant les règlements en vigueur

Malgré beaucoup de bonne volonté de la part de certains agents de la Commune, le défi était de taille et **de nombreux points d'amélioration sont à prendre en compte** si une équipe était amenée à travailler dans le futur dans le même contexte.

3.3 LES ENSEIGNEMENTS A TIRER : LECONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

- ≈ Promouvoir la planification entre les services communaux
- ≈ Sensibiliser, former et impliquer le maximum de personnes dans les services communaux
- ≈ Diffuser largement des informations sur le projet au sein de la Commune, avant, pendant et après la mise en place du volet

Promouvoir la planification entre les services communaux

Plus haut dans le document (voir page 51), nous avions retenu la bonne collaboration entre les différents services de la Commune. Cette collaboration était essentielle dans la mesure où elle a permis d'avancer dans le volet avec le sentiment d'un véritable travail d'équipe. **En revanche, si les services collaboraient bien, il n'y avait pas forcément une bonne coordination dans leur façon de travailler.** En effet, dès la mise en place du volet, les personnes impliquées étaient actives et présentes lors du déroulement des activités mais au lieu de travailler tous ensemble, chaque service entretenait des relations individuelles avec l'équipe d'Handicap International, multipliant donc les réunions et les descentes sur le terrain. **Si tous les services se réunissaient en même temps, cela ferait gagner du temps aux équipes et réduirait le risque de malentendus.**

Lors d'un entretien avec l'Adjoint au Maire technique, ce dernier évoquait un nouveau moyen qu'il serait intéressant de mettre en place pour améliorer la coordination des services techniques :

« Au lieu qu'il y ait une personne représentative de chaque service, pourquoi ne pas nommer une personne qui serait chargée de coordonner l'ensemble des services techniques de la Commune ? On gagnerait alors en efficacité et en temps. »

Arriver à mieux coordonner les services techniques de la Commune permettrait donc une hausse en efficacité dans le déroulement du projet, et à terme, participerait directement à son succès, impliquant alors une meilleure intégration des personnes en situation de handicap dans la dynamique de la ville. S'il est essentiel que les services communaux s'organisent efficacement et arrivent à travailler ensemble, c'est aussi parce qu'une

© Laure Bottinelli pour Handicap International

fois les activités d'Handicap International terminées, ce sera à la Commune de s'occuper seule du projet. **Il en va donc de la pérennité des infrastructures et de l'intégration des PSH aux abords des bornes sur le long terme, que les services techniques soient performants au niveau technique et organisationnel.**

Sensibiliser, former et impliquer le maximum de personnes dans les services communaux

Pour espérer avoir un dispositif pérenne et des PSH qui s'intègrent plus facilement aux abords des points d'eau, il a donc été vu que les acteurs impliqués doivent être compétents et avoir les capacités de faire vivre le volet mis en place au-delà de la durée du projet. Si certaines personnes des services techniques de la Commune ont reçu des formations sur la gestion d'un réseau et ont pris part à des activités de sensibilisation sur les thèmes du handicap, de l'accessibilité et de la gestion de l'eau, le problème est que lorsque ces personnes quittent le service, plus personne n'est capable de prendre

© Laure Bottinelli pour Handicap International

la relève et de dynamiser le volet. **Elargir le nombre de formations au sein d'un service et former l'ensemble des employés au lieu de former une personne référente** permettraient alors de s'assurer que l'ensemble du personnel ait les capacités renforcées nécessaires. Il faut donc faire attention à ne pas trop s'appuyer sur les personnes à double casquette car si ces personnes sont parfois des facilitateurs, elles peuvent aussi être vues comme

une barrière à l'appropriation du projet et à l'esprit collectif dans la mesure où elles s'impliquent bien plus que les autres. En plus de former davantage de personnes, les équipes se sont aussi rendu compte **qu'il fallait que les décideurs, tant les responsables de services au niveau de la Commune que les Chefs Fokontany au niveau des quartiers, soient sensibilisés aux thématiques du volet car ce sont eux qui prennent les décisions finales**. Il est donc important qu'ils comprennent l'importance de l'accessibilité dans l'aménagement de l'espace urbain pour pouvoir ensuite le prendre en compte dans leurs programmes. De plus, l'accessibilité est une problématique nouvelle à Madagascar et encore très peu de normes sur les standards d'accessibilité existent. Si les formations ne les concernent pas directement parce que ce ne sont pas des techniciens, les faire participer à des activités de sensibilisations leur permettraient de voir la notion d'accessibilité d'un

regard nouveau. Sensibiliser, former et impliquer permettraient enfin de créer une véritable conscience collective communale autour de la question du handicap et de l'accessibilité, et **si cette conscience parvient à intégrer et dépasser le cercle des employés de la Commune, la prise de conscience d'une nécessaire intégration des PSH pourrait alors s'élargir dans l'ensemble de la ville, agrandissant ainsi leur chance d'inclusion.**

Diffuser largement des informations sur le projet au sein de la Commune avant, pendant et après la mise en place du volet

Tout au long du processus, l'ensemble des services communaux ont eu le mérite de travailler ensemble de façon étroite. Si certains responsables communaux ont porté à bout de bras les activités mises en place, il existe en revanche encore aujourd'hui, alors que le dispositif est sur le point de finir, **trop de personnes travaillant à la Commune qui ne connaissent que très vaguement le dispositif** alors qu'elles auraient dû jouer un rôle actif**. Il est alors crucial de mettre en place une large diffusion des objectifs en amont, pendant et à la fin du volet.**

Transmettre l'information **en amont** signifie planifier et responsabiliser les employés communaux impliqués dans le projet avant le lancement officiel des activités, mais également les usagers, les associations gestionnaires ainsi que les Chef Fokontany afin que chacun sachent exactement qui fait quoi. **Au cours du déroulement des activités**, il est également important que l'ensemble des acteurs aient accès aux données concernant leur avancement. Enfin, le partage des informations **au terme des activités** correspond à la diffusion des résultats au sein de l'ensemble des services concernés. Cette diffusion d'information pourrait passer par un atelier au moment du lancement du projet, par des réunions d'information ouvertes à tous ou encore des ateliers de sensibilisation. Ceci pourrait tabler au manque d'information au sein des services et favoriser le sentiment d'appropriation du projet.

Le but sur le long terme est de faire réaliser au plus grand nombre de personnes travaillant à la Commune les enjeux du volet et de les inciter à être plus disponibles et engagés. Si les chefs de services, pour la plupart, comprennent les objectifs et savent que les équipes travaillent pour l'amélioration de l'aménagement de la ville, de nombreux subordonnés ne saisissent pas complètement la démarche d'Handicap International et pensent que si le projet est pour la Ville, ça ne les touche pas directement. Il faut donc arriver à leur faire comprendre qu'un projet communal est justement fait pour les habitants et que leur implication est cruciale pour le développement futur de Mahajanga. **La vraie réussite tiendra justement dans l'intérêt que porteront la CUM et l'ensemble des fonctionnaires communaux dans les bornes fontaines et dans la façon dont les personnes en situation de handicap sont intégrées aux abords des bornes une fois le volet terminé.** L'objectif de la diffusion d'information au sein de la Commune est donc de changer le regard sur le handicap pour que les PSH se sentent plus intégrées. L'idée ici est en effet de faire connaître le projet pour que les gens développent un intérêt plus poussé pour le cas des personnes handicapées et leur accessibilité à la ville**. Une fois de plus, si la Commune s'intéresse à leur sort, leur inclusion ne peut qu'être mise en avant.**

La troisième et dernière pratique que l'ensemble des acteurs s'est forcé à prendre en compte tout au long du projet et qui peut avoir des répercussions très positives sur l'intégration des personnes en situation de handicap est **la mise en valeur de la dynamique de réseau.**

4.

METTRE EN AVANT UNE DYNAMIQUE DE RESEAU

4.1 Remettre la situation dans son contexte
4.2 Les bonnes pratiques et savoir-faire mis en œuvre
4.3 Les enseignements à tirer : leçons apprises et recommandations

4.1 REMETTRE LA SITUATION DANS SON CONTEXTE

Il existe une troisième pratique relevée dans le document de capitalisation qui est vue comme favorisant l'intégration progressive des PSH aux abords des bornes fontaines **: la dynamique de réseau**. Cette dernière pratique est probablement celle qui illustre le mieux l'appropriation progressive de l'enjeu d'une eau accessible pour tous par l'ensemble des acteurs du volet mis en place à Mahajanga.

En effet, l'idée de la dynamique de réseau favorise nettement l'accélération du processus d'intégration des PSH dans la ville dans la mesure où **des personnes venant de domaines différents sont impliqués dans la poursuite d'objectifs communs permettant une inclusion faite de façon complète.** Le travail en réseau, ou partenariat, est en effet très bien représenté dans ce projet où l'on compte comme **partenaires officiels : la Commune,**

© Laure Bottinelli pour Handicap International

Handicap International, la Jirama (Compagnie d'Eau et Electricité de Madagascar), la plateforme Hery-Miray et les usagers. Le fait de mettre l'accent sur un **travail en équipe** est ce qui a en partie permis aux acteurs de s'approprier le projet puisque l'idée ici était de favoriser au maximum la participation de tous et de laisser libre cours à l'expression des besoins de chacun. Travailler dans cette ambiance a donc favorisé l'implication des membres du volet et la société civile ce qui, en conséquence, pourrait faciliter la pérennité du dispositif mis en place ainsi que la compréhension autour de la question du handicap.

Le fait que tous ces acteurs travaillent ensemble permet de couvrir un large panel des besoins des PSH aux alentours des bornes fontaines. En effet, que ce soit les associations gestionnaires, les services techniques de la Commune, le GTA, Handicap International ou Hery-Miray, tous œuvrent pour des bornes fontaines rendues accessibles et on trouve ainsi **des gens aux compétences très diverses capables de répondre à la complexité du problème de manière globale**. Le travail en réseau est donc d'une grande importance à la fois pour la bonne marche du dispositif pendant sa réalisation, pour s'assurer que le projet dure dans le temps mais surtout pour que les besoins des PSH soient pris en compte de façon complète dans le but d'améliorer leur inclusion.

L'intérêt de ce partenariat était donc d'essayer de toucher la société le plus largement possible, allant des personnes les plus hauts placées comme le Maire voire les Ministères, aux personnes les moins influentes telles que les personnes handicapées des bas quartiers de Mahajanga. C'est cette animation en réseau d'acteurs et la prise en compte des besoins et des

intérêts de tous qui a aussi largement participé à ce sentiment d'appropriation et qui a débouché sur une plus grande compréhension de la situation des personnes à mobilité réduite. Cette rencontre d'acteurs issus de milieux très différents mais tous impliqués et concernés par le volet s'est concrétisée à plusieurs reprises. En effet, **à chaque étape clé**, (le diagnostic participatif, l'atelier de restitution et le suivi) **la majeure partie des membres étaient présents pour représenter leurs intérêts**, à quelques exceptions près, comme l'implication tardive d'Hery-Miray ou l'absence de représentants d'usagers à plusieurs reprises.

Cette troisième partie permettra donc d'abord d'analyser **les méthodes mises en avant pour favoriser la mise en place d'une réelle dynamique de réseau**, participatif et représentatif des besoins de chacun, vecteur d'une meilleure intégration des PSH aux abords des bornes.

4.2 LES BONNES PRATIQUES ET SAVOIR-FAIRE MIS EN ŒUVRE

- ≈ Favoriser le partage des informations entre les partenaires chargés de la mise en œuvre du volet
- ≈ Faire participer l'ensemble des acteurs impliqués aux étapes clés
- ≈ Saisir l'opportunité des acteurs « multi-casquettes »
- ≈ Développer la notion d'Accessibilité au-delà du volet « Bornes Fontaines »

Favoriser le partage des informations entre les partenaires chargés de la mise en œuvre du volet

Si le réseau de ce volet s'est rapidement mis en place, ceci s'explique avant tout par la volonté de l'ensemble des membres de toujours **faire circuler l'information du mieux que possible,** ce qui entre nettement dans le cadre plus général du projet DLI qui consiste principalement à favoriser la mise en réseau de partenaires à l'échelle locale et à faciliter les espace de concertation entre les services, les usagers et la Commune ; le tout dans une logique d'accès aux services.

Ce projet étant d'abord un projet technique, **le partage des connaissances entre les techniciens** a permis de mettre en commun les savoir-faire de chacun et d'avancer rapidement dans le déroulement des travaux en essayant, dans la mesure du possible, de toujours respecter les normes internationales d'accessibilité. Les employés des services techniques de la Commune, les membres du GTA ainsi que les équipes techniques d'Handicap International ont donc eu une place dynamique dans le partenariat, visant toujours comme objectif final une meilleure accessibilité des bornes fontaines. Bien que ce projet de mise en accessibilité des bornes fontaines concerne seulement le Nord du pays, le responsable technique national d'Handicap International à Madagascar a par moment demandé l'avis des techniciens des sites du Sud du pays.

© Laure Bottinelli pour Handicap International

Les échanges entre les techniciens du projet se faisaient le plus souvent en direct, sous la forme d'ateliers, de formations ou de conversations informelles. Une mise au point avec la Jirama tous les deux mois permettait également à Handicap International et à la Commune de s'assurer que tout était en ordre concernant le réseau d'eau et une à deux fois par mois, les membres du GTA se regroupaient eux aussi pour aborder la question de l'accessibilité dans le projet. **Enfin, Handicap International se rendait souvent à la Mairie pour assister à des réunions techniques données par la DTO**. Pour

toute réunion concernant le projet, un procès verbal rappelant les décisions prises au cours de la rencontre était toujours signé à la fin par l'ensemble des acteurs présents. Cette méthode de procès verbal fait donc aussi partie du partage des informations. Lorsqu'il s'avérait nécessaire, des fiches techniques résumant les descentes de terrain étaient distribuées à l'ensemble des acteurs. Enfin, le fait que la majorité des services techniques de la Commune soit regroupée dans le même bâtiment a nettement facilité les échanges d'information entre les membres et a favorisé l'esprit du travail en réseau.

Le partage d'information est donc un élément des plus importants pour le bon déroulement du projet. En effet, un réseau qui ne communique pas compromet le succès global du projet et peut ainsi limiter les résultats recherchés. **L'intégration des personnes en situation de handicap pourrait donc être mise en péril si les acteurs communiquent mal entre eux**. Aussi, l'échange permet d'être certain que les besoins de chaque groupe d'acteurs impliqué sont pris en compte : la plateforme Hery-Miray devait être à l'écoute des services techniques qui devaient eux aussi prendre le temps de rencontrer les personnes en situation de handicap. **La communication est donc la base de tout projet.**

Faire participer l'ensemble des acteurs impligués aux étapes clés

Si ce réseau a participé à la promotion de l'intégration des PSH aux abords des bornes, cela est surtout dû au fait que **les phases clés ont été suivies par la majorité des acteurs impliqués**. Cette bonne pratique mise en place par les équipes est surement l'une des plus importantes dans la mesure où **elle a donné l'opportunité aux PSH de s'adresser directement aux services techniques de la Commune et de leur transmettre leurs difficultés et leur frustration aux abords des bornes.**

Ces dernières ont en effet directement participé à la mise en place des activités et ont eu la possibilité d'exprimer leurs besoins, pratique qui peut considérablement réduire leur sentiment d'exclusion. La phase du diagnostic participatif symbolise donc bien l'effort du travail en réseau qui a eu lieu tout au long du volet. Durant le diagnostic de 2009, phase qui a consisté à aller sur le terrain pour visiter les

© Laure Bottinelli pour Handicap International

bornes fontaines existantes et trouver des terrains adaptés à la construction des nouvelles, étaient présents : **les services techniques de la Commune, le BCDL, les associations gestionnaires des bornes fontaines, la JIRAMA, Handicap International, la société civile et les usagers**. Ce n'est que plus tard dans le projet que la plateforme Hery-Miray a été contactée. L'ensemble des acteurs présents ont donc pu voir ce qui était techniquement possible de faire au niveau des bornes existantes, ont pu donner leur avis quant au choix des terrains pour les nouvelles constructions et ont pu écouter ce qu'avaient à dire les usagers, et qui plus est, les usagers handicapés, sur les bornes fontaines existantes. La préparation du projet avec la présence du plus grand nombre d'acteurs possible a donc favorisé la mise en place d'activités cohérentes et adaptées à la réalité du terrain, ce qui **est la base pour l'intégration d'un groupe cible dans un espace recevant du public.**

Saisir l'opportunité des acteurs « multi-casquettes»

Une des bonnes pratiques que les membres du projet ont su mettre pleinement à profit est la **mobilisation des acteurs dits « multi-casquettes»,** c'est-à-dire des personnes ayant un pied dans deux structures différentes. Deux personnes clés du volet étaient impliquées dans deux structures partenaires différentes : **le président de Hery-Miray également membre du Conseil Municipal et le président du GTA, aussi responsable du service BTP.** Cette double casquette s'est révélée très utile d'abord parce que **l'échange d'information était accéléré**. En effet, lorsque le président du GTA

était mis au courant d'une nouvelle concernant le déroulement du projet, on informait en même temps le responsable du service BTP. **La double casquette a également été opportune lors de blocages pour l'année 2011**. En effet, suite à des enjeux politiques divers, la validation au Conseil Municipal de la liste des bornes fontaines à construire a pris beaucoup plus de temps que prévu et le rôle tenu par la plateforme Hery-Miray présente à ces conseils et décisionnaire dans la validation finale a joué un rôle de taille dans l'accélération du processus de signature.

Enfin, avoir des personnes « multi-casquettes » dans le volet a participé à la volonté de mieux intégrer les PSH à la vie de la Cité dans la mesure où une personne pouvait s'assurer que les activités suivaient leur cours dans deux domaines différents, servant les intérêts du volet sans pour autant le mettre à mal via un risque de politisation. Le président du GTA aussi responsable du service BTP pouvait par exemple faire à la fois du lobbying sur l'accessibilité avec le GTA et suivre les travaux de construction des bornes avec les services techniques de la Commune.

Développer la notion d'Accessibilité au-delà du volet « Bornes Fontaines »

La force de ce réseau aura été de ne pas se limiter au projet mis en place mais d'essayer, au contraire, d'élargir le nombre de personnes sensibles aux questions d'accessibilité, d'handicap et d'hygiène de l'eau. Pour ce faire, le GTA fait régulièrement, même si pas toujours officiellement, **des actions de plaidoyer pour l'accessibilité.** De plus, il ne se limite pas aux bornes fontaines mais **promeut l'accessibilité de l'ensemble des infrastructures qui relèvent de l'aménagement au public**. A Mahajanga, le succès du dispositif se fait peu à peu ressentir dans l'ensemble de la ville dans la mesure où les entreprises formées par HI aux

normes internationales d'accessibilité intègrent aujourd'hui presque systématiquement dans leurs nouvelles constructions **des rampes d'accessibilité ce qui favorise largement l'intégration des PSH à l'espace public**. Le partage des savoir-faire se développe donc peu à peu, ce qui donne une reconnaissance de taille aux activités développées. Les acteurs du projet ont donc compris l'enjeu de la question de l'accessibilité et il est aujourd'hui nécessaire de sensibiliser le plus grand nombre d'acteurs possible en vue d'intégrer cette notion dans les politiques publiques de l'aménagement du territoire.

Ce réseau étant nouvellement créé, les membres n'ont en revanche pas toujours su prendre des décisions qui favorisaient le développement du partenariat. **Des leçons ont donc été tirées par les membres eux-mêmes** pour que dans le futur, le réseau puisse continuer à exister, et ce, de façon autonome et dans l'intérêt de l'inclusion des PSH à Mahajanga.

4.3 LES ENSEIGNEMENTS A TIRER : LECONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

- ≈ Ne pas limiter le projet à son aspect technique et impliquer dès le début les acteurs sociaux dans le réseau
- ≈ Ne pas avancer dans le volet si tous les acteurs ne sont pas disponibles
- ≈ Favoriser des espaces de concertation pour l'ensemble des acteurs : l'idée du Forum Collectif Accessibilité des Bornes Fontaines

Les leçons apprises dans cette dernière partie reviennent toutes plus au moins à la même conclusion qui est que pour ce type de projet, et pour tout projet de développement d'ailleurs, il est fondamental d'intégrer les personnes cibles, ici, les personnes en situation de handicap, le plus souvent possible, Que ce soit dès le diagnostic participatif, pendant les travaux où lors d'une Assemblée Générale, il est important qu'elles puissent s'exprimer et qu'elles fassent part de leurs besoins et de leurs inquiétudes concernant le projet en cours pour que leur intégration à l'environnement dans lequel elles évoluent puisse être favorisée.

Ne pas limiter le projet à son aspect technique et impliguer dès le début les acteurs sociaux dans le réseau

A la suite des travaux effectués sur les bornes fontaines, les équipes de Handicap International se sont rapidement rendu compte **qu'une trop grande importance avait été mise sur les éléments techniques et que les acteurs sociaux n'avaient pas assez été impliqués**. En effet, beaucoup d'efforts ont été fournis quant au choix des terrains, à la faisabilité technique des travaux ou encore à leur validation auprès de la Commune.

© Laure Bottinelli pour Handicap International

Au commencement des travaux, seul le technicien d'Handicap International et les entreprises étaient sollicités et ce n'est qu'à la fin des constructions et réhabilitations que les associations gestionnaires ont été contactées. Or, pour un tel volet, si la notion d'accessibilité est en effet importante, la gestion des bornes par les associations gestionnaires où encore les questions que peuvent se poser les PSH par rapport à la meilleure utilisation possible de ces bornes sont des éléments tout aussi indispensables. **Pour que la dynamique de réseau soit équilibrée et que chaque acteur puisse faire part de ses préoccupations, l'ensemble des membres mériterait d'être donc consulté à toutes les phases du dispositif**, et pas seulement pour le diagnostic au début des travaux, comme ce fut le cas ici pour les usagers, notamment les personnes en situation de handicap. En effet, si certaines personnes handicapées ont bien été entendues avant la construction des travaux, les équipes se sont rendu compte qu'elles ne les avaient pas assez sollicitées par la suite.

Afin d'améliorer la cohérence du projet, le volet social doit avoir autant d'importance que le volet technique. Pour rééquilibrer le réseau, la participation des personnes en situation de handicap durant les travaux et leur implication dès le début du dispositif semblent être des moyens pour que ces acteurs se sentent concernés et aient envie par la suite de favoriser la pérennité des activités mises en place. **En effet, étant les premiers bénéficiaires, l'opinion des habitants du quartier et plus particulièrement des PSH aiderait les équipes à rester fidèles à la réalité du terrain et aux besoins des usagers.**

La mise en place d'un Comité de l'Eau actif réunissant l'ensemble des acteurs ainsi que de nombreux usagers en amont, tout au long et à la fin du volet permettrait aux habitants des quartiers et aux PSH de réellement participer au dispositif mis en place et pas seulement d'être des bénéficiaires. **Les usagers doivent également être entendus car il est important qu'ils aient eux aussi l'occasion de faire part de leurs questionnements et de leurs idées concernant la notion du handicap**. Si des espaces de concertation ont bien été créés pendant le déroulement du volet, les équipes se sont donc rendu compte qu'ils étaient trop ciblés et qu'ils ne prenaient pas assez en compte l'ensemble des personnes touchées par les constructions et les réhabilitations.

Ne pas avancer dans le volet si tous les acteurs ne sont pas disponibles

De part sa nature, un réseau est composé de nombreux membres qui ont, en plus de leur rôle dans le volet, des obligations en dehors du partenariat. En conséquence, **une des plus grandes difficultés aura été de réunir tous les partenaires autour d'une même table**. Il a en effet été constaté que lors de certaines réunions, l'ensemble des acteurs n'était pas présent, ce qui a eu comme conséquence négative de limiter l'impact des formations. Les responsables des services techniques de la Ville étaient souvent occupés à d'autres tâches, et aucun service n'avait le temps d'aller sur le terrain en même temps. Les frais de déplacements ont donc été élevés dus à la multiplication des descentes pour chaque service. Les équipe de HI en ont donc tiré des leçons et aujourd'hui, pour la session 2011, les formateurs s'assurent de la présence de tous les membres avant de commencer une formation. **Il a aussi été difficile de trouver un créneau horaire adéquat pour former les membres des associations gestionnaires.** En effet, les présidents, trésoriers et fontainiers étant tous des bénévoles, ces derniers étaient souvent au travail pendant les heures de formation. Si techniquement, le déroulement du projet n'a pas été trop affecté par le manque de disponibilité des agents de la Commune, l'absence des membres des associations gestionnaires de bornes aux formations a eu des répercussions négatives assez importantes sur la mise en place des Plans d'action. Il en va de même pour les PSH. En effet, ces personnes étant très vulnérables, il n'était pas toujours évident de les rencontrer car il était difficile de les joindre et d'entrer en contact avec eux. **Les équipes se sont rendu compte qu'elles auraient tout de même dû être plus persévérantes dans le fait de rencontrer ces personnes et de les consulter tout au long du projet**. Les équipes ont compris qu'il vaut mieux prendre un peu de retard dans le déroulement du projet plutôt que de mettre en place des activités qui ne toucheront au final que peu de personnes. **Sans implication directe des PSH dans le volet, l'impact sur leur intégration à la vie aux abords des bornes sera forcément limité**.

© Laure Bottinelli pour Handicap International

Favoriser des espaces de concertation pour l'ensemble des acteurs : l'idée du Forum Collectif Accessibilité des Bornes Fontaines

Si des réunions ont bien eu lieu au cours du projet entre Handicap International, la Commune Urbaine de Mahajanga et Hery-Miray, et si les partenaires ont essayé de favoriser au maximum l'échange d'information, **le réseau gagnerait en dynamisme si les membres avaient plus souvent l'opportunité de se retrouver autour de la même table, les personnes en situation de handicap inclues**. De nombreux membres du réseau ont fait part de leur souhait, au cours des entretiens individuels, **d'avoir des réunions plus ouvertes**, et pas seulement entres services et souvent que pour évoquer les problèmes en cours. Ce type de réunion existe dans le cadre du projet DLI mais n'avait pas encore été mis en pratique pour ce volet précis. L'idée ici serait de mettre en place un « **Forum Collectif Accessibilité des bornes fontaines » où tous les partenaires se réuniraient au début et à la fin du dispositif**. Ce Forum serait un temps consacré à la rencontre entre acteurs et à un bilan, le tout dans un esprit de travail collectif, pour que le réseau soit opérationnel pendant le volet et puisse exister au-delà du dispositif mis en place. **Les associations de personnes handicapées seraient également invitées à participer à ce Forum,** moment où ces dernières pourraient représentées leurs intérêts devant l'ensemble des acteurs du projet et où chacun pourrait faire part de ses questions concernant les thèmes complexes de l'accessibilité et du handicap, étape nécessaire pour assurer leur intégration dans les espaces publics.

Cette deuxième partie, basée sur la capitalisation d'expériences du volet de mise en accessibilité de bornes fontaines à Mahajanga et Diego-Suarez, nous a donc permis de voir plusieurs choses. Tout d'abord, cette capitalisation a donné assez de recul aux équipes pour qu'ils appréhendent le volet comme un dispositif transversal où la pérennité des actions et **l'inclusion des personnes en situation** de handicap peuvent être facilités par **la mise en place d'actions de sensibilisation et de formation répétées dans le temps, par l'implication totale de la Commune et de ses services techniques et enfin par la mise sur pied d'un réseau dynamique** mobilisant un très large champ d'acteurs unis autour des mêmes objectifs.

Aussi, ce travail de capitalisation et les échanges répétés avec les acteurs impliqués a permis aux équipes de faire le point sur la première phase du volet, **revenant ainsi sur les bonnes pratiques et les savoir-faire mis en œuvre, mais aussi sur les leçons apprises et les points à améliorer au cours des mois**. Un tel travail ne peut alors qu'être bénéfique pour la suite des activités dans la mesure où les personnes impliquées sont désormais conscientes des problèmes liés au déroulement même du projet et sont en mesure, à la différence d'une évaluation, de corriger leurs erreurs passées en cours de projet.

En revanche, si les différents acteurs impliqués ont eu l'opportunité, via cette capitalisation, de prendre en compte les dysfonctionnements dits endogènes, c'est à dire, issus de la façon dont les acteurs ont appréhendé le volet, ce travail de terrain a également montré qu'ils existent des facteurs exogènes à la réussite ou non du volet, non exposés dans la capitalisation. Dans un projet de développement comme celui-ci, le bon déroulement des activités ne dépend en effet pas que des acteurs impliqués et de leur façon de travailler. Il existe des éléments extérieurs, ou exogènes au projet, sur lesquelles il est très difficile voire impossible pour les équipes d'intervenir**. Nous verrons donc dans une troisième partie, trois éléments exogènes qui ont eu une influence significative sur le déroulement des activités de ce projet précis** : les conditions initiales de mise en œuvre du dispositif, l'instabilité politique nationale et au sein de la Commune Urbaine de Mahajanga pendant la période 2010-2011 et enfin certains traits de la culture malgache ayant une forte influence sur les projets de développement.

TROISIEME PARTIE

QUAND LE CADRE LOGIQUE SE CONFRONTE A LA REALITE DU TERRAIN : UN CONTEXTE QUI INFLUENCE LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF

Quels sont les facteurs exogènes susceptibles de créer un décalage entre les objectifs de départ du volet et les résultats au terme de la mise en place du dispositif à Mahajanga? La dernière question de ce travail se consacrera donc à l'étude d'éléments sur lesquels une équipe mettant en place un projet de développement peut difficilement intervenir, que ce soit pour des questions de temps, de volonté de non-ingérence ou de capacités. En effet, s'il existe des paramètres liés au bon déroulement d'un projet sur lesquels il est possible pour une équipe de travailler (organisation de départ, coordination entre les différents membres du projet, communication avec l'ensemble des acteurs, adaptation des activités au contexte local…), d'autres sont eux beaucoup plus difficiles à maîtriser et auront en conséquence un poids indéniable sur l'issue du projet. Dans ce volet précis de mise en accessibilité de bornes fontaines à Mahajanga, de nombreux facteurs exogènes, c'est-à-dire qui étaient prévisibles mais sur lesquels les équipes n'étaient pas totalement en mesure d'intervenir, ont influencé le déroulement des activités en cours. Le travail sur le terrain pendant les six derniers mois du volet ont permis d'en faire ressortir trois: les conditions initiales décidées avec les bailleurs de fond et la mise en œuvre du dispositif, l'instabilité politique nationale et au sein de la Commune de Mahajanga et enfin le rapport complexe qu'entretient la culture malgache autour de la question de l'eau et les traits culturels de cette population qui peuvent soit favoriser la mise en place de projet de développement « à l'occidental » ou au contraire, la rendre difficile voire impossible.

1.

LES CONDITIONS INITIALES ET LA MISE EN ŒUVRE DU DISPOSITIF

1.1 Des hypothèses et pré-conditions de départ audacieuses
1.2 Un planning serré
1.3 Un rôle « multi-casquettes » difficile à tenir
1.4 L'accessibilité priorisée, le changement des mentalités sous-estimé

1.1 DES HYPOTHESES ET PRE-CONDITIONS DE DEPART AUDACIEUSES

Lorsque Handicap International, en partenariat avec ses bailleurs de fond la Ville de Paris et l'Agence Française de Développement, a monté les cadres de références du projet « Ville et Handicap », il était clair aux yeux de tous que **la promotion du droit des personnes en situation de handicap dans le cadre du développement local à Madagascar était ambitieux**. En effet, au-delà du volet « Accessibilité », l'objectif spécifique du projet DLI « Ville et Handicap » à Mahajanga et à Diego Suarez était que « les PSH et leurs associations, soutenues par la mobilisation des acteurs locaux, s'engagent dans un processus d'autonomisation pour une insertion réussie dans une société inclusive »[45]. Afin que cet objectif soit rempli, **deux hypothèses de départ étaient nécessaires** et clairement notées dans le cadre logique : il fallait (i) **une situation politique stable et (ii) une ouverture des municipalités aux principes de la Convention Internationale sur les Droits des Personnes Handicapées**. Or, à Mahajanga, l'instabilité politique s'est fait nettement ressentir dès l'année 2010 (voir page 73) et le droit des PSH étant relativement nouveau à Madagascar, c'était faire un gros pari que de penser que les autorités locales respecteraient cette Convention.

[45] Note de présentation du projet pour l'Agence Française de Développement- Cadre logique page 23

Ces deux difficultés ont néanmoins été prises en compte par Handicap International dès le départ et, en s'adaptant au contexte local et à force de travail en collaboration serrée avec les services communaux impliqués, le projet a pu se dérouler sans trop d'encombres dans le temps imparti.

© Laure Bottinelli pour Handicap International

Concernant le volet de mise en accessibilité, si l'objectif était que « Le Groupe de Travail Accessible (GTA) de Diego Suarez et la Commission Permanente d'Accessibilité (CPA) de Mahajanga acquièrent les compétences techniques et de négociations pour rendre l'espace urbain accessible », **la condition de réussite était que « les communes urbaines assurent pleinement leur responsabilité de maître d'ouvrage conformément au Code de l'Eau ».** Une fois de plus, ce pré-requis était ambitieux dans la mesure où la crise politique nationale s'est concrétisée localement à Mahajanga par de **grosses difficultés financières, de fonctionnement et d'investissement à la Commune**. Il n'était donc pas certain, dans ce contexte, que la CUM puisse assurer pleinement sa responsabilité de maître d'ouvrage. Elle aurait pu, et d'ailleurs c'est ce qui a failli se passer à plusieurs reprises, revenir sur ses engagements concernant l'adduction d'eau, même si les accords avaient été signés des mois auparavant.

D'une manière générale, **il était donc à la fois ambitieux et périlleux de mettre en place un projet nécessitant une forte participation locale dans une ville comme Mahajanga** car les organismes publics et privés actifs dans le domaine du handicap sont peu nombreux et ont une capacité d'accueil limitée, où la volonté d'insérer des personnes handicapées dans la vie de la Cité est un phénomène qui n'a que quelques années, où le mouvement associatif des personnes handicapées est jeune et où les tensions nationales auraient pu se traduire par des blocages au niveau local. [46]

Enfin, personne n'était en mesure de savoir si les familles des personnes handicapées et les PSH elles-mêmes allaient vouloir s'impliquer dans la recherche de solutions d'insertion et de la mobilisation de ressources propres dans un contexte socio économique difficile.

Ces conditions de départ difficiles se retrouvent bien sur dans beaucoup d'autres pays d'intervention et ne sont en aucun cas une exception malgache ou mahajangaise. Les équipes travaillant dans le développement sont donc habituées à de telles situations et si dans le cadre de ce projet, les pré-conditions étaient audacieuses, la flexibilité et l'écoute ont permis aux équipes de réduire l'impact de ces facteurs exogène sur le déroulement du projet.

En plus d'avoir des conditions de départs complexes, le volet « Accessibilité » s'est déroulé selon un agenda serré.

1.2 UN PLANNING SERRE

Si la durée du projet « Ville et Handicap Phase II : citoyenneté active et renforcement des acteurs communaux pour la réalisation des droits des personnes handicapées dans le développement » dans les Communes de Diego-Suarez et de Mahajanga est de trente-six mois, **le volet « Accessibilité » était lui d'un an et demi.**

[46] Ibid, page 3

Pour satisfaire l'objectif global du volet (voir page 41), il fallait que dans ce laps de temps, et selon les six résultats formulés dans le cadre logique, que la Charte de la Ville soit opérationnalisée via la construction et la réhabilitation de trente-quatre nouvelles bornes accessibles dans dix quartiers. En plus, de ces travaux, HI devait former les services techniques communaux et les associations gestionnaires de bornes aux normes d'accessibilité,

© Laure Bottinelli pour Handicap International

à la bonne gestion et à la notion du handicap. Des activités de sensibilisation auprès des usagers et des associations gestionnaires étaient également prévues pour donner un regard nouveau sur le handicap et donner aux habitants de meilleures habitudes concernant l'hygiène et l'usage de l'eau. Le GTA devait enfin être accompagné dans les moments clés de l'aménagement urbain et renforcer techniquement.

S'il est possible qu'en dix-huit mois à force de travail en équipe, de formation et de concertation, le GTA acquière les compétences techniques et de négociations pour rendre l'espace urbain accessible (objectif du volet), **il semble cependant difficile que l'ensemble des activités puissent être mises en place correctement dans ce laps de temps, et plus particulièrement les résultats liés à la formation et à la sensibilisation** (plus d'explications page 68). Cependant, en prenant un peu de recul, on constate que le cadre logique du projet « Ville et Handicap » s'étale sur une période de trois ans, permettant alors aux équipes une certaine flexibilité dans la mise en œuvre. En effet, à Diego-Suarez, à la fin officielle du volet, un animateur a été envoyé à la fin des activités pour effectuer un suivi renforcé pendant une période de six mois, rallongeant alors le projet à deux ans. De plus, toutes les activités concernant le GTA rentrent dans une logique globale de DLI et sont valables sur les trois ans**. Il est donc important de savoir que souvent, la période indiquée dans le cadre logique n'est qu'une estimation et que les bailleurs de fond sont conscients des difficultés sur le terrain**, accordant la plupart du temps des délais dans la mise en œuvre des projets.

Si les hypothèses et pré-conditions de départ ainsi que le planning faisaient partie des conditions initiales inscrites dans le cadre logique avant le lancement des activités, la fonction « multi-casquettes » ainsi que l'accessibilité priorisée par rapport au changement des mentalités relèvent davantage de la mise en œuvre du volet.

1.3 UN ROLE « MULTI-CASQUETTES » DIFFICILE A TENIR

Dans la deuxième partie de ce travail, il est question de l'effet bénéfique que pouvait avoir les acteurs « multi-casquettes » au cours du volet (page 57). Vrai dans un certain contexte, ceci n'a pas toujours été le cas**. En effet, il est arrivé que certaines personnes n'aient pas les compétences et surtout le temps nécessaire pour tenir deux rôles différents**. Le technicien d'Handicap international sur le site de Mahajanga par exemple, en plus d'avoir à sa charge tout le cycle des travaux des bornes, s'était aussi vu remettre la responsabilité de superviser les activités de formation et de sensibilisation, alors que cette tâche aurait pu être prise en charge par un animateur. Si des associations locales et des consultants ont été appelés pour animer les ateliers de formation et de sensibilisation, l'organisation de ces dernières revenait au technicien. **À Diego-Suarez, l'équipe d'Handicap International comptait parmi ses membres un technicien en charge spécifiquement des travaux et un animateur chargé des formations et des sensibilisations.** Cette séparation des tâches était alors beaucoup plus confortable à la fois pour l'animateur mais aussi pour le technicien.

Il a donc été très difficile pour le technicien de Mahajanga de tenir ces deux casquettes et par manque d'organisation ou de compétence, ce dernier a pris du retard sur le déroulement des activités. **En plus de ce retard, un manque de suivi considérable s'est fait ressentir quelques mois après le lancement de la première phase des travaux** dans la mesure où un nombre insuffisant de visites sur les lieux de construction et de réhabilitation ont été faites pour s'entretenir avec les associations et pour voir les problèmes techniques, ce qui par la suite, **a eu des conséquences sur le déroulement du volet** et plus particulièrement sur la validation des compétences acquises lors des formations pour les associations gestionnaires.

S'il peut être intéressant qu'une même personne soit en charge de l'aspect technique et social d'un tel volet, **il est cependant fondamental que cette dernière soit formée aux deux aspects et ait le temps ainsi que l'aide nécessaire pour satisfaire le suivi de ces deux activités**. Le rôle de double casquette, s'il est un avantage dans certains cas, peut aussi devenir un réel poids et une source d'erreurs et de retard dans d'autres contextes.

Enfin, il existe un dernier aspect qui, aux yeux des observations faites sur le terrain, n'a pas été assez pris en compte pour atteindre l'objectif spécifique de ce volet : le changement des mentalités.

1.4 L'ACCESSIBILITE PRIORISEE, LE CHANGEMENT DES MENTALITES SOUS-ESTIME

L'objectif du volet « Accessibilité » était que les GTA de Mahajanga et de Diego-Suarez acquièrent les compétences techniques et de négociations nécessaires pour rendre l'espace public accessible et pour atteindre cet objectif, six résultats devaient être mis en œuvre. **Si beaucoup de temps et d'attention ont été donnés aux travaux et à l'aspect technique du volet, au vue de la réalité du terrain, trop peu d'espace a été laissé aux activités de formation et de sensibilisation**. En effet, au cours des 18 mois, environ deux activités de sensibilisation d'une durée de deux heures en moyenne ont été accordées par quartier concerné par le volet et chaque association gestionnaire de bornes a été formée pendant deux demi-journées, beaucoup d'entres elles avouant à la fin qu'elles auraient souhaité que ces formations durent plus longtemps.

Si ces activités n'étaient donc pas la priorité de ce volet, une ville ne peut être rendue accessible que si l'ensemble de la population a la volonté de participer à cet effort. Les GTA peuvent être formés, se réunir et tenter de multiplier les infrastructures accessibles, si de leur côté, les associations gestionnaires des bornes et les usagers n'ont pas une attitude en adéquation avec les objectifs du volet, les PSH ne seront jamais inclues aux abords des bornes fontaines. Avec du recul, il aurait donc été important de donner plus d'importance à ces activités de sensibilisation et de formation.

Deux choix étaient possibles: mettre en place davantage d'activités de formation et de sensibilisation au cours des 18 mois ou prolonger officiellement (car il l'est officieusement-voir page 65) le volet de quelques mois afin de laisser plus de temps aux équipes.

© Laure Bottinelli pour Handicap International

Aussi, après de nombreux entretiens avec les acteurs du projet, il semble qu'au terme des dix-huit mois du volet, **les GTA de Diego-Suarez et de Mahajanga ne se sentent pas encore capables de fonctionner de façon autonome**. Malgré le travail en collaboration serrée avec les équipes d'HI et les différentes sensibilisations, en avril 2011, certains membres du GTA de Diego-Suarez ne se sentaient pas prêts à travailler sans

Handicap International. En conséquence, des doutes avaient été émis quand à l'avenir du GTA une fois l'équipe d'Handicap International retirée du groupe. Il faut néanmoins rappeler que **l'appui au GTA dépasse le cadre des bornes fontaines et s'inscrit dans la totalité du DLI.** En effet, ce groupe de travail est impliqué dans toutes les initiatives communales en ce qui concerne l'accessibilité faite dans le cadre du projet, comme le montre sa participation à l'opérationnalisation de la Charte de la Ville, mais est également actif en dehors du projet. Ce groupe sera alors appuyé durant toute la durée du projet « Ville et Handicap ».

En revanche, **une des causes du doute du GTA à travailler en autonomie est en partie due à un manque de prise en compte du handicap dans la sphère publique**. Pour cela, davantage activités de sensibilisation et de formation auprès des usagers, des services techniques de la Commune, des associations gestionnaires et des maçons sur les notions d'accessibilité, du handicap et du bon usage de l'eau auraient permis aux acteurs de s'approprier davantage le projet et d'être plus à l'écoute des difficultés endurées par les personnes en situation de handicap.

L'ensemble de ces questions est tellement récent à Madagascar que, sans une sensibilisation appropriée et répétée dans le temps, il est quasiment impossible que les habitants changent leurs mentalités et que le GTA ait le moindre effet sur les politiques d'aménagement de la Ville en termes d'accessibilité des bornes fontaines. En effet, même si de nouvelles bornes sont construites permettant aux PSH d'aller chercher de l'eau directement au robinet, si les usagers ne sont pas sensibilisés au fait qu'il faille laisser la rampe libre et qu'il ne faut pas l'encombrer par des sceaux ou des jerricanes, alors les travaux ne seront d'aucun intérêt. **Le GTA ne peut donc être efficace que si la population l'aide à pérenniser les infrastructures nouvellement rendues accessibles**.

Cet exemple n'est bien sûr applicable que pour le travail du GTA sur les bornes fontaines et ce serait faire une erreur de restreindre ce groupe à ce seul aspect. Dans le cadre du DLI, le GTA est en effet amené à travailler sur d'autres dossiers communaux liés à l'Accessibilité comme l'aménagement du bord de Mer et des marchés à Mahajanga. Les bornes fontaines, comme nous l'avons déjà évoqué, ne sont donc qu'un volet du DLI, ensemble plus large qui se construit entre autre autour du dispositif de concertation, de la définition de politiques et de plans d'action, de la mise en œuvre concrète de réalisation et de la mise en accessibilité de bâtiments recevant du public, le tout en vue de l'inclusion des PSH à la société et en coopération avec la société civile et les autorités locales. **Le GTA est donc un groupe particulièrement transversal puisque ses initiatives comprennent des enjeux d'accessibilité qui couvrent l'ensemble des domaines de la vie communautaire.**

Si l'objectif général du volet « Accessibilité » était de renforcer les compétences des GTA de Diego-Suarez et de Mahajanga et de rendre les bornes fontaines accessibles aux PSH, ce dernier ne peut pas être complètement atteint si la population n'intègre pas l'importance de la notion d'accessibilité et n'a pas un regard nouveau sur le handicap. L'ensemble des résultats doit donc être pris en compte pour atteindre un objectif et si les équipes se doivent de respecter les indicateurs souvent trop quantitatifs, l'aspect qualitatif est aussi d'une grande importance. S'il est en effet nécessaire d'avoir une idée du pourcentage de bornes bien entretenues ou du nombre de sceaux vendus**, il est également primordial pour toute équipe de rechercher la qualité avant la quantité et de définir une méthodologie pour pouvoir évaluer ces indicateurs qualitatifs (études, observation, satisfaction) et éviter de tomber dans trop de subjectivité**. Trouver un bon compromis entre les indicateurs est donc un des défis des organisations comme Handicap International aujourd'hui.

Il faut cependant rappeler qu'un cadre logique reste avant tout un outil et qu'il est souvent critiquable, surtout pour les projets concernant le changement social comme le Développement Local Inclusif dans son ensemble qui inclus diverses notions qualitatives et de nombreux types de sensibilisation et de formation liés au handicap. S'il force les ONG à avoir une méthode de travail cohérente et les oblige à un minimum d'évaluation et de retour critique sur leurs actions, rien n'empêche les équipes d'aller au-delà de ce cadre monté avec les bailleurs. Dans le cadre du volet

par exemple, les équipes continueront en 2012 à voir si les bornes sont bien entretenues, via des grilles d'observations et des questionnaires par exemple. Ces activités ne sont pourtant pas clairement définies dans le cadre logique de départ mais elles sont essentielles pour pouvoir évoluer en fonction du contexte. Selon Anthony Vautier, coordinateur des opérations pour Handicap International Madagascar, *« **Il est donc indispensable qu'une équipe sache réorienter ses propres stratégies d'intervention quelque soit le cadre logique « contractuel » de départ ».*** [47]

Cette première sous-partie nous a donc permis de voir que les conditions initiales ainsi que la mise en place d'un projet sont rarement parfaites et qu'il existe souvent des difficultés avant même que le projet ne démarre. **Aussi, un deuxième facteur exogène ayant eu une grande influence sur la mise en œuvre du volet est la situation politique nationale et locale à Madagascar, et plus spécifiquement dans la ville de Mahajanga.**

© Laure Bottinelli pour Handicap International

[47] Echange avec Anthony Vautier, Coordinateur des Opérations, Handicap International, le 6 juillet 2011

2.

UNE INSTABILITE POLITIQUE SOURCE DE GANGRENE

2.1 L'instabilité politique sur le plan national : une île à bout de souffle
2.2 La situation politique sur le plan local : centrage sur la ville de Mahajanga
2.3 Les conséquences de cette instabilité sur la ville et sur les projets de développement

2.1 L'INSTABILITE POLITIQUE SUR LE PLAN NATIONAL : UNE ILE A BOUT DE SOUFFLE

Dans la première partie de ce travail, un bref rappel historique revenait sur les multiples crises dont a été victime Madagascar, la dernière en date remontant au premier trimestre 2009. En effet, cette période correspond au temps où le président de la 3ème République Marc Ravalomanana, réélu en décembre 2006 pour un second mandat, mène un bras de fer intense avec la Commune Urbaine d'Antananarivo dirigée par le jeune politicien Andry Rajoelina. Ce bras de fer se traduit par de violentes émeutes qui secouent la ville pendant plusieurs mois, entraînant la mort de dizaines de personnes. **Les revendications des partisans du maire de la ville sont faites contre la politique du président et les manifestants veulent « redistribuer le pouvoir à une génération plus jeune, frustrée de la confiscation par les 'vieux présidents' Ravalomanana et Ratsiraka** » comme il est analysé dans la presse malgache Le Temps le 9 juin 2011, dans l'article « Une société à bout de souffle », écrit par Yves Petignat.[48]

En effet, après une période de grand succès, l'entrepreneur et directeur de la société laitière Tiko, Marc Ravalomanana, devenu premier Merina à être à la tête du pouvoir depuis l'indépendance le 26 juin 1960, avait fini par « confondre la Caisse de l'Etat avec ses propres affaires [49]» comme le dit Yves Petignat pour Le Temps, **suite à l'achat d'un avion présidentiel pour 60 millions de dollars ou encore suite à la location pour 99 ans d'immenses surfaces agricoles à la société coréenne Daewoo.**

Ces multiplication d'erreurs ont donc joué un rôle de détonateur pour la « révolution orange », le 17 mars 2009, lorsque 10 000 partisans de Rajoelina manifestent et envahissent le palais présidentiel d'Antananarivo avec le soutien de l'armée. Cette journée faisait écho à celle 1 mois et 10 jours auparavant, lorsque la garde présidentielle ouvrit le feu, tua 28 manifestants et en blessa 212 autres suite à une manifestation du mouvement orange au palais d'Etat. **Marc Ravalomanana annonce alors officiellement sa démission en donnant le plein pouvoir à un directoire militaire, qui, à son tour, transmet les pleins pouvoirs à Rajoelina**, le jeune maire d'Antananarivo, ex-DJ devenu ambitieux affairistes, autoproclamé président de la Haute Autorité de Transition. Il prête serment le 21 mars 2009 et les ministres qui se succèdent à un rythme soutenu ne semblent avoir qu'une ambition : « s'enrichir très vite avant le prochain remaniement ministériel », admet un ancien ministre technocrate.[50]

[48] http://www.courrierinternational.com/article/2011/06/09/une-societe-a-bout-de-souffle
[49] Ibid.
[50] Ibid

© Image pour " le Monde"

Début avril 2009, les assises nationales, sous la présidence de la Haute Autorité de Transition, fixent la tenue d'un référendum constitutionnel pour le mois de septembre de cette même année, des élections législatives pour mars 2010 et une élection présidentielle en octobre 2010. **Finalement, le 17 novembre 2010, un an et deux mois après la date prévue, une nouvelle Constitution est adoptée par référendum, confirmant Andry Rajoelina dans sa fonction de président de la HAT** et malgré sa promesse de ne pas se présenter aux élections, le changement de cette Constitution en sa faveur (la Constitution permet maintenant à une personne de moins de 40 ans d'être candidat aux élections) donne tout à penser que la IVème République prépare son maintien à la tête de l'Etat, avec ou sans élection. Revenant sans cesse sur des accords de partage du pouvoir signés à Prétoria et Addis-Abeba, son intention d'organiser des élections régulières d'ici la fin de l'année 2011 ou au début de l'année 2012 semble encore très hypothétique. Une avancée est cependant à signaler, **puisque le 16 septembre 2011, la feuille de route commune a été signée par la HAT**, ce qui est un grand pas vers une mise en place d'élections.

Madagascar est aujourd'hui un pays paria, renié par la Communauté internationale qui assurait presque la moitié de son budget. Conséquence : depuis deux années, le président de la HAT parcourt l'Afrique australe pour rassurer ses partenaires sur son intention d'organiser des élections régulières mais peu semblent lui accorder sa confiance. Pendant ce temps, Marc Ravalomanana, exilé en Afrique du Sud, fait pression sur Andry Rajoelina en préparant son retour sur la Grande Ile alors que les pro-Ravalomanana, « les légalistes », ont pris la relève et manifestent dans la capitale. Mais un retour trop précipité de l'ancien président le mettrait directement aux mains de l'armée, faisant alors échouer ses plans de course à l'élection présidentielle.

Aujourd'hui, c'est bien la population la première victime de cette situation : **hausse du chômage, multiplication de la criminalité, retard de paie des salaires, détérioration des conditions carcérales déjà catastrophiques, baisse de 13% du budget de l'Education et de 80% pour la protection des forêts, mais hausse de 6% en faveur de l'armée et de 300% pour le budget du président** qui décide seul de cadeaux électoraux (stades, hôpitaux) et chute de près de 10% du produit intérieur brut en 2010.[51] Les Malgaches pourtant, connaissent le potentiel des richesses de leur sous-sol, « Nous sommes des mendiants qui dorment sur un lit d'or et de saphirs », étant une phrase que l'on entend souvent. Cette société, connue pour sa fascination et son attrait de l'immédiat, semble pourtant cette fois-ci vouloir donner sa chance au jeune président. Pour beaucoup, Andry Rajoelina a les mains liées par l'influence et le pouvoir de puissants hommes politiques déjà installés depuis de nombreuses années et il lui faudra du temps pour prendre de l'assurance et sortir le pays d'une telle situation.

Il ne va pas sans dire que cette lourde instabilité politique qui règne dans le pays depuis deux ans a de sérieuses conséquences sur la bonne santé des communes malgaches. **Il s'agit donc, dans un deuxième temps, de recentrer cette analyse sur la ville de Mahajanga** où il sera question, entre autre, de comprendre comment la ville est tombée dans une situation de crise en janvier 2011, période où les salariés de la Commune n'avaient pas été payés depuis près de six mois.

[51] Ibid.

2.2 LA SITUATION POLITIQUE SUR LE PLAN LOCAL: CENTRAGE SUR LA VILLE DE MAHAJANGA

En décembre 2007, Jean Nirina Rakotoarimanana est élu Maire de la Ville de Mahajanga. Ancien docteur originaire de la région de Fianarantsoa, il est à l'époque très apprécié par la majorité des habitants et entreprend rapidement des grands travaux.

Parmi les améliorations commencées pendant son mandat, on compte la **réhabilitation de nombreuses routes** en centre-ville ainsi que dans les périphéries, **l'extension du réseau de l'éclairage public, la construction d'une nouvelle gare routière** plus structurée et proche de la sortie de la ville, **la mise sur pied de plusieurs maisons de quartiers**, **la réhabilitation de la bibliothèque municipale, l'amélioration des infrastructures du club de foot, la construction de bornes fontaines ou encore le grand projet de réhabilitation des 4 marchés de la ville**. Il est cependant important de rappeler que l'ensemble de ces projets n'aurait pu être fait sans le soutien financier de nombreux partenaires, la plupart étrangers, tels que l'Agence Française de Développement, la Ville de Paris, la coopération décentralisée des collectivités alsaciennes réunies au sein de l'IRCOD, les ONG ENDA OI et Handicap International ou encore des grandes entreprises chinoises spécialisées dans le bâtiment. L'Union Européenne par exemple, principal financeur du projet PROGECO, (Programme de gestion pour les zones côtières), avait besoin avant le démarrage des activités que la CUM paie les droits de l'étude d'impact à l'Office National de l'Environnement, ce qui représentait 0,5% du montant total du projet. La Commune n'ayant pas été en mesure d'apporter la somme, le projet est aujourd'hui stoppé. **On comprend donc ici l'importance des partenaires pour le développement de la Ville**. Si l'espace urbain à Mahajanga s'est donc amélioré ces dernières années, la CUM doit aujourd'hui faire face à de graves problèmes financiers.

Avec une dette qui s'élève maintenant à 12 Milliards d'Ariary (environ 4 millions d'euro), la caisse des investissements est vide et le budget pour les frais de fonctionnement est au plus bas. Rare sont les fournisseurs qui acceptent encore de travailler avec la Commune et personne n'accepte de prendre ses bons de commandes pour l'achat de papier et d'encre tant cette dernière a laissé d'impayé. C'est donc aujourd'hui le Trésor Public qui paie la facture de la Commune et de nombreux employés doivent acheter eux-mêmes leurs fournitures pour pouvoir travailler dans des conditions acceptables. Les conséquences de ces problèmes financiers sont nombreuses et seront vues dans la prochaine sous partie (page 73). Si ces difficultés financières sont le fruit d'une multiplication de dettes depuis de nombreuses années et concernaient déjà les maires précédents, beaucoup reprochent à Jean Nirina un certain laisser-aller dans la gestion de la Mairie.

Une des raisons majeures qui explique la situation de la Commune aujourd'hui est le non paiement des impôts des habitants depuis maintenant plusieurs années. Au 31 décembre 2010, le taux de recouvrement pour l'année 2006 s'élevait à 42% et à 28% pour l'année 2007, et la CUM essaie maintenant de couvrir les années 2008 et 2009. Si aucune preuve n'a pu être démontrée, il est fort probable qu'une partie

© Laure Bottinelli

de ces revenus communaux ait été détournée par des employés corrompus. Outre ces difficultés qui sont d'ordre financier, **la Commune a également à gérer un problème de personnel.** En effet, selon des personnes haut placées à la CUM, nombreux sont les employés qui manquent de créativité et qui sont à leur poste plus pour le fait d'avoir un poste que pour effectuer une tâche. La plupart des fonctionnaires de la Commune travaillent dans la routine et manquent d'envie pour que la situation de la ville s'améliore. Selon certains, une partie de ce problème viendrait du fait que 90% des gens

travaillant à la CUM ne viennent pas de Mahajanga et n'ont pas « d'amour pour la ville ». En effet, les anciens maires avaient tendance à embaucher beaucoup de personnes qui venaient de leurs régions d'origine, ce qui explique le peu de Mahajangais travaillant à la Mairie.

Il est évident, au vu des circonstances, que la situation de crise politique au niveau national a des répercussions importantes sur la bonne santé des communes. Il faut donc remettre la situation de Mahajanga dans un contexte précis et voir au-delà de la simple incapacité de la Commune à réunir les impôts dans la mesure où le niveau de vie des gens s'est gravement détérioré depuis la prise de pouvoir du président de la Haute Autorité de Transition. **Avant 2004, la Ville de Mahajanga recevait 200 Millions d'AR (environ 74 000 euros) de subvention d'Etat par an. En 2004, elle ne recevait plus que 60 millions d'AR (environ 22 000 euros) de subvention étatique par an et aujourd'hui, la subvention de l'Etat central ne s'élève plus qu'à 9 millions d'AR (environ 3 300 euros).** Dans ces conditions, il semble donc difficile pour une Commune de conserver une politique de développement digne de ce nom, ajouté à cela la baisse du niveau de vie de la population et l'on se retrouve face à une Commune en cessation de paiement.

Pour répondre à cette situation de crise, le Maire a d'abord essayé de récolter la somme des impôts non-payés. Pour cela, il a été demandé au Chef Fokontany (personne responsable à l'échelle d'un quartier) de distribuer des lettres aux habitants leur demandant de se rendre à la Mairie et payer leurs dettes. Mais cela n'eu pas beaucoup de succès. **Une « Opération Coup de Poing » a ensuite été lancée pour une période de 3 mois,** période pendant laquelle les équipes financières se rendaient elles-mêmes chez l'habitant pour récolter l'argent. Même si cette technique a donné des résultats, ils étaient encore insuffisants car beaucoup de personnes n'étaient pas à leur domicile au moment de la visite des équipes. On soupçonne alors certains fonctionnaires d'avoir prévenu des familles du moment de leur arrivée. Aussi, le Maire est monté à la capitale de nombreuses fois pour demander de l'aide financière auprès des Ministère, mais au vu de la situation globale, très peu a pu être obtenu. Enfin, **de nombreux contrats en CDD n'ont pas été renouvelés** dans le but de relever les frais de fonctionnement, mais tout ceci n'a pas été suffisant pour redresser la situation de la CUM

Après plusieurs mois de dysfonctionnements, de nombreux mouvements de grèves et d'un mécontentement général (mais passif) de la population, **la CUM eut la visite en mai 2011, et à la demande des grévistes, de plusieurs inspecteurs de la Région et du Ministère de la Décentralisation**. Suite à ces inspections et aux lourds problèmes de gestion de la Mairie, un arrêté de suspension du Maire pour une durée de 1 mois fut délivré par le Ministère de l'Intérieur. **C'est alors l'Adjoint au Maire chargé des finances et du Tourisme, Mr Moktar Salim Andriantomanga, qui remplaça le Maire en tant que Maire Intérim**. Si après un mois, le Maire n'avait pas repris ses fonctions, le Premier Ministre prolongerait la suspension pendant trois mois et ce n'est qu'après ces quatre mois qu'un Président de Substitution serait mis en place. Malgré toutes ces procédures et vu du terrain, la population a très rapidement adopté l'Adjoint au Maire au poste de Maire « Interim », quelques jours ayant suffi pour qu'elle le considère comme le nouveau Maire. Les deux premières semaines qui suivirent le remaniement furent tout de même compliquées, Jean Nirina refusant de partir et ayant déposé plainte au tribunal administratif, rejetant les accusations qui lui étaient faites. Finalement, la décision du Ministère de l'Intérieur fut décisive.

Dans les jours qui suivirent son arrivée à la tête de la Commune, Mr Moktar fit une Assemblée Général avec l'ensemble de son personnel pour faire un état de la situation et montrer sa détermination de faire changer les choses. **Au cours du premier mois, il y eu de nombreux redressement fiscaux et de licenciements au sein du service financier, la collecte du ramassage de déchets reprit enfin son cours** après des mois d'interruption grâce à la mise en place d'un partenariat avec le GEPAM (Groupe d'Entreprises Privés Actionnaires de Mahajanga), **le tourisme fut relancé** par l'ouverture officielle de la ligne Mahajanga-Saint Denis et **les salaires du mois de Juin furent payés** (mois de la fête de l'Indépendance qui correspond à un mois de fête et de dépense pour les malgaches)

Beaucoup reste encore à faire cependant : au niveau de la Commune, en plus des redressements, il sera nécessaire **de mettre rapidement en place des formations pour renforcer les capacités du personnel**, avoir des fonctionnaires dignes de ce nom et mettre à la porte ceux encourageant la corruption. **Au niveau des finances, de nombreuses redevances devront être collectées**, le système de traitement des impôts repensé et il sera primordial de **retrouver la confiance des fournisseurs**. Enfin, il est important que la Commune sensibilise la population et **fasse évoluer la mentalité des Mahajangais** dans le sens d'un plus fort sentiment de citoyenneté.
Si les idées ne semblent pas manquer au Maire Intérim, il sera très difficile pour la ville de se développer de façon pérenne avec une telle dette et sans subvention de l'Etat Central, l'aide des opérateurs n'étant que temporaire. Aussi, pour ce qui est de son élection, si dans les textes officiels, il aurait dû y avoir des élections quatre mois après le départ du maire, rien n'a encore été mis en place aujourd'hui et il semble que la mise en fonction d'un PDS (président de substitution), comme dans beaucoup d'autres villes, semble être le schéma futur le plus probable.

Cette situation de grande instabilité au sein de la Commune a donc eu **des conséquences de taille non seulement sur la qualité de la vie dans la ville mais aussi sur la mise en place de projets** tels que celui développé par Handicap International concernant la mise en accessibilité des bornes fontaines.

2.3 LES CONSEQUENCES DE CETTE INSTABILITE SUR LA VILLE ET SUR LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT

La crise financière dans laquelle se trouve la ville de Mahajanga depuis de nombreuses années est arrivée à son comble en janvier 2011, **lorsque la majorité des employés de la Mairie n'avaient pas été payés depuis le mois d'août 2010 et que le ramassage des déchets était au plus bas**, la CUM n'ayant à priori pas assez de fond pour mettre de l'essence dans les camions. On imagine alors la hauteur des risques sanitaires.

© Laure Bottinelli

Cependant, peu d'employés quittèrent la Mairie et si quelques mouvements de grèves et des manifestations eurent lieu devant les bâtiments de la CUM, cela ne concernait qu'une petite tranche des fonctionnaires, la plupart d'entre eux influencés par des politiciens à la tête du CPSD, mouvement du chef de Région connu pour être pro-Rajoelina (le Maire Jean Nirina était connu pour être plutôt un partisan de Marc Ravalomanana). La plupart des employés continuèrent donc à travailler mais à un rythme très ralenti. **Travailler avec la CUM devenait donc très difficile pour ses partenaires** comme Handicap International, dans la mesure où un nombre important d'employés ne s'impliquaient plus dans leurs dossiers et **qu'il fallait parfois attendre plusieurs semaines avant qu'un papier ne soit signé**. Cette ambiance n'a fait qu'encourager la corruption et les pots-de-vin au sein de la Commune. Début août 2011, la CUM avait réussi à payer ses employés jusqu'au mois d'avril 2011.

Si les projets mis en place par Handicap International, et le volet de mise en accessibilité des bornes fontaines plus spécifiquement, ont pu continuer à se dérouler durant toute cette période, **il est évident qu'ils ont été soumis à de nombreuses complications**. La signature des papiers pour confirmer le choix des terrains des nouvelles bornes fontaines a pris des semaines et la Commune a, à plusieurs reprises, remis en cause son engagement d'étendre le réseau d'eau de la ville, sous prétexte de manque de fonds, alors que les accords avaient été signés quelques mois plus tôt. Aussi, malgré l'effort de plusieurs responsables des services techniques, il était parfois difficile de mobiliser

l'ensemble des employés de la Commune, du en grande partie à un manque de motivation et de moyens financiers. Le BCDL (Bureau Communal de Développement Local) chargé du suivi des bornes fontaines par exemple, s'est trouvé dans l'incapacité de remplir sa tâche **car au lieu d'avoir 25 litres d'essence par mois pour effectuer les descentes de terrain, la Commune ne lui donnait plus que 5 litres**. Sans suivi, il s'est avéré que les associations gestionnaires de bornes fontaines n'appliquaient que très difficilement ce qu'ils avaient vu en formation. **Aussi, il était difficile, voire ironique, de faire de la sensibilisation à l'hygiène et au bon usage de l'eau dans des quartiers insalubres où il n'y avait pas eu de ramassage de déchets depuis plusieurs mois**. Si les activités ont bien eu lieu, leur impact était moindre. Enfin, le projet a été victime, et a même parfois failli être abandonné, **d'intérêts politiques divers venant de personnes impliquées de près ou de loin dans le volet.** Leur volonté de gagner un maximum de votes aux prochaines élections ou de bien se faire voir auprès des usagers, quitte à mettre à mal le projet, aurait pu avoir des conséquences de taille pour la suite des activités.

L'exemple de la situation politique, tant à Mahajanga qu'au niveau national, permet donc de se rendre compte à quel point un projet peut être influencé par l'instabilité politique et économique d'une ville et que si le cadre du projet est plus ou moins parfait avant le lancement des activités, aucune équipe n'est à l'abri d'une crise politique dans son lieu d'intervention. **Les instabilités de type politique et économique sont donc des facteurs exogènes importants à prendre en compte lors d'un démarrage de projet,** et même si il n'est pas concrètement possible de s'y préparer, il faut au moins avoir cette hypothèse à l'esprit et avoir les capacités de changer de stratégie de travail si besoin.S

Outre les conditions initiales du dispositif et les instabilités politiques réelles dans l'Ile Rouge, il existe un troisième facteur exogène ayant eu de grandes influences sur la réussite du projet : **la culture malgache et le rapport qu'entretient la population autour de la question de l'eau.**

© Laure Bottinelli

3.

LA CULTURE MALGACHE

3.1 L'eau à Madagascar : une ressource sacrée
3.2 La ville de Mahajanga : cosmopolitisme et usage de l'eau
3.3 La culture malgache : une aide pour les projets de développement « à l'occidental » ?
3.4 La culture malgache : une limite pour les projets de développement « à l'occidental » ?
3.5 Actions de développement à Madagascar/ ONG et Gouvernement: entre cohérence, dépendance et adaptation aux besoins

Cette dernière partie sera davantage portée sur **le lien entre la culture malgache et les projets de développement « à l'occidental »**. En effet, aucune équipe mettant en place un projet peut prétendre ne pas avoir été confrontée à la culture de la population concernée. Un projet est donc largement influencé par la culture du pays où il se met en œuvre et nous verrons que c'est d'autant plus vrai à Madagascar, île complexe forgée par les cultures asiatiques et africaines. Si les deux premières sous-parties seront encore très attachées au volet « Accessibilité des bornes fontaines » mis en place à Mahajanga par Handicap International, les sous-parties 3.3, 3.4 et 3.5 se voudront, elles, plus générales, en lien avec des projets de développement à thématiques diverses. Il était en effet impossible de lier directement tous les traits de caractère malgache analysés ci-dessous au rapport qu'entretiennent les ethnies avec l'eau, néanmoins, il semblait d'abord passionnant, puis pertinent de voir comment les us et coutumes malgaches peuvent bel et bien influencer un projet de développement.

Les nombreux entretiens passés sur le terrain au cours du premier semestre 2011 dans la ville de Mahajanga ainsi qu'un ressenti personnel ont permis de donner corps à cette sous-partie. Si l'équipe d'Handicap International à Mahajanga a été très sollicitée, les rencontres avec l'Adjoint au Maire Technique de la CUM, l'Inspecteur du Bureau Municipal de l'Hygiène, le Médecin Inspecteur de la région Boeny, des responsables d'associations de jeunes ainsi que les coordinateurs d'ONG telles que ENDA OI ou GREEN (également représentant de WaterAid à Mahajanga), ont été décisives pour arriver à comprendre davantage la culture malgache et le rapport complexe qu'entretiennent les habitants autour de la question de l'eau. Cette partie s'est également largement appuyée sur le travail de Øyvind Dahl, spécialiste norvégien de la communication interculturelle à Madagascar et auteur de l'œuvre « Meanings in Madagascar : Cases of Intercultural Communication », publié en français en 2006 sous le nom « Signes et Significations à Madagascar, Des cas de communication interculturelle ».

Cette œuvre passionnante consiste en une étude des significations malgaches, et plus particulièrement dans la Région de Vakinankaratra, d'où est originaire l'ethnie Merina aujourd'hui province centrale d'Antananarivo. Les principaux « domaines de significations » étudiés ici sont : les systèmes conceptuels, l'organisation sociale et la pragmatique linguistique avec comme principe directeur l'empathie. **Sont entre autre développées dans son travail les notions du temps, les structures horizontales et verticales, les conflits et relations personnelles ou encore le phénomène de prise de décisions vue par les malgaches**.

Essayer de comprendre **en quoi les différences majeures entre la culture malgache et la culture occidentale peuvent influencer un projet de développement « à l'occidental »** sera donc l'enjeu de cette partie.

C'est en grande partie via l'empathie, qui peut se définir selon Dahl comme **« faire l'expérience du monde par l'imagination à partir du point de vue de l'autre**[52] », que les différentes façons de concevoir le monde pourront être mieux comprises. En saisissant à quel point la conception d'une chose peut-être différente selon la culture de la personne, il est alors plus facile de comprendre pourquoi certains projets de développement occidentaux ne viennent pas à bout et ne sont jamais acceptés par la population malgache. **La culture est alors un réel facteur exogène à la mise en place de projet de développement** dans la mesure où une équipe qui met en place des activités, même si elle fait de son mieux pour les adaptées aux habitants, ne peut pas avoir la garantie que la population s'appropriera le projet.

Pour autant, ces quelques pages ne prétendent en aucun cas pouvoir couvrir la totalité de la culture malgache qui, comme toute autre, est bien trop vaste pour évoquer toute « la surface des significations », pour reprendre l'expression de Dahl. Les exemples choisis ici ne sont donc qu'un petit aperçu des traits de caractère malgache. Aussi, si les exemples tirés de l'œuvre de Dahl ne couvrent que la population Merina des Hautes Terres, il est important de faire une différence avec les entretiens passés à Mahajanga qui eux concernent davantage la population côtière, c'est-à-dire les Sakalava, les Tsimihety et les Antandroy. **Dans tous les cas, la culture malgache n'est pas homogène et ce qui ressort de ce travail ne se veut donc pas représentatif de l'ensemble de cette culture.**

Dans cette partie, si la culture malgache est opposée à la culture occidentale et si l'étiquette occidentale est utilisée, il va de soi que cette culture est elle aussi hétérogène et représente de nombreuses cultures différentes. Si les deux cultures sont donc ici mises en parallèle, **ce sont les traits de caractère malgache qui seront étudiés en détail car la connaissance de la culture commune occidentale est prise comme familière et acquise**. L'idéal aurait bien sûr été de faire des comparaisons des deux cultures, mais limiter cette partie à ce qu'elle est était nécessaire**. Il faudra enfin faire attention à ce que concision ne rime pas avec stéréotype**. En effet, toujours selon Dahl, si « un stéréotype permet aux gens de comprendre et d'agir de manière plus appropriée dans de nouvelles situations[53] », un stéréotype mal utilisé devient alors un préjugé, connotation beaucoup plus négative de l'analyse d'une culture.

3.1 L'EAU A MADAGASCAR: UNE RESSOURCE SACREE

« **Ny vary sy rano antsaha tsy mifandro antanana tsy mifankafoy**" (Le riz et l'eau se soutiennent dans la rizière, l'eau et le riz se cuisent ensemble dans la casserole en ville). Si ce proverbe, connu par tous les malgaches, s'utilise pour faire référence au Fihavanana (définition page 82), il est également révélateur de la place centrale qu'occupe l'eau dans la société malgache. En effet, dans ce proverbe, l'eau est indissociable du riz et lorsque l'on sait que **le riz est l'aliment de base dans tous les foyers de l'Ile, on comprend mieux la valeur sacrée donnée à cette ressource**.

© Laure Bottinelli

Au Nord et à l'Est de l'île, elle y est abondante et dès leur plus jeune âge, les enfants comprennent son utilité que ce soit pour se laver, pour cuire les aliments, pour boire ou pour l'agriculture. **Au Sud et à l'Ouest, sa rareté lui donne beaucoup plus d'importance.** La majorité de la population Antandroy par exemple, (Région de Tuléar) arrive à se contenter d'une bouteille d'eau par jour pour satisfaire

[52] Signes et Significations à Madagascar, Des cas de communication interculturelle, Øyvind Dahl, 2006, Page 263
[53] Ibid., page 44

l'ensemble de ses besoins. Qu'elle soit abondante ou éparse, l'eau est donc un élément naturel à chérir. **Le caractère sacré de l'eau vient également du fait que les malgaches, toutes religions confondues, (chrétienne ou islamique) utilisent de l'eau au cours de toutes leurs cérémonies au moment de la bénédiction** : les naissances, le jour où l'enfant quitte le foyer, les mariages et les enterrements. Le culte des ancêtres, fêté tous les ans dans le courant de l'été, correspond au moment où les draps qui entourent les rois défunts sont changés et les os sont lavés. L'eau revête ici aussi une forte connotation de sacré.

Il existe à Madagascar des codes très précis autour de l'eau et il est fondamental que chacun les respecte car ces codes ont souvent un rapport avec l'hygiène ou les traditions. Par exemple, les femmes et les hommes ne se laveront pratiquement jamais au même endroit **dans une rivière, chaque sexe ayant une zone qui leur est réservée**. Aussi, il est primordial de se laver en amont de la rivière et de faire ses besoins en aval, pour des questions d'hygiène évidentes, et il est souvent mis de côté l'idée qu'un village un peu plus bas recevra de toute façon les déchets du village en amont car selon le proverbe « Rano mandeha tsy tetezin doto » (l'eau qui coule et que l'on salit redevient propre). On retrouve alors ici l'idée (fausse) de la purification naturelle. **Aussi, les femmes qui ont leurs menstruations ne peuvent pas aller se baigner,** ce qui, à certains endroits de l'île, signifie qu'elles ne peuvent pas se laver.

L'utilisation de l'eau fait également référence à des habitudes très ancrées dans certaines régions où par exemple, pour gaspiller le moins possible, il faut s'essuyer avec du bois ou un épi de mais après avoir fait ses besoins (dans la majorité des régions qui ne manquent pas d'eau, les populations se rincent au lieu d'utiliser du papier toilette). Même si adulte, une personne originaire Sud-ouest se trouve dans une région où l'eau n'est pas rare, il continuera souvent à se laver en utilisant l'eau avec parcimonie, dû à ses us et coutumes**. Les femmes allant chercher de l'eau à la borne fontaine ont elles aussi instauré leurs habitudes**. Pour beaucoup, puiser de l'eau correspond à un moment de rencontre et de discussion et les femmes n'ont donc pas l'habitude de se mettre en ligne ordonnée et d'attendre leur tour pour aller remplir leurs jerricanes, comme certaines ONG essaient d'instaurer.

© Laure Bottinelli pour Handicap International

Le contexte posé, il est alors plus facile de comprendre pourquoi il n'est pas toujours évident pour les organisations de développement de mettre en place des projets autour de l'eau qui seraient appropriés par la population. **La culture est donc un facteur exogène à la mise en place d'un projet et peut avoir une forte influence, qu'elle soit positive ou négative, sur son déroulement.**

Construire des bornes fontaines, faire en sorte qu'elles soient pérennes dans le temps et faire comprendre aux usagers les codes (occidentaux) de l'eau nécessitent donc beaucoup de sensibilisation mais surtout une compréhension de base de la culture où le projet est mis en place.

Ce défi est d'autant plus complexe dans **une ville comme Mahajanga où pratiquement toutes les ethnies de Madagascar sont représentées**, et avec elles, l'ensemble des us et coutumes concernant l'usage de l'eau.

3.2 LA VILLE DE MAHAJANGA : COSMOPOLITISME ET USAGE DE L'EAU

Mahajanga, troisième plus grande ville de l'Ile située sur la pointe Nord-ouest du pays est de loin la ville la plus cosmopolite de Madagascar. Les seuls Mahajangais vraiment de souche sont les Sakalavas restés après l'arrivée des français à la fin du XIXème siècle par attachement à la terre ancestrale et à leurs défunts souverains qui reposent dans le quartier de Tsararano. **Les Merina sont aujourd'hui majoritaires dans la ville et représentent plus de 50% des habitants.** Les Betsileo, ethnie venant également des Hauts-Plateaux et plus spécifiquement de la Région de Fianarantsoa, sont aussi bien représentés dans la ville. Les Tsimihety originaires du Nord de la région de Sofia, les Antseka du Sud-Est ainsi que les Anandroy de la région de Tuléar, au Sud-Ouest, sont également des habitants. La communauté indopakistanaise, plus communément appelée « karana », détient les rouages de l'économie et participe grandement au fait que Mahajanga soit la première ville musulmane du pays, à ajouter à cela la proximité de la ville avec les Comores qui sont à plus de 95% de confession musulmane. On trouve également une population grandissante d'Asiatique venue s'installer pour faire des affaires et pour exploiter les ressources naturelles de la région, même s'ils sont moins nombreux qu'à Fort-Dauphin à la pointe Sud de l'île. **Bien entendu, l'histoire explique le fait que les Français soient également présents à Mahajangais ainsi qu'une minorité d'autres occidentaux comme les Allemands ou les Américains.**

Cette ville cosmopolite est donc d'autant plus intéressante à étudier qu'elle regroupe l'ensemble des us et coutumes concernant l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Le peuple Sakalava par exemple, (région de Mahajanga), est une ethnie qui donne une très grande importance au fait d'être propre, non que les autres ethnies en donnent moins, et si elle ne gaspille pas l'eau (dont elle vient très rarement à manquer), sa population est connue pour se laver plusieurs fois par jour et pour avoir des vêtements propres.

Au Nord, l'utilisation est un peu différente du fait de la très grande quantité d'eau disponible dans cette région. La population utilise donc beaucoup d'eau et certains avouent même que le gaspillage est commun, **contrairement aux Antandroy, ethnie du Sud-ouest qui elle a appris à n'avoir besoin que d'une bouteille d'eau par jour pour satisfaire ses besoins**. Il est donc assez fascinant d'observer au petit matin les tireurs de pousse-pouse (pour la majorité, des

© Laure Bottinelli pour Handicap International

Antandroy) commencer par laver leur moyen de locomotion, puis leur corps, leur visage et enfin leur pied… le tout avec 1litre d'eau ! Il est également interdit pour cette ethnie, comme pour beaucoup d'autres d'ailleurs, de faire ses besoins à l'intérieur de la maison, ni même dans la cour ou dans les alentours proches du foyer. La technique du DAL (Défécation à l'Air Libre) est alors pratique courante, et si cela pose moins de problèmes dans les campagnes, cette pratique a de nombreux inconvénients en ville. **Les Merina, au contraire, ont été élevés avec l'habitude d'utiliser des toilettes fermées, la plupart du temps chez eux, et même les sans abris vont fréquemment dans des toilettes publiques**. Ces quelques exemples suffisent à montrer que Mahajanga regroupe donc la quasi-totalité des us et coutumes concernant l'eau et l'assainissement.

Beaucoup de personnes interrogées à Mahajanga voient ce cosmopolitisme plutôt comme un problème dans la mesure où la culture Sakalava perd peu à peu de son authenticité et où les traditions de chaque ethnie se confondent. On assiste donc à l'évolution d'une ville où désormais le DAL est fréquent dans de nombreux quartiers, où l'eau est mal utilisée dans d'autres et où les

mesures d'hygiène sont très aléatoires. Pour beaucoup, le sentiment d'appartenance à la ville est de plus en plus faible et peu de personnes vous diront qu'elles considèrent Mahajanga comme leur ville. **Pour d'autres, le problème ne vient pas vraiment du brassage ethnique mais plutôt de la différence entre les pratiques urbaines et les pratiques rurales**. En effet, il existe aujourd'hui un fort phénomène d'exode rural et nombreux sont ceux qui arrivent à Mahajanga et qui continuent à avoir les mêmes habitudes que dans les campagnes, comme pêcher dans un cours d'eau ou pratiquer la DAL. La mise en place d'infrastructures plus adaptées aux us et coutumes d'autres ethnies pourrait alors faciliter la cohabitation des peuples à Mahajanga, comme la construction davantage de latrines familiales en dehors du foyer, qui permettraient à certaines personnes d'utiliser ces toilettes au lieu de faire leur besoin dehors.

Afin de mieux comprendre les pratiques de chacun dans cette ville, une analyse de la répartition de la population semble nécessaire. (voir carte de la ville en Annexe III). Comme la majorité des villes, il faut savoir que c'est l'histoire qui explique la configuration actuelle des quartiers de Mahajanga et l'importance de leurs populations respectives. Tirées de « l'Etude du marché local d'emploi dans la ville de Mahajanga », document utilisé dans le cadre du projet « Ville et Handicap » d'Handicap International, les monographies officielles de la Commune Urbaine de Mahajanga distinguent 5 types de quartiers. Les effectifs de la population proviennent des recensements effectués dans les Fokontany en 2004 et les densités sont calculées à partir de ces chiffres et des superficies établies au cours de ces mêmes recensements.

Le premier type de quartier est ce qu'on appelle « les quartiers modernes », qui correspondent aux quartiers hauts de Mangarivotra et de Mahajanga Be. Y habitent principalement les administrateurs Merina, les coloniaux et les bourgeois aisés. A proximité se trouve le camp militaire, l'hôpital d'Androva et l'ensemble des activités et des fonctions urbaines y est concentré : administratives, commerciales, scolaires, sanitaires, sportifs et résidentiels. **La grande majorité de la population vivant dans ces quartiers a de l'eau courante à son domicile et utilise les toilettes à l'intérieur du foyer**.

Le deuxième type de quartier dit « populaire » correspond à la partie orientale de la ville depuis Ambovoalanana jusqu'au quartier de Fiofio. A une hauteur de 5 mètres d'altitude, ces quartiers sont inondés périodiquement en saison des pluies. Les quartiers de Mahabibo et de Marovato Abattoir sont insalubres et dominés par des cases en tôle très précaires. Ces quartiers de haute densité (244 hab/ha) ne bénéficient que de quelques infrastructures économiques de proximité : marché, écoles et CSB. La DAL est chose fréquente et le manque de latrines publiques ne fait que renforcer le problème. **Cependant, les bornes fontaines sont assez nombreuses et permettent aux habitants de ces quartiers d'être facilement fournis en eau.**

Viennent ensuite les « quartiers spontanés » apparus dans les années 1960 lors de la création de la SOTEMA à l'est du vallon Mitzinger. Des masses de travailleurs vinrent alors s'installer pour être plus près de l'usine. De nouveaux quartiers furent créés comme Tanambao SOTEMA, Antanimasaja, Antanimalandy et Tsararano, caractérisés par une majorité de migrants, l'absence de lotissement, d'infrastructures et d'équipements collectifs adéquats. **L'utilisation de latrines familiales ou publiques est quasi-inexistante et l'insalubrité est donc renforcée par la pratique du DAL. Les bornes fontaines existantes sont souvent dans un très mauvais état et les codes de l'hygiène à l'européenne sont difficilement applicables**. Une grande partie de la population Mahajangaise réside dans ce type de quartier avec une densité moyenne de 94 hab/ha.

Les « quartiers mixtes », quatrième type de quartier, sont des secteurs spontanés qui se greffèrent aux vieux quartiers populaires situés au Nord de Mahajanga Be. Tous ces quartiers sont spontanés à plus de 55% ce qui permet de mettre en relief l'importance relative de la population des quartiers modernes qui ne représentent que 7% de la population.

Enfin, « les quartiers ruraux » peuplés également de migrants se trouvent dans la partie Nord-Est de la ville, sont appelés ainsi dû aux activités et aux habitations essentiellement rurales. Les densités de population sont faibles (19 hab/ha.) et les équipes sanitaires et scolaires y sont insuffisantes. **Si la DAL pose moins de problèmes dans ces quartiers, le manque d'eau est en revanche de taille et malgré l'utilisation de puits, le réseau gagnerait à s'étendre pour faciliter le quotidien des usagers**.

Il faut aussi rappeler que la moitié des Fokontany (quartier) ont au moins 100 hab/ha et près de 2/3 de ceux-ci sont des quartiers populaires ou mixtes avec des densités supérieurs à 200 hab/ha/ **Avec les quartiers spontanés, ce sont 45% de l'ensemble de la population qui s'entassent sur 10% de la superficie totale de la ville, et ce, dans un environnement très insalubre.**

Ces deux premières sous-partie ont donc mis en exergue le fait que l'eau revête d'un caractère sacré pour tous les malgaches, quels que soient leur ethnie, leur région ou leur us et coutume. Mahajanga symbolise donc bien la complexité des différents usages de l'eau dans la mesure où l'on y retrouve la quasi-totalité des ethnies**. En plus des coutumes strictement rattachées à l'eau, d'autres habitudes de la culture malgache peuvent également faciliter la mise en place de projets, qu'ils soient reliés à l'eau ou pas.**

3.3 LA CULTURE MALGACHE : UNE AIDE POUR LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT « A L'OCCIDENTAL» ?

L'eau est une ressource sacrée pour tous à Madagascar, présente tout au long de la vie et qui plus est rare dans certaines régions. En conséquence, **les projets de développement liés à l'eau et les activités de sensibilisation faites autour de l'hygiène par les ONG ou encore le Bureau Municipal de l'Hygiène, sont la plupart du temps très bien perçus par la population qui prend le message au sérieux,** quelle que soit son origine ethnique. Si les activités de sensibilisation faites à Mahajanga se sont trouvées limitées dans leur impact sur les usagers, ceci est plus dû à la situation d'instabilité politique au sein de la Commune et au fait que le ramassage de déchets ait été quasi-inexistant pendant plusieurs mois laissant alors des montagnes de déchets un peu partout dans la ville et plus particulièrement dans les quartiers périphériques, que de la non-importance donnée au bon usage de l'eau de la part des habitants. **Ce rapport qu'entretient la population avec l'eau est donc un élément favorable pour la mise en place de projets**.

D'autres traits de caractère de la culture malgache, cette fois-ci non spécifiques à l'eau, peuvent avoir une influence très positive sur la mise en place et la réussite de projets de développement à commencer par **le Fihavanana**. Difficilement traduisible en français, le Fihavanana, de « Havana » qui signifie parent, lignage, peut se définir comme la parenté, l'amitié, la solidarité, la volonté d'aider ou la bonne relation.[54] Ce mot, qui symbolise probablement le mieux la culture malgache et qui est primordial aux yeux de tous, est aussi un synonyme de paix et d'harmonie et est chargé d'une forte valeur égalitaire. En conséquence, la solidarité est très importante au sein d'une famille mais aussi dans le cercle relationnel où la conciliation est toujours l'objectif à atteindre. Le Fihavanana symbolise donc l'aspect horizontal des relations dans la mesure où si l'égalité est primordiale, l'entraide et la solidarité sont aussi de mesure. Le Fihavanana dicte donc énormément de comportement dans la vie quotidienne des malgaches où le but ultime est de ne jamais casser les bons rapports.

Cette notion est alors très positive pour des équipes mettant en place des projets de développement dans la mesure où, selon le Fihavanana, les malgaches sont enclins à travailler en collectivité, élément très positif pour des projets où l'important est l'appropriation du projet par les

[54]Ibid., Page 150

communautés. **En conséquence, la vie en groupe est un phénomène commun dans la culture malgache**, ce qui là aussi, peut être un avantage pour certains projets qui nécessitent l'implication d'un groupe de personnes comme la construction de latrines familiales par exemple. En effet, si les quatre ou cinq familles habitant sur le même lot suivent tous avec intérêt la construction des latrines et participent aux activités de sensibilisation, la probabilité de la réussite du projet et de sa pérennisation sera grande. La société malgache accorde donc une valeur fondamentale à la relation personnelle et pour beaucoup, une personne hors du cercle communautaire ne représente rien. Cet aspect peut donc être très avantageux pour la réussite de projets de développement impliquant directement la population.

© Laure Bottinelli

Si la relation horizontale se caractérise par le Fihavanana, **le respect de l'autorité symbolise la relation verticale**. En effet, une bonne connaissance de cette culture suppose de connaître l'importance donnée à la structure de la famille et le système lignager hiérarchique malgache. En effet, au sein d'une famille, les anciens sont les plus respectés car ceux sont eux les plus proches des ancêtres. Les ancêtres ont donc une place toute particulière dans la famille puisque pour les malgaches, les vivants et les morts sont les membres d'une même famille et il y a une continuité de la vie puisque selon proverbe « Vivants dans une même maison, morts dans une même tombe [55]». Les ancêtres sont donc les plus respectés. Le nom donné aux anciens est « Ray aman-dreny » qui signifie père et mère et la majorité des décisions viennent d'eux. La hiérarchie est très forte dans la mesure où le fils ne pourra jamais être comme son père et qu'elle s'exerce aussi entre les aînés et les cadets.

Si pour certains, cette idée de hiérarchie est aujourd'hui vue comme conservatrice et allant contre l'épanouissement des enfants, **elle peut néanmoins servir les équipes de développement qui respectent cette relation horizontale**. En effet, dans un village, aucune équipe ne pourra mettre en place des activités de sensibilisation et avoir l'attention et l'approbation des habitants si le chef du village et les anciens n'approuvent pas sa présence. Il est donc primordial, avant le début d'un projet, d'aller à la rencontre des aînés et de discuter avec eux du déroulement des activités. Si ces derniers refusent, il semble quasi-impossible pour une équipe d'atteindre ses objectifs dans la mesure où sa présence ne sera pas la bienvenue. En revanche, si les animateurs arrivent à avoir leur consentement, l'appropriation par la population sera possible. Il arrive même que les aînés aident à la mise en place de projets en faisant du porte à porte et en alertant les habitants des dates et heures des activités ou encore en participant au déroulement de ces dernières en faisant le discours de bienvenue au début de l'activités et en rappelant l'importance du thème abordé. Cela donne alors beaucoup d'importance au projet et fait que les habitants lui donnent plus de considération.

Outre le respect de la hiérarchie, **la place des femmes dans la société est un autre élément de la culture malgache qui favorise la mise en place de projets de développement**. En effet, déjà dans les années 1980, les organisations norvégiennes présentes dans la région d'Antsirabe[56] s'étaient aperçu que les occidentaux connaissaient mal les relations entre les hommes et les femmes à Madagascar. Contrairement aux préjugés sur les sexes où la division du travail à l'occidental signifiait les hommes aux champs et les femmes au foyer, dans la société traditionnelle malgache, les hommes et les femmes ont autant de valeur les uns que les autres et pour la production agricole, par exemple, les sexes sont complémentaires. Les femmes passent même plus de temps aux affaires agricoles qu'aux affaires domestiques. Depuis toujours, les femmes malgaches occupent donc une position

[55] Ibid. page 142
[56] Ibid., page 170

économique forte car elles ont la responsabilité de l'économie de l'unité familiale, leur donnant de l'influence et du pouvoir. Selon Dahl « Les décisions importantes à prendre ordinairement sont le résultat d'une consultation de l'un et de l'autre et ce sont les femmes qui ont souvent le dernier mot, même si ce n'est pas la version officielle[57] ». Les femmes ont donc des décisions à prendre et parce que ce sont elles qui éduquent leurs enfants, elles sont fermes et savent dire non. Ceci peut donc expliquer en partie pourquoi les bornes fontaines tenues par des femmes sont souvent plus propres et mieux tenues que celles tenues par les hommes. **En effet, il a été remarqué lors de visites terrain à Mahajanga que les fontainières tenaient bien les finances selon la méthode de gestion simplifiée vue en formation et qu'elles n'hésitaient pas à réprimander un usager qui salissait les alentours de la borne ou qui gaspillait l'eau**. A contrario, beaucoup d'hommes fontainiers étaient beaucoup plus passifs dans leur rôle de sensibilisateur à l'hygiène et n'osaient pas à « faire la leçon » aux usagers.

L'idéal humain pour les malgaches est celui qui sait « suivre les vagues ».[58] **L'idéal est donc d'être flexible et de savoir s'adapter.** Si pour certains occidentaux, cette tendance à l'adaptation est synonyme de nonchalance, **ce trait de caractère peut s'avérer très bénéfique dans le monde du développement dans la mesure où ce milieu doit souvent faire face aux changements de dernière minute et les équipes doivent alors être très flexibles**. Travailler avec des malgaches compétents et motivés dans un contexte d'urgence ou de développement peut donc être très bénéfique pour le déroulement d'un projet car cette flexibilité leur permettra de ne pas se laisser déborder par la situation.

La culture malgache, fascinée par l'attrait de l'immédiat et ayant soif de nouveauté est toujours ouverte et réceptive à l'arrivée de quelque chose de nouveau. De nature curieuse, la population ira spontanément voir ce qui se passe si quelqu'un chose d'inattendu se déroule au cœur de la ville ou du village. Une moindre panne de voiture peut faire déplacer une foule de personnes curieuses ! **Ce point est là encore très positif pour la mise en place de projet de développement dans la mesure où au premier abord, les habitants d'un village ou d'un quartier seront naturellement intéressés de voir en quoi consiste l'activité mise en place**. Ceci est d'autant plus vrai dans les campagnes où la présence d'organisations internationales est plus rare qu'en ville. Installez un écran au centre du village pour faire une activité de sensibilisation sur le bon usage de l'eau et vous pouvez être pratiquement certain que la majorité des villageois viendront regarder la vidéo. Cela est moins vrai en ville car il existe déjà de nombreuses organisations actives dans les quartiers depuis de nombreuses années et il est palpable que la population se lasse beaucoup plus rapidement. Il faut alors redoubler d'imagination pour trouver des nouvelles formes d'activités.

© Laure Bottinelli pour Handicap International

Si les spectacles de marionnettes ont en général beaucoup de succès, **les malgaches sont également très sensibles à la musique.** En effet, de nombreuses ONG se servent de cet outil pour transmettre des messages sur des thématiques diverses et **quelques chanteurs malgaches engagés ont écrit ces dernières années des chansons pour sensibiliser la population sur le paludisme, le VIH/Sida ou encore la protection des forêts.** Le chanteur Mily Clement, très connu dans toute l'île, a récemment écrit une chanson appelé « Mandrora mantsilany » (« Quand tu craches en l'air en étant allongé, le crachat te retombe dessus », ce qui veut dire en d'autres termes, « On récolte ce que l'on sème… ») où il est question de sensibiliser la population sur l'environnement, la destruction des forêts, l'érosion des sols, la chasse illégale des espèces endémiques et le gaspillage et la mauvaise utilisation de l'eau.

[57] Ibid. page 172
[58] Ibid., page 218

Le deuxième couplet, ci-dessous, fait référence à la bonne utilisation de l'eau. Voici le lien de la vidéo : **http://www.youtube.com/watch?v=9c3yP2HVhV8**

Mily Clement- Mandrora mantsilany (extraits)

"Mba tsinjova fahasalaman'ee
Aza mandrôra miantsilany e!
Manino mamonomono biby valy, biby napetrakan' fanahany ambilah
Iz io mihainy Tahaka antsika ee
Kaza vonoina e fa tsy mampanjany è
Koa mandoto rano ino igiahantsika, rano maloto ô manjary mankarary
Koa mamono biby azôvy namantsika, Biby miana iz io e, kara tsika olombelo
Rano isiahantsika, rano igiahantsika, Rano figoroana k'aza vonieny fa manimpona antsika.
Biby namantsika, biby havantsik. Zakan' Janahary k'aza vonieny fa tsy mampanjary.
Mandrôra miantsilan e
Mamono biby valy Manino, mandotondoto rano valy, Rano natao fisiahantskia voaloto ô !"

« Pourquoi salissez-vous l'eau mes frères, l'eau est faite pour nous rendre propre !
Pensez à votre santé
On récolte ce que l'on sème
Ne tuez pas les animaux mes frères, c'est Dieu qui les a créés et vous ne devez pas y toucher
Eux aussi sont des êtres vivants
Ne les tuez pas, ça ne nous avance à rien
Si on salit l'eau, que va-t-on boire ? L'eau sale rend malade.
Si on tue les animaux, qui seront nos amis? Ce sont des êtres qui vivent comme nous les hommes.
On utilise de l'eau pour se laver, on utilise de l'eau pour boire, on utilise de l'eau pour les bénédictions. Ne l'abîmez pas sinon c'est nous qui serons abîmés.
Les animaux sont nos amis, nos familles. Ce sont des créations de Dieu. Ne les tuez pas, cela ne mène à rien.
C'est comme cracher sur soi-même de salir l'eau
C'est comme cracher sur soi-même de tuer les animaux. »

Cette partie nous a permis de voir que de nombreux traits de la culture malgache sont des éléments positifs pour la mise en place de projets de développement « à l'occidental ». **Si tel est le cas, c'est en partie parce que la culture occidentale est en mesure de comprendre et d'apprécier ces traits de caractère, permettant ainsi un travail en équipe entre malgaches et occidentaux qui ne peut être que bénéfique pour la réussite du projet**. En revanche, certains traits de caractère malgache sont tellement différents des occidentaux que les deux cultures ont énormément de difficulté à communiquer. Cela débouche souvent sur la rupture du rapport social établi, allant alors contre le travail d'équipe. En conséquence, le projet mis en place sera ralenti et difficile à mettre en œuvre. Il sera donc intéressant dans la prochaine partie d'analyser certains traits de la culture malgache qui rendent difficile la mise en place de projet de développement selon les critères occidentaux.

3.4 LA CULTURE MALGACHE : UNE LIMITE POUR LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT « A L'OCCIDENTAL» ?

S'il n'est pas possible d'évoquer en quelques pages l'ensemble des traits de caractères distinctifs du peuple malgache, il sera néanmoins intéressant de voir de façon globale les **éléments caractéristiques de cette culture qui semblent s'opposer ou rendre plus complexe la mise en place et la réussite de projet de développement « à l'occidental »**. Ces traits de caractère ne sont pas analysés ici de façon négative mais considérés plutôt comme fondamentalement incompatibles aux projets souvent appliqués de manière occidentale.

Si le Fihavanana est garant de l'esprit de solidarité et d'égalité favorisant l'esprit d'équipe, il peut aussi être vu comme un obstacle au développement dans la mesure où l'idéal se place dans l'égalitarisme. Si cela est moins le cas dans les grandes villes, dans les villages en revanche, une personne riche est souvent haïe et tout enrichissement qui viendrait déséquilibrer l'harmonie de la communauté sera vu comme mauvais. Si la prospérité n'est pas systématiquement vue comme nuisible, l'idée du partage obligatoire avec les membres de la famille élargie rend difficile la possibilité d'enrichissement rapide d'un foyer.[59] Une équipe qui se rendrait dans un village dans le but de développer le niveau de vie de certains foyers irait alors directement contre l'idée de l'égalitarisme et il est peu probable que les villageois participent avec entrain aux activités.

Aussi, l'importance de la hiérarchie pour les malgaches peut être pensée comme un frein au développement pour les occidentaux dans la mesure où le changement des mentalités est beaucoup plus difficile lorsque ce sont systématiquement les anciens qui ont le dernier mot.

Madagascar est donc une société traditionnelle où il est difficile de convaincre les gens à changer d'habitudes. Selon une animatrice d'Handicap International, beaucoup de foyers mettent des obstacles à toutes idées de progression, surement par peur, et préfèrent se référer au passé. A l'intérieur même de Madagascar, certaines ethnies sont plus réfractaires au changement que d'autres, comme les Antandroy par exemple, connu dans l'île pour leur rejet à pratiquement tout changement. Dans de telles conditions, il est donc plus évident de comprendre pourquoi certaines pratiques mettent du temps à changer.

Les Vazaha (occidentaux) ont également beaucoup de mal à comprendre l'idée du « non-dit » et ceci est l'une des plus grandes sources d'erreur entre les cultures de haut et de bas contexte. Selon Hall[60], spécialiste dans l'analyse du contexte de la communication, une **communication de haut contexte** est un message dans lequel « la majorité de l'information est présente dans le contexte physique, soit intériorisée par la personne, alors que très peu d'informations sont contenues dans la partie codée, explicite et transmise du message ». Inversement, **la communication de bas contexte** est telle que « la masse des informations est investie dans un code explicite ». Si les cultures japonaises, chinoises ou malgaches sont plutôt dans le haut contexte, les cultures scandinaves et anglo-américaines sont dans le bas contexte, même si aucune culture n'est clairement dans l'une ou dans l'autre. Il existe donc un grande part de non-dit dans la communication de haut contexte et il est très difficile pour une personne de bas contexte de lire entre les lignes et de comprendre le haut contexte, et vice versa. Un vazaha ne comprendra alors que très rarement le non-dit au premier abord.

[59] Ibid. page 167
[60] Ibid., page 40

Le non-dit signifie entre autre que même si une personne n'est pas d'accord avec la façon dont se déroule un projet, la préférence sera donnée au silence. D'où les nombreuses complications quand une ONG occidentale est confrontée à ce genre de comportement. Dans une société basée sur le non-dit, il est également très difficile de parler de choses intimes, car comme le dit le proverbe **« On ne montre pas les molaires aux étrangers**[61] », en d'autres termes, on peut sourire, être poli et amical en montrant ses dents de devant : mais, les molaires, les sentiments intimes, ne devraient pas être mises au grand jour, elles doivent rester cachées. **Cette répugnance à révéler son « moi-privé » et le fait que personne n'attende que quelqu'un révèle ses confidences intimes peut rendre difficile la mise en place d'actions de sensibilisation** dans la mesure où souvent, une sensibilisation réussie selon les critères occidentaux est une sensibilisation où le « moi » est sans cesse mis en avant et où les personnes font part de leurs sentiments et de leur avis personnel et intime sur le thème en question. Parler de maladie comme le VIH où évoquer l'hygiène corporelle et les techniques d'assainissement peut devenir compliqué voir impossible pour certains habitants, limitant ainsi l'impact des activités mises en place.

Les Fady (les interdits, les tabous) sont un autre élément de la culture malgache qui peut rendre difficile la mise en place de projet. En effet, il existe un nombre incalculable de Fady dans la société malgache et chaque région, chaque ville ou village, chaque quartier et même chaque famille a ses propres Fady, ce qui rend très difficile le fait de ne briser aucun interdit.

© Laure Bottinelli

Pour beaucoup, briser un tabou, aller contre l'ordre naturel des choses ou ne pas suivre certaines règles feront que le Tody (punition de la force naturelle) s'abattra sur la personne qui a enfreint l'interdit ou qui a fait quelque chose de mal. La punition pourra venir des voisins ou d'une force impersonnelle, mais dans tous les cas, le sens de la justice sera fait.

Les malgaches vivent donc dans la crainte constante du Tody et sont beaucoup plus prudents dans leurs actes que les occidentaux. **Au cours du volet de mise en accessibilité des bornes fontaines à Mahajanga, le propriétaire d'un des terrains avait annoncé le jour de la construction de la borne qu'il n'était pas possible de commencer les travaux car le terrain était Fady : il se trouvait dans la même direction que les latrines**. Aussi, Dahl évoque dans son travail l'exemple[62] d'une maison construite de force par la Croix-Rouge, sans l'accord du propriétaire, et cette même maison fut démolie par un cyclone quelque temps après. Le Tody avait donc frappé. **Si certains lieux sont Fady, il existe aussi des interdits concernant les jours de la semaine.** Si un accident a eu lieu sur un site de construction un mercredi par exemple, le travail n'aura plus jamais lieu le mercredi sur ce terrain. Dans la culture commune malgache, le mardi est vu comme un mauvais jour contrairement au vendredi où il fait bon d'entreprendre de nouveaux projets. **Une ONG voulant mettre un projet en place doit donc tenir compte de beaucoup d'éléments différents pour ne pas briser trop de Fady car si pour les occidentaux, cette croyance n'a aucun sens, elle est d'une très grande importance pour les malgaches.**

Le rapport au temps est une autre des grandes différences entre la culture malgache et la culture française. Selon Hall,[63]il existe trois concepts temporels : linéaire, cyclique et événementiel. **Les cultures occidentales industrialisées pour commencer, conçoivent le temps essentiellement comme une métaphore linaire** où « le temps se déroule comme un ruban se

[61] Ibid, page 223
[62] Ibid., page 116
[63] Ibid., page 89

prolongeant en avant dans le futur et en arrière dans le passé »[64]. Le temps s'écoule alors en continu, tourné vers l'avenir et est devenu une chose rare. Les occidentaux vivent en effet dans une société où il est possible de « perdre et gagner du temps ». Même si le développement de la bureaucratie, l'introduction de la technologie et la scolarisation à l'occidental font que le concept linéaire gagne du terrain à Madagascar, les malgaches ont davantage une conception du temps fondée sur l'observation de schémas naturels où le temps consiste en cycles sans cesse répétés et se succédant en un rythme sans fin où l'avenir n'est qu'une répétition du passé : **on parle ici du temps cyclique**. Ceci est particulièrement vrai pour l'agriculture ou les rites religieux et vaut aussi pour les pays industrialisés. **Le troisième modèle de temps, le temps événementiel, est qualitatif et ne peut pas être mesuré**. Ici, le temps, c'est quand quelque chose se produit, c'est un événement. Ce n'est donc pas une planification consciente mais plutôt le résultat d'une occurrence. Adhérer à ce concept produit d'importantes conséquences dans la vie de tous les jours car par exemple, le taxi-brousse ne partira pas à une heure fixe mais seulement quand il est plein, une réunion ne commencera que lorsque tout le monde sera arrivé et une station essence ne recommandera de l'essence que lorsque les réserves sont vides.[65] La durée est alors imprécise et il semble illusoire de faire des plans d'avenir. Les malgaches font tout de même des plans d'avenir bien que le futur n'ait pas la même conception que pour les occidentaux. **Ces derniers sont souvent désespérés par la façon malgache de gérer le temps car bien souvent, être à l'heure ne veut rien dire et un projet peut changer jusqu'au moment de son exécution.** Cette notion du temps rend donc les concepts de modernisation et de développement à l'occidental très difficiles.

La communication de haut contexte (voir page 86), **contrairement à la communication de bas contexte, est faite de beaucoup de dialogue en cercle**. Avant d'entrer dans une conversation, il faut en effet commencer par parler de sujets de politesse qui ne sont pas du tout en lien avec le sujet principal de la conversation. Si un occidental s'attend à une conversation directe et à la formulation claire d'une demande de la part d'un malgache, il sera donc surpris par le fait que pour ces derniers, il est difficile de formuler une demande car ceci implique de le faire plus ou moins directement et ceci peut se terminer par un refus, source de grand embarras et qui fait « perdre la face » au malgache. Pour éviter une demande directe, les malgaches passent donc soit par un intermédiaire, soit ne formulent pas la demande directement et ne font qu'exposer le problème. **Souvent, ce mode de discours indirect est très compliqué entre vazah et malgache, surtout dans le monde du travail et ceci est source de tension pour les deux parties.**

A contrario, pour les malgaches le « parler européen » direct est mystérieux car considéré comme mal poli. Il est arrivé, au cours de certaines descentes sur le terrain où il était question d'expliquer aux fontainiers comment remplir leur plan d'action, que ces mêmes fontainiers disent au technicien (malgache) d'Handicap International quelques jours après que la vazaha s'était mise en colère contre eux. **Ce qui pour la vazaha était une façon directe de s'exprimer, par souci de clareté et de simplification, a été ressenti par les fontainiers comme de la colère.** Ces deux façons de s'exprimer peuvent donc être la source de grosses incompréhensions voire de quiproquo.

Suite à de nombreux entretiens passés à la fois avec des malgaches et avec des occidentaux, **il s'avère que le rapport malgache/occidental est encore très complexe, surtout dans le monde du travail.** Il subsiste toujours en effet une certaine dépendance des malgaches qui voient le vazaha comme le seul à être capable de mener un projet à terme.

[64] Ibid., page 89
[65] Ibid. page 97

© Laure Bottinelli pour Handicap International

Pour des raisons historiques évidentes, le vazaha, et surtout le français, est vu comme supérieur. **Plus que du respect, un certain rapport d'assistanat s'est alors installé dans la relation.** Cette logique d'assistanat peut mener à une inactivité de la part de la personne malgache qui se dit que dans tous les cas, le vazaha effectuera la tâche, et même mieux que lui. **Une ONG qui s'installe dans une ville ou un village devra donc ête vigilente et essayer de minimiser ce rapport de dépendance en montrant aux habitants qu'ils sont tout aussi capables d'être actifs et fournir un travail de qualité.** Ceci demande un effort supplémentaire de la part des organisations dans la mesure où surtout en ville, il est en effet difficile d'impliquer les gens. Une personne travaillant à l'hôpital de Mahabibo a remarqué que c'était toujours les quelques même personnes qui s'impliquaient dans des activités comme les journées sensibilsiation VIH ou les journées environnement, d'où la difficulté de mettre en place des projets communautaires où la popualtion s'approprie les activités et le message qui vient avec.

Aussi, dans la culture malgache, la meilleure chose que l'homme peut faire c'est de s'adapter au système mis en place, reproduire ce qu'ont fait ses ancêtres et éviter toute confrontation susceptible d'attirer sur lui le Tsiny ou le Tody. **Avec cela vient également l'idée de fatalisme**. L'exemple de la famille qui laisse son bébé mourir d'une diahréee, non par manque d'argent, mais plutôt pour ne pas aller contre le lahatra (la prédestination) montre que dans une société régie par le Tsiny et le Tody, on a tendance à s'adapter à l'ordre du monde. Les malgaches ont donc tendance à accepter ce qu'il se passe, quel que soit le moment où cela se produit. Si les malgaches prennent, tout comme les occidentaux, leur destinée en main et ont une certaine volonté de se développer et de changer, car comme le dit le proverbe, « Insensé celui qui ne fait pas mieux que son père »[66], **quand quelque chose ne marche pas ou ne suit pas le plan, les malgaches se mettent rarement en question eux-mêmes ou leur propre disposition à l'échec mais rejettent la cause de l'échec dans le royaume du Tsiny**. Si par exemple, une équipe n'arrive pas à mettre en place dans les temps une activité de sensibilisation, cet échec sera plutôt du au Tsiny lancé par une autre ONG par exemple, qu'à la mauvaise préparation à l'activité. Dans le monde du travail, il existe donc de nombreuses différences entre les cultures occidentales et malgaches et celles-ci peuvent être une fois de plus, source d'incompréhension et de frustration pour les deux parties.

Bien que la corruption existe aussi dans les sociétés occidentales, **la bureaucratie encore jeune et la pauvreté posent de nombreux problèmes dans la société malgache et il est souvent nécessaire d'intervenir directement pour que les choses se fassent,** amenant parfois à des dérivés comme la pratique de pots-de-vin. Bien qu'illégal selon la loi malgache, il n'est pas rare et surtout en temps de crise politique, qu'une organisation ait besoin de donner de l'argent à un responsable communal pour obtenir une signature. Encore une fois, même si illégale, cette pratique semble être assez courante.

Aussi, au niveau professionnel, il est souvent très difficile pour une strucutre occidental de comprendre la répugance qu'ont les malgaches à mettre à la porte des employés incompétents. Pour un vazaha, un travail se mérite et se gagne à force de dur travail et de sérieux**. Or, il est reconnu que les malgaches attachent beaucoup plus d'importance à la relation sociale qu'à la tâche à accomplir.** Le Fihavanana, la bonne relation est préferée, même si cela consiste à garder un employé incompétent. Aussi, il arrive que l'employé ait des connaissances haut placées et il devient alors « intouchable ».

[66]Ibid. page 128

Bien sûr, il y a des limites aux erreurs mais pour les vazaha, la limite malgache à la tolérance est bien trop large et flexible et ne pas se séparer de quelqu'un d'incompétant et de déviant est vu comme irresponsable car cela mettrait en péril le fonctionnement de la structure.

La louange de l'autre et l'approbation sont également vues comme présomptueux dans la culture malgache et particulièrement dans le monde du travail. Un employé trop mis en avant en public et félicité par rapport à ses collègues aura pour conséquence de désolidariser l'employé du reste du groupe. Là encore, cette coutume est très différente de la culture occidentale qui, très individualiste, verrait comme un honneur le fait de mettre en avant un employé devant tout un groupe. **Les vazaha travaillant à Madagascar doivent donc être extrêmement vigilents dans leur rapport avec leur collègues pour éviter tout écart et briser ainsi la notion d'égalitarsime chère au Fihavanana.**

A Madagascar, le rapport à la vérité et le fait de dire ce que l'on pense est différent que dans les pays occidentaux. En effet, pour les malgaches, si le mensonge est honni parce qu'il met en péril le Fihavanana et détruit la confiance mutuelle, le malgache n'exprimera pour autant pas ouvertement son désaccord et préferra se taire en souriant. **La vérité est donc une attitude d'harmonie sociale**. Selon Carl Becker,[67] à Madagascar, tout comme en Chine et au Japon, la vérité est « une qualité humaine et pas seulement la simple exactitude des propostions ». Bien sûr, cette explication est un stéréotype et ne vaut pas pour tous mais cette tendance a tout de même été observée à de nombreuses reprises. Le silence a donc une autre signification que pour les occidentaux où « qui ne dit rien consent **». A Madagascar, se taire est la plupart du temps synonyme de désaccord, avec le fait de manquer de respect ou d'utiliser l'ironie.** Le compromis peut également poser des difficultés pour la mise en place de projet. En effet, si un habitant de village accepte une decision par compromis, ce qui signifie que ce dernier est normalement tenu de respecter les règles instaurées, pour lui, **s'il est vrai qu'il est tenu d'accepter le compromis, il ne se sent pas moralement obligé d'y obéir car il était contre à la base, d'où l'incompréhension pour les vazaha qu'un malgache accepte un accord mais ne le mette pas toujours en pratique.**

Cette analyse, loin de porter un jugement sur les cultures malgaches et occidentales, pointe les différences profondes qui existent entre les deux sociétés et les conséquences que cela pourrait avoir sur la réussite de projet de développement « à l'occidental ». Si certains traits de caractère malgache peuvent être aisément compris par les vazaha et influencent donc positivement le déroulement d'un projet, d'autres us et coutumes malgaches sont tellement différents et incompris des occidentaux qu'il arrive que la communication se rompe et qu'un projet ne parvienne pas à atteindre ses objectifs. **En conséquence, plus grande est l'empathie, plus grandes sont les chances d'arriver à une communication efficace et à travailler en équipe**. Cependant, ce serait faire une erreur de considérer une culture comme statique. **La culture est un concept dynamique et changeant et il faut savoir rectifier les stéréotypes quand nécessaire**. La culture malgache, de part un certain développement dans le pays, une éducation basée sur les principes occidentaux et le phénomène de l'exode rurale, est actuellement en pleine mutation où les us et coutumes évoluent sans perdre pour autant leur racine traditionnelle.

La culture est donc un facteur exogène à prendre en compte lors de la mise en place de projet dans la mesure où **aussi bien préparée soit elle, une équipe, même composée de locaux, ne peut jamais connaître à l'avance la réaction exacte des bénéficiaires**. L'équipe peut néanmoins anticiper ces réactions et être le plus informée possible sur les us et coutume du pays et de la région du projet. La mise en accessibilité de bornes fontaines peut donc être influencée par les conditions initiales du projet, la situation politique de la ville d'implantation ou par la culture locale. En effet, **il n'est pas du ressort d'une ONG de pouvoir entièrement changer le fait qu'un volet soit financé par un bailleur pendant seulement dix-huit mois, que le Maire décide de ne plus étendre le**

[67] Ibid, page 217

réseau d'eau jusqu'aux nouvelles bornes construites, ou encore que les hommes choisis pour être fontainiers n'osent pas sensibiliser les usagers. Si une adaptation au contexte est possible, un passage en force serait déplacé. Les facteurs exogènes ont donc une influence très importante sur la réussite ou non d'un projet.

Dans un dernier temps, il sera intéressant d'avoir **une réflexion plus large sur la cohérence du travail des organisations de développement à Madagascar** par rapport aux besoins des populations et de voir le rapport qu'elles entretiennent avec le Gouvernement malgache

3.5 ACTIONS DE DEVELOPPEMENT A MADAGASCAR / ONG ET GOUVERNEMENT : ENTRE COHERENCE, DEPENDANCE ET ADAPTATION AUX BESOINS

Après avoir échangé avec beaucoup d'ONG travaillant à Mahajanga, telles que Handicap International, WaterAid, Green ou ENDA OI, ainsi qu'avec des médecins impliqués dans les campagnes anti-paludisme et anti VIH, des responsables d'associations spécialisées dans la sensibilisations et des responsables de la CUM, il s'est avéré que **globalement, les projets de développement mis en place par des organisations occidentales étaient adaptés à la réalité du terrain lorqu'ils incluaient la dimension collective et le niveau communautaire**. En revanche, pour beaucoup, **de nombreux efforts restent à faire**. Quelques-unes des remarques émises seront présentées ici dans le simple but d'apporter une reflexion sur les objectifs des projets, leurs significations et leurs marges de progression pour qu'ils soient plus en cohérence avec le contexte local.

Beaucoup de projets par exemple, sont développés dans les villes et **nombreux sont ceux qui déplorent le manque d'actions de développement dans les campagnes malgaches**. S'il ne fait aucun doute que les villes ont également des besoins réels, se concentrer sur les zones accessibles ne fait que renforcer le phénomène de l'exode rural. Aussi, comme il a déjà été mentionné dans la deuxième partie de ce travail, de nombreux projets n'arrivent que difficilement à être pérennes et tous les efforts et l'argent mobilisés peuvent donc finir par être intuiles. Pour des projets qui durent dans le temps, un réel effort d'adaptation au contexte local et aux habitudes du village ou du quartier est à faire.

© Laure Bottinelli pour Handicap International

Un manque de créativité a également été noté pour certaines activités réalisées sur le terrain dans la mesure où **soit elles ne correspondent pas aux réalités locales et au contexte socio-culturel, soit ce sont des activités datant de plusieurs années et reprises à l'identique.** Or, les quartiers ne sont pas statiques et évoluent dans le temps. Une activité de sensibilisation sur le paludisme faite en 2009 dans un quartier très touché par cette maladie pourrait être totalement obsolète 3 ans plus tard si le même quartier a pris des mesures sanitaires et n'enregistre aujourd'hui qu'un très faible taux de malaria. Aussi, un quartier où a l'époque habitait une majorité de Sakalava pourrait quelques années plus tard recevoir une majorité d'Antandroy. Les messages des sensibilisations seraient donc totalement différents dans la mesure où ces deux ethnies n'ont pas les mêmes traditions. **Un projet ou une activité de sensibilisation doit donc, dans l'idéal, être fait sur mesure pour la population concernée**.

Aussi, certaines organisations confondent éducation et sensibilisation. Or, sans éducation au préalable, les bénéficiaires d'un projet comprendront avec difficulté les messages de sensibilisation. Il est donc important d'avoir en tête la différence de ces deux notions avant d'aller sur le terrain.

Enfin, le fait que les activités soient faites un peu trop « à l'occidental » a également été noté à plusieurs reprises : écrans, diapositives ou encore distribution de lots dans les villages de brousse. Une sensibilisation adaptée à la brousse se ferait plutôt en présence des anciens du village, peut être sous le tamarinier, arbre sacré malgache, et avant d'entreprendre de parler de choses jusqu'ici tabous, un sacrifice de zébu aurait lieu. Sans entrer dans les clichés, souvent, les organisations qui arrivent dans des villages de brousse avec toutes leurs technologies ne prennent pas le temps de s'adapter au rythme et à la culture locale, ayant alors de grandes difficultés à transmettre leur message.

Selon la loi malgache et le principe de non-ingérence, **les ONG présentes sur le territoire malgache doivent s'adapter aux normes gouvernementales et leurs projets sont tenus de correspondre aux directives nationale**s. Un travail de pair avec le Gouvernement assurerait aussi la pérennité d'un projet, via l'implication des autorités communales, et symboliserait la volonté à la fois pour les ONG et pour le Gouvernement d'avoir des objectifs communs. Travailler avec le Gouvernement pourrait aussi être vu comme un moyen de pression pour obliger les dirigeants à prendre en compte davantages de mesures de développement.

Pour beaucoup, les ONG sont vues, pour reprendre le terme de Domoina Rakotomaga, coordinatrice site de HI à Mahajanga, « **comme les torches des autorités. Elles les illuminent par leur bonne conduite, leurs bonnes pratiques et leur bonne gestion** ». Si cela est vrai danns une certaine mesure, il est forcé de constater que de nombreuses ONG à Madagascar ne travaillent pas assez avec le Gouvernement pour l'ilumminer. Si de nombreuses organisations tentent de travailler au maximum avec les autorités locales, le chemin semble encore long et périlleux. **Comme dans beaucoup d'autres pays, la conséquence de ce manque de coordination pourrait en partie expliquer le relachement des efforts des Gouvernements qui laisseraient alors un énorme travail aux ONG** : santé, eau et assainissement, environement... Si la réalité est bien plus complexe, il est aussi possible de dire qu'il persiste à Madagascar une idée fausse sur l'incompétence du Gouvernement ce qui amène souvent les ONG à préferer travailler seules. Un projet de construction de bornes fontaines et de latrines familiales n'impliquera alors pas le Ministère de l'Eau et un projet de lutte contre l'érosion ne fera pas non plus appel au Ministère de l'Envionnement et des Forêts. **Si les ONG ont des raisons très précises de cette non coopération, il faut tout de même se rappeler que le problème le plus important du Gouvernement ne semble pas être son incompéténce mais plutôt le manque de moyens**. En donnant plus de materiel, de fond et de confiance aux structures étatiques, certaines organisations se sont rendu compte de la qualité du travail fourni et de la motivation des agents. Sans toutefois s'immiscer dans leur fonctionnement et sans pervertir le système en y injectant automatiquement de l'argent**, il faut que les ONG arrivent à travailler en accordant davantage de confiance à l'Etat car dans la majorité des cas, une bonne relation s'installe.**

« Teny maleny mahamora fihavanana » (Les mots doux rendent les relations faciles.)

SYNOPSIS

Ce mémoire se voulait être la représentation la plus fidèle possible à la fois de la situation des personnes handicapées à Madagascar, de mes tâches accomplies durant mon stage et de mon ressenti par rapport au pays et la culture, tout en restant dans le cadre de la mise en place de projets de développement. A Madagascar, les personnes en situation de handicap sont considérées comme étant les plus vulnérables et font face quotidiennement à de nombreuses difficultés. Parmi les nombreux obstacles qui rythment leur journée, leur accès limité aux services a des conséquences de taille sur leur intégration à la vie dans la société. Depuis 2006, Handicap International a mis en place à Madagascar des projets dits de Développement Local Inclusif afin de soutenir la reconnaissance des droits des personnes handicapées, et ce via trois volets spécifiques : l'accompagnement social, l'insertion professionnelle et l'aménagement de l'espace urbain.

Mon stage au sein du projet DLI et plus particulièrement aux côtés du technicien chargé du volet « Accessibilité » à Mahajanga, a été une belle occasion pour me permettre de m'intéresser plus en détail à cette question d'accessibilité et de voir en quoi la mise en accessibilité d'infrastructures recevant du public telles que les bornes fontaines pouvait réduire l'exclusion des personnes handicapées. La capitalisation d'expériences de ce volet effectuée entre janvier et juillet 2011 a donc en partie été expliquée dans ce mémoire. En effet, un des résultats voulus de ce travail de mémoire était de mettre en relation la capitalisation et la notion d'exclusion afin de voir quelles étaient les bonnes pratiques et les axes d'améliorations à prendre en compte pour qu'une personne se sente davantage intégrée dans son quartier ou sa ville.

Je ne souhaitais pas pour autant que ce mémoire se limite à la capitalisation d'expériences faite à Mahajanga. Pour étoffer ce travail, corps principal de ce mémoire, il était donc important de remettre la situation dans son contexte en donnant un aperçu de ce que représentait le handicap à Madagascar, en analysant le système d'acteurs luttant contre l'exclusion des PSH dans l'île et en donnant plus de détails sur les activités de Handicap International. J'aspirais également à dépasser l'aspect de pure capitalisation en donnant une touche plus politique et culturelle à ce travail. Il était en effet important que le lecteur comprenne qu'un projet s'intègre dans le cadre d'un contexte précis où la mise en place de départ est presque automatiquement perturbée par des éléments extérieurs au projet comme la situation politique ou encore la culture du pays. Ce travail se veut donc en partie critique puisqu'il s'efforce de montrer que si un projet est fait de facteurs endogènes, il est surtout fait d'éléments exogènes.

Pour réaliser ce mémoire, il a été question de reprendre les éléments cumulés au cours des entretiens effectués dans le cadre de la capitalisation mais aussi d'aller à la rencontre de nouveaux acteurs pour avoir le maximum d'informations possibles concernant la culture du pays. Ont donc été interrogés : les équipes HI travaillant sur le Développement Local Inclusif à Tananarive, Mahajanga et Diego-Suarez, la Commune de Mahajanga, les cadres de concertation locaux et plus spécifiquement le GTA (Groupe de Travail Accessibilité), les entreprises, les associations locales et plus spécifiquement l'association Hery-Miray, (plateforme des associations de quartiers gestionnaires des bornes fontaines), les associations de sensibilisations, les ONG ENDA OI et GREEN (le responsable étant également le représentant de l'ONG WaterAid à Mahajanga), l'Inspecteur du Bureau Municipal de l'Hygiène de Mahajanga, le Médecin Inspecteur de la Région Boeny, les sœurs franciscaines travaillant au dispensaire Mahasoa ainsi que des hommes et de femmes, jeunes et moins jeunes en situation de handicap.

Mon stage au sein de l'équipe d'Handicap International sur le site de Mahajanga, l'ensemble de mes expériences personnelles ainsi que mon ressenti au cours de ces six mois constituent les éléments nécessaires pour la rédaction de ce mémoire. En effet, au-delà de mes heures de travail, c'est l'observation, la compréhension ou non d'une culture et l'atmosphère qui règne sur une ville instable

politiquement qui m'ont permis de prendre du recul sur le projet et qui sont devenus des éléments que je voulais prendre en compte dans ce mémoire. Pour mieux saisir la culture malgache, l'œuvre d'Øyvind Dahl, spécialiste de l'intercommunication à Madagascar « Signes et Significations à Madagascar » a également été une aide précieuse tant les œuvres sur les différences de la communication entre occidentaux et malgaches se font rares. Je garderai de ces heures de lectures un souvenir délicieux.

La rédaction de la capitalisation d'expériences du volet « Accessibilité » du projet « Ville et Handicap » aura été sans aucun doute l'un des exercices les plus formateurs qui m'a été donné de faire au cours de mon éducation supérieure. Si ce travail m'a permis d'aller à la rencontre de tous les acteurs et de saisir rapidement les complexités du volet, il demandait également une prise de recul et un esprit de synthèse nécessaire à un résultat clair. L'idée que la capitalisation, contrairement à l'évaluation, s'inscrive davantage dans une logique de partage des connaissances et de valorisation de l'expérience dans ses succès, ses savoir-faire mais aussi dans ses difficultés et ses questionnements était très stimulante à la fois pour les équipes terrain, mais aussi pour les acteurs impliqués dans le volet. Ce document est d'ailleurs davantage un travail interne fait pour les équipes d'HI et les acteurs concernés par le projet qu'un plaidoyer pour l'extérieur. Ce travail de capitalisation m'aura également donné l'opportunité de faire beaucoup de terrain et d'aller à la rencontre des PSH , des usagers et des associations gestionnaires de bornes au cœur des quartiers. Cette confrontation à la réalité a donc été très riche et m'a aussi permis de mieux saisir les difficultés persistantes qui existent entre les demandes des bailleurs et la réalité du terrain. Ce stage aura été extrêmement formateur, et ce, à tout point de vue ; et la richesse du contact avec la population me donne aujourd'hui l'envie de retourner sur le terrain pour de nouvelles missions.

C'est au cours de la rédaction de mon mémoire de troisième année, portant sur l'étude d'un Partenariat Public-Privé chargé de la réhabilitation du réseau d'eau de la ville de Kalemie (RDC) et de la sensibilisation de la population au concept des bornes-fontaines dans le cadre de la lutte contre le choléra que j'ai développé un intérêt profond pour les questions d'eau et d'assainissement dans les pays en voie de développement. Aussi, à la suite de ce travail, mon semestre à l'étranger à l'Université de Berkeley, Californie m'a permis de lier l'aspect économique aux questions de développement et de l'eau, élément aujourd'hui essentiel pour comprendre les problématiques qui nous entourent. C'est à la suite de ces six mois que j'ai décidé de persévérer dans cette voie, qui aujourd'hui semble être devenue une véritable vocation. Mon expérience de terrain à Madagascar en Aout 2010 comme bénévole dans une association ainsi que mes six mois de stage à Mahajanga m'ont ouvert les yeux sur le travail qu'il reste à faire dans ce domaine. Mon vœux le plus cher serait donc de pouvoir continuer à évoluer dans le domaine de l'accès à l'eau et l'assainissement, et plus spécifiquement sur le terrain, afin d'accompagner les populations vers une vie où l'eau ferait partie de leur quotidien, non plus sous la forme d'un souci ou d'un manque mais plutôt comme potentiel de développement et d'avenir.

Il est important, enfin, d'avoir le recul nécessaire pour faire ressortir les contraintes et les limites de ce document. Il faut en effet dans un premier temps rappeler que ce travail est à remettre dans un contexte précis : il retrace les six derniers mois du volet « Accessibilité » du projet « Ville et Handicap » de Handicap International dans la ville de Mahajanga entre les mois de janvier et juillet 2011. Ajoutez à cela, le contexte politique national et local et la culture du pays, il semble difficile de calquer ce travail sur un autre projet quelque part dans le monde, même s'il pourrait néanmoins servir d'éclairage pour des équipes actives ailleurs. Aussi, si contrairement au mémoire de 3ème année, celui-ci se base sur une expérience de terrain, ce travail n'est qu'un aperçu de la situation sur place et appelle à davantage de recherches sur les thèmes abordés. Le fait que ce travail de terrain soit ma première expérience d'une durée de six mois implique aussi la prudence du lecteur. Certaines impressions ou explications ont sûrement du être décrites avec naïveté et seules les années d'expérience pourront corriger ces erreurs involontaires de considération et de jugements.

Deux grosses contraintes ont également eu des répercussions sur ce mémoire. Premièrement, pour des raisons de synthèse, je n'ai pas pu développer autant que je l'aurais souhaité les traits de la culture malgache ainsi que la situation politique nationale et locale. Si certains se retrouvent aussi frustrés que moi au terme de leur lecture, je leur conseille alors l'œuvre d'Øyvind Dahl citée maintes fois dans le texte. Aussi, durant mon stage, malgré le fait d'avoir pris des cours de malgache pendant trois mois, il persistait une barrière de la langue importante qui ne me permettait pas d'aller sur le terrain autant que je le voulais. Mes collègues de travail ont toujours eu la gentillesse de m'accompagner et de m'aider dans la traduction lors de mes descentes terrain. Mais si cela ne tenait qu'à moi, je serais allée à la rencontre de plus de personnes et j'aurais passé plus de temps avec mes interlocuteurs, spécialement les personnes en situation de handicap, les usagers et les gestionnaires des bornes fontaines.

Enfin, j'ai appris au cours de mon stage, et par répercussions, pendant la rédaction de mon mémoire, qu'il était primordial de s'adapter au contexte politique, économique, social et culturel de la ville où se met en place un projet et qu'au final, il y a beaucoup de choses qui ne viennent pas de la décision des ONG et qu'il est difficile de les modifier. Si une situation peut changer, c'est cependant à nous de savoir nous armer de patience et d'empathie et d'avoir le recul nécessaire pour modifier les objectifs d'un projet s'ils ne correspondent plus à la situation locale.

© Laure Bottinelli pour Handicap International

CONCLUSION

En guise de conclusion, il s'agira de synthétiser le document en répondant aux trois questions posées dès l'introduction, véritables fils directeurs de ce travail.

> ≈ Comment vivent aujourd'hui les personnes en situation de handicap à Madagascar et qu'existe-t-il pour lutter contre l'exclusion des « plus pauvres parmi les pauvres » ?

Cette première question visait à introduire la notion du handicap de façon générale et de l'appliquer à Madagascar plus spécifiquement. En effet, après **une présentation du pays** au niveau politique, économique et social, plus d'informations ont été données sur **les déterminants de la situation du handicap à Madagascar**. Ces déterminants permettaient de traduire le quotidien des personnes en situation de handicap sur le plan juridique, administratif, économique, sanitaire, associatif et de l'accessibilité à l'aménagement urbain. Le contexte global du pays étant posé et les conditions de vie des PSH détaillées, il a ensuite été question de centrer cette partie sur **la question de l'exclusion** et, basé sur des entretiens effectués à Mahajanga entre le mois de Janvier 2011 et Juillet 2011, de comprendre comment les personnes en situation de handicap se sentaient dans leur ville et si oui ou non, ils avaient l'impression d'être inclus à la vie de la Cité. **Le système d'acteurs impliqués dans la lutte contre l'exclusion des PSH** a ensuite été présenté et si encore trop peu est fait aujourd'hui par les autorités gouvernementales malgaches, il existe un mouvement associatif grandissant et la présence d'organisations internationales qui leur permet de gagner en visibilité et d'être pris en charge à un certain degré. Plus de précisions sur **la vision d'Handicap International**, ONG active sur l'île Rouge depuis 1986, permettait dans un dernier temps de parler de l'idée de Développement Local Inclusif chère à cette organisation et qui donne des résultats encourageants pour la reconnaissance des PSH dans la sphère publique.

Au terme de cette partie, il est donc possible de répondre à la question en disant que **les PSH sont encore victimes aujourd'hui à Madagascar de grandes inégalités, les empêchant de se sentir complètement inclues à la vie en société**. En effet, en plus de la pauvreté importante dont est victime l'ensemble de la population à Madagascar, les personnes en situation de handicap sont confrontées à une grande vulnérabilité. Si leur reconnaissance officielle date de 1997, **trop peu existe réellement dans le droit malgache** pour leur venir en aide, que ce soit au niveau de l'Education, la Santé, le Travail et l'Emploi, la Formation Professionnelle et les Droits Sociaux, et si un décret existe, aucune obligation n'impose leur prise en compte dans la société. Les entretiens effectués à Mahajanga permettent de dire que dans la majorité des cas, les personnes avec un travail se sentent beaucoup plus intégrées que les jeunes incapables d'aller à l'école ou que les personnes n'ayant pas les capacités physiques de sortir de leur maison. **Presque l'ensemble des PSH interrogées ayant un emploi ont répondu « oui » à la question « Vous sentez-vous inclus à la vie de votre ville et de votre quartier ».** Les malgaches étant des gens très sociables, il semble donc assez facile pour des personnes avec un travail de se faire accepter. En revanche, pour l'ensemble des personnes interrogées, si le problème économique est dominant dans la mesure où elles doivent payer la même somme pour tous les services publics (bus, hôpital…) avec un revenu bien moindre que la moyenne**, toutes font part du grand problème de l'accessibilité et de l'aménagement de l'espace.** En effet, la question de l'accessibilité, notion très récente à Madagascar puisque ce n'est qu'en 2006 qu'Handicap International l'évoque dans la sphère politique, est quasi inexistante dans une ville comme Mahajanga où rien n'est fait pour les PSH : de nombreuses routes sont caillouteuses et ne permettent pas de s'y déplacer en fauteuil roulant, le vallon Mitzinger coupe de nombreuses rues en deux et oblige des personnes en béquille de faire un détour et de trouver une autre rue, les fauteuils roulants coûtent chers et très peu de bâtiments recevant du public sont dotés de rampe d'accessibilité. **C'est alors que l'importance de l'Accessibilité, une des quatre composantes du projet DLI « Ville et Handicap » de Handicap International, prend tout son sens et nous amène à la deuxième question.**

≈ Dans quelle mesure l'approche méthodologique utilisée dans le volet de « Mise en accessibilité des Bornes Fontaines Publiques », promouvant à la fois la sensibilisation, la formation, la concertation et la participation des acteurs concernés peut augmenter l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société ?

Cette question, axée sur la capitalisation de la Composante «Accessibilité » du projet DLI « Ville et Handicap », se voulait complexe dans le but de comprendre en quoi les méthodes utilisées dans la mise en accessibilité de bornes fontaines dans dix quartiers de Mahajanga, pouvaient améliorer l'inclusion des personnes en situation de handicap. Après, une **présentation globale du projet et une explication détaillée de la méthodologie** choisie pour la capitaliser de ce volet, les 3 grandes pratiques mises en place pour ce volet ont été présentées : **les actions de sensibilisation et de formation, le leadership donné à la Commune de Mahajanga et la mise en place d'une dynamique de réseau**. En plus de remettre chaque composante dans son contexte, ont été retirés les bonnes pratiques, savoir-faire, leçons apprises et les recommandations à prendre nécessairement en considération pour améliorer l'intégration des PSH aux abords des bornes fontaines. Au contraire d'une évaluation faite à posteriori, cette capitalisation a donc donné aux acteurs impliqués le recul et la force nécessaire pour se remettre en question et modifier certaines pratiques.

La réponse à cette deuxième question est que **la mise en accessibilité de bornes fontaines ne suffit pas à garantir l'inclusion des PSH**. Pour que ce projet fonctionne et que les personnes en situation de handicap sentent qu'elles sont reconnues, il faut en effet **que la population dans sa globalité soit davantage sensibilisée à la fois à la notion du Handicap mais également à l'importance de l'Accessibilité**. En plus de la population, les acteurs directement impliqués au volet devaient être formés aux normes internationales d'Accessibilité et il fallait aussi qu'ils aient un regard nouveau sur les besoins des PSH. Ouvriers, chefs d'entreprises, fontainiers et employés des services techniques de la Commune devaient tous avoir les compétences nécessaires pour participer à ce volet. Les activités de sensibilisation et de formation étaient alors cruciales pour l'inclusion des PSH car il n'y a **aucun intérêt à vouloir construire des bornes fontaines accessibles si les usagers ne comprennent pas pourquoi, ne connaissent pas les besoins des PSH et que les ouvriers ne prennent pas en compte les règles précises qui s'appliquent à la notion du handicap**. Le changement de comportement des habitants d'une ville ou d'un quartier est ce qui permettra réellement à une PSH de se sentir moins exclue. Ces sensibilisations et formations vont également de pair avec le fait que la Commune soit considérée comme le leader de ce projet. En effet, déjà maître d'œuvre de la phase de construction, **la CUM joue également un rôle de garant dans le suivi à la fois technique mais aussi social des bornes réhabilitées et nouvellement construites.** Une fois le volet terminé et l'équipe d'Handicap International retirée du devenir de ces bornes, ce sera aux services techniques de la Commune et au GTA (Groupe de Travail Accessibilité) d'assurer la pérennité technique, la bonne conduite des associations gestionnaires concernant la tenue des points d'eau et le comportement respectueux des usagers. La Commune, véritable symbole de pérennité était donc inévitablement l'acteur à mettre au centre pour s'assurer que le projet dure dans le temps. Le sentiment d'inclusion des PSH pourrait donc augmenter si ces dernières ont le sentiment que la CUM elle-même se sent impliquée dans leur reconnaissance et leur accès à l'aménagement urbain. Enfin, la mise en place d'une dynamique de réseau était cruciale dans ce volet pour que les personnes en situation de handicap soient prises en charge de façon globale à Mahajanga. **En effet, le réseau rassemblait des acteurs venants de domaines très différents qui se sont tous mobilisés pour un objectif commun : l'Accessibilité des bornes fontaines**. Chefs Fokontany, usagers, associations gestionnaires de bornes fontaines, plateforme représentative des associations gestionnaires, ouvriers, chefs d'entreprise, la JIRAMA (compagnie d'Eau et d'Electricité de Madagascar), le GTA, les services techniques de la Commune, associations mahajangaises… tous ont été impliqués à un moment donné, permettant alors que l'inclusion des PSH soit mieux prise en compte dans la mesure où de nombreux domaines d'expertise participent aujourd'hui dans la lutte pour leur reconnaissance. **L'approche méthodologique utilisée ici vise donc à l'encouragement et à la mise en place d'un dispositif transversal qui assurera un volet pérenne dans le temps et**

représentatif des besoins des PSH. En revanche, même un projet mis en place dans les meilleures conditions n'est jamais certain de réussir et l'exemple de la mise en accessibilité des bornes fontaines montre que des facteurs exogènes peuvent avoir des répercussions déterminantes sur la mise en place du dispositif.

> ≈ Quels sont les facteurs susceptibles de créer un décalage entre les objectifs de départ du volet et les résultats au terme de la mise en place du dispositif à Mahajanga?

Cette troisième et dernière partie s'attachait à analyser **les trois éléments qui pouvaient avoir une influence sur le déroulement d'un projet, sans que ces derniers puissent être réellement maîtrisés par les équipes responsables du dispositif en question.** En effet, s'il existe des points sur lesquels une équipe peut intervenir, comme l'organisation d'une sensibilisation, le déroulement d'une réunion avec l'ensemble des acteurs ou encore régler un problème de logistique, comment cette dernière peut-elle en revanche décider seules des conditions initiales d'un projet sans tenir compte des décisions des bailleurs ? Comment peut-elle interférer dans la situation politique instable d'une ville au bord de la crise financière ? Enfin, comment peut-elle savoir exactement à l'avance comment des bénéficiaires vont réagir face à la mise en place des activités ? Toutes ces questions sont aujourd'hui très présentes dans le monde du développement et de l'humanitaire et montrent que **quelque soit la puissance d'une organisation et du degré de sa motivation, il existera toujours des éléments incontrôlables qui laissent une part d'incertitude plus ou moins grande dans la réussite de projet**. Si sur le terrain, les équipes des organisations internationales sont aujourd'hui majoritairement composées de locaux, qui eux sont censés connaître les us et coutumes du lieu où se déroule le projet, souvent, les activités sont préconçues au Siège où les équipes n'accordent pas toujours assez d'importance à la culture locale. Un projet strictement établi selon la culture malgache serait un premier pas vers une adaptation des projets aux populations, mais comme il a été expliqué, les Tsimihety et les Antandroy par exemple, ont une vision très différente en ce qui concerne l'eau et l'assainissement. **Ou s'arrête donc le réplica du modèle occidental et où commence l'adaptation au contexte socioculturel ?** La frontière est parfois mince.

Dans un pays comme Madagascar aujourd'hui en proie à divers problèmes, tant politique qu'économique, social et environnemental, mettre en place des projets promouvant les droits des personnes en situation de handicap dans les politiques locales de développement semble tenir davantage au défi qu'à un simple objectif. Les besoins sont pourtant réels et dans la société malgache où traditionnellement, « gagner et perdre du temps » ne veut rien dire et où selon la sagesse des ancêtres « Ny andro tsy efa » (les jours sont sans fin), la conception de projets de développement « à l'occidental » prend alors une toute autre dimension.

© Laure Bottinelli pour Handicap International

ANNEXES

TABLES DES ANNEXES

Annexe I: Références bibliographiques et sources……101
Annexe II: Sigles et abréviations……....106
Annexe III: Description de l'institution et du projet……..108
Annexe IV: Mes tâches au sein de l'institution……..113
Annexe V: Le Processus de Production du Handicap…….. 114
Annexe VI: Vivre le handicap à Madagascar au quotidien……....115
Annexe VII: La situation du WASH (Water Sanitation and Hygiene) dans le monde……117
Annexe VIII: La situation politique actuelle à Madagascar……121
Annexe IX: La culture malgache…….. 125

≈ Annexe I

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES

≈ Ouvrages par thème

L'accessibilité urbaine

~ HANDICAP INTERNATIONAL : Accessibilité : comment concevoir et promouvoir un environnement accessible à tous ? Document cadre thématique, 2009

~ HANDICAP INTERNATIONAL : Etude sur l'Accessibilité des Personnes en Situation de Handicap à l'Eau, l'Hygiène et à l'Assainissement au Mali (cercle de Tominian), Analyses des données, 2007

~ WORLD VISION ET MESSIAH COLLEGE : Etude sur l'Accessibilité des personnes en situation de handicap à l'eau, l'hygiène et l'assainissement au Mali, Atelier d'échanges sur les bonnes pratiques, Bamako 2009

L'eau et l'assainissement

~ HANDICAP INTERNATIONAL : Rano fisotro madio ho an'ny rehetra « l'eau pour tous » : Accessibilité aux personnes handicapées des infrastructures 'Eau et Assainissement' dans les quartiers populaires des villes de Majunga, Diego-Suarez, Tamatave et Tuléar, à Madagascar, 2009

~ VILAND Marie et MONTIEL Antoine : Eau et santé, Guide pratique pour les intervenants en milieu rural africain, pS-Eau édition du GRET, mars 2001

Le projet « Ville et Handicap »

~ HANDICAP INTERNATIONAL : Projet ville et Handicap phase II : Citoyenneté active et renforcement des acteurs communaux pour la réalisation des droits des personnes handicapées dans le développement (Mahajanga et Diego-Suarez), Handicap International, 2009

La communication interculturelle à Madagascar

~ DAHL Øyvind : Signes et significations à Madagascar. Des cas de communication interculturelle, Présence Française, 2006, 309 pages

≈ Documents de capitalisation et méthodologie

~ COSSE Thomas : Le Développement Local Inclusif à Madagascar : de la reconnaissance de la citoyenneté des personnes handicapées au renforcement des politiques locales de développement, document de capitalisation, Handicap International Madagascar, novembre 2010

~ DE LAMARZELLE Julie : Ancrer la sensibilisation dans la communauté, document de capitalisation, HI Ethiopie, Handicap International, 2009

~ VILLEVAL Philippe et DELVILLE Philippe : Capitalisation d'expériences…expériences de capitalisations : comment passer de la volonté à l'action, Traverses, 2004

≈ **Rapports du Projet « Ville et Handicap »**

~ AFSD association, Rapport de sensibilisation : « Sensibilisation des usagers des kiosques fontaines réhabilités par Handicap International », 2010

~ AJPRO, association : Rapport de sensibilisation : « Sensibilisation des populations, les usagers, les autorités locales et les gestionnaires des bornes fontaines réhabilitées ou construites auprès de six fokontany dans la ville de Mahajanga » 2010

~ HANDICAP INTERNATIONAL : Note de présentation du projet (NPP) « Ville et Handicap », 2008

~ NY VOAHARY, groupe artistique : Rapport de sensibilisation : « Rapport des tournées de théâtre de marionnette », 2010

~ RAKOTOARIMANANA Julien : Etude du marché local de l'emploi dans la ville de Mahajanga, Projet Ville et Handicap, Handicap International, avril 2007

~ JAORAVO et RATODISOA, Rapport de formation : « Cinq formations de proximité pour huit comités de l'eau gestionnaires de kiosques fontaines réhabilités ou construits par Handicap International dans la ville de Mahajanga », 2010

≈ **Dossiers**

~ CERTU : Concertation en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, éléments méthodologiques, dossier 163, septembre 2004

~ HANDICAP INTERNATIONAL, en partenariat avec l' Union Européenne, COPH et France Coopération : Guide de la déficience à l'usage des professionnels de la santé, pour une amélioration du diagnostic et de la prise en charge des personnes avec des incapacités, Handicap International

~ Plan Education Pour Tous- Situation en 2005- Actualisation des objectifs et stratégies- Repoblikan'i Madagasikara, Antananarivo, le 4 mai 2005
http://planipolis.iiep.unesco.org/upload/Madagascar/MadagascarEPT.pdf

~ Stratégie pluriannuelle Madagascar 2010-2013, Handicap International

≈ **Conventions internationales**

~ Convention Internationale sur les droits des personnes handicapées, Point sur l'état des droits des personnes handicapées à Madagascar, Mars 2010

~ Convention relative aux droits des personnes handicapées, adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies le 13 décembre 2006
http://treaties.un.org/pages/ViewDetails.aspx?src=TREATY&mtdsg_no=IV-15&chapter=4&lang=fr

≈ **Sources juridiques**

~ Loi 97-044 sur les droits des personnes handicapées du 2 février 1998
http://www.handi-gasy.org/loi-n97-44.html

~ Décret d'application n° 2001-16, 20 février 2001 portant application de la loi 97-044-
http://www.handi-gasy.org/decret-n2001-162.html

≈ **Articles de presse**

~ Afrik.com, « Les handicapés malgaches revendiquent leur insertion sociale », le 1er février 2001
http://www.afrik.com/article2104.html

~ Courrier International, "Andry Rajoelina en lice pour l'élection présidentielle » tiré de La Vérité, le 26 Janvier 2011
http://www.courrierinternational.com/breve/2011/01/26/andry-rajoelina-en-lice-pour-l-election-presidentielle

~ Courrier International, « Ravalomanana fait peur » tiré de Midi Madagasikara, le 21 février 2011
http://www.courrierinternational.com/breve/2011/02/21/ravalomanana-fait-peur

~ France Diplomatie « Madagascar : signature de la « Feuille de route », 5 septembre 2011
http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/pays-zones-geo_833/madagascar_399/france-madagascar_1178/presentation_3308/madagascar-signature-feuille-route-05.09.11_94987.html

~ PETIGNAT Yves, « Une société à bout de souffle », Courrier International tiré du Temps, le 9 mars 2011
http://www.courrierinternational.com/article/2011/06/09/une-societe-a-bout-de-souffle

~ RATSARA Domoina « L'intégration difficile des enfants en situation de handicap », L'express de Madagascar, le 6 Juillet 2011
http://www.lexpressmada.com/scolarisation-madagascar/25101-integration-difficile-des-enfants-en-situation-de-handicap.html

~ RAZAFIMAHATRATRA Fanja « La capitale malgache est devenue accessible aux handicapés », Gender and Media Diveristy Center, le 12 Mai 2011
http://www.genderlinks.org.za/article/la-capitale-malgache-est-devenue-accessible-aux-handicaps-2011-05-12

≈ **Sources internet**

Sites institutionnels

~ Le site de l'Education Nationale malgache
http://www.education.gov.mg/www/

~ Le site de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale Madagascar
http://www.cnaps.mg/FR/

~ Le site d'Handicap International
http://www.handicap-international.fr/

~ Le site officiel du handicap à Madagascar
http://www.handi-gasy.org/

~ Le site de la Jirama (Compagnie d'Eau et d'Electricité à Madagascar)
http://www.jirama.mg/

~ Le Site du Ministère de l'Eau à Madagascar
http://www.mineau.gov.mg/index.php?p=index.html

~ Le Site du Ministère de la Population et des Affaires Sociales
http://www.population.gov.mg/

~ Le site de l'Organisation Mondiale de la Santé
http://www.who.int/fr/

~ Le Site de l'Organisation des Nations Unies pour l'Eau
http://www.unwater.org/

~ Le Site de la Revue scientifique internationale des civilisations
http://www.taloha.info/document.php?id=358#tocto4

≈ **Entretiens**

Entretiens externes avec :

~ Madame Elia, animatrice de l'Association des Femmes Sportives pour le Développement
~ Monsieur Grégoire, responsable de l'ONG Green et représentant de l'ONG WaterAid à Mahajanga
~ Monsieur Hery, président du GTA (Groupe de Travail Accessible) et responsable du service BTP de la Commune Urbaine de Mahajanga
~ Monsieur HEVIDRZANA Jean-Lys, Adjoint au Maire Technique de la Commune Urbaine de Mahajanga
~ Monsieur Jacques Louis, chef Fokontany de Ambohimandamina

- Monsieur Jéjé, personne en situation de handicap et usager de la borne fontaine réhabilitée du quartier de Fiofio
- Monsieur Lezin, président de l'Association AJPRO
- Monsieur Lova et Monsieur Benjamin, Responsable technique et technicien du Bureau Communal du Développement Local
- Monsieur Mahitavelo- Chef Fokontany de Mahavoky Sud
- Monsieur MAMMOMOMA Hary, animateur chargé du projet latrines familiales pour ENDA OI, Mahajanga
- Madame Marsia, Inspecteur au Bureau Municipal de l'Hygiène à Mahajanga
- Monsieur MASSON-COURY Rodny, coordinateur des projets à Mahajanga
- Madame RAVAOMANARIVO Anne-Marie, Médecin Inspecteur de l Région Boeny
- Monsieur Richard, président et chef de Troupe de la Companie de marionnettes Ny Voahary
- Sœur Elizabeth, Sœur Franciscaine au Dispensaire Mahasoa, quartier Abattoir
- Madame la chef de l'entreprise Tsinjoezaita concernant la construction de la borne fontaine à Ambohimandamina
- Monsieur le chef de l'entreprise EGC Hanta concernant la réhabilitation de la borne fontaine à Tsararan Ambony
- Madame la fontainière de l'association Filamatra à Tsararan Ambony
- Monsieur le président de la plateforme Hery-Miray
- Madame la présidente de l'association gestionnaire de borne fontaine FTSMD
- Monsieur André-Brice, Monsieur Serywistin, Madame Rose Delima et Madame Rasoananivo et son amie, tous habitants de Mahajanga, en situation de handicap et suivis par Handicap International.

Entretiens Internes à Handicap international avec :

- ANJARATANTELY Nhéné, technicien site Mahajanga
- NOELIMALALA David, Animateur Accompagnement social
- RAKOTOMANGA Domoina, Coordinatrice site Mahajanga
- RAKOTONIRINA Aina, responsable technique de Handicap international Madagascar-
- RALAINIRINA Evaden Ralainirina- Coursier
- RAMANAMIARY Bernadine, Animatrice insertion professionnelle
- RATSIFERANA Fanja, Coordinatrice Site de Diego-Suarez
- RAZANARISON Josée, chef de projet national Développement Local Inclusif -
- SOANINAH Alida, Administratrice Site Mahajanga

≈ Annexe II

SIGLES ET ABREVIATIONS

AFSD= Association des Femmes Sportives pour le Développement

AJPRO= Association de Jeunes Professionnels

BCDL= Bureau Communal pour le Développement Local

BTP= Bâtiment et Travaux Publics

CIF= Classification Internationale du Fonctionnement

COPH= Collectif des Organisations de Personnes Handicapées

CSB= Centre de Santé de Base

CUM= Commune Urbaine de Mahajanga

DAL= Défécation à l'Air Libre

DLI= Développement Local Inclusif

DTO= Direction Technique des Ouvrages

GTA= Groupe de Travail Accessibilité

HAT= Haute Autorité de Transition

HI= Handicap International

ICBL= International Campaign to Ban Landmines

MAP= Madagascar Action Plan

OMS= Organisation Mondiale de la Santé

ONG= Organisation Non Gouvernementale

PDS= Président de Substitution

PH = Personne handicapée

PPH= Processus de Production du Handicap

PSH= Personne en Situation de Handicap

SADC= Southern African Development Community

SAR= Service Appareillage Rééducation

TA= Taux d'Achèvement

TBS= Taux Brut de Scolarisation